

COMPOSITION
DU REMEDE
DE M. DARAN,

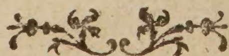
Ecuyer, Conſeiller, Chirurgien ordinaire du Roi, ſervant par quartier, & Maître en Chirurgie de Paris;

Remede qu'il pratique avec ſuccès depuis cinquante ans pour la guériſon des difficultés d'uriner, & des cauſes qui les produiſent;

PUBLIÉE PAR LUI-MÊME;

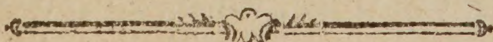
Précédée d'une Préface où l'on expoſe les raiſons qui ont fait différer juſqu'à préſent cette publication, & les motifs qui engagent aujourd'hui à la rendre publique; ſuivie d'un Diſcours ſur la théorie des maladies de l'Urethre, des preuves qui conſtatent l'efficacité du Remede qui les guérit, & des moyens de faire connoître le mal même aux Perſonnes qui en ſont attaquées.

Prix 40 ſols broché, & 50 ſols relié.



A PARIS,

Chez { DIDOT, Libraire, quai des Auguſtins. CAILLEAU, Libraire, rue Saint-Severin. MÉQUIGNON, Libraire, rue des Cordeliers.



M. DCC. LXXIX.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

Personnes d'une fortune moyenne. Être pauvre & malade, sur-tout de la maladie dont il s'agit; c'est, selon le monde, le comble du malheur; la Religion seule, s'il est pris en esprit de pénitence, peut y apporter quelque adoucissement. C'est à quoi, sans négliger leur état, je ne cesse d'exhorter les Pauvres qui ont recours à ma méthode; & pour joindre les secours aux conseils, je ne manque jamais de les présenter aux Riches qui, éprouvant les mêmes maux, sont plus disposés à pourvoir à leur besoins, & peuvent engager Dieu, par cette bonne œuvre, à bénir les remedes dont ils ont besoin eux-mêmes pour leur guérison. Ce sont, MESSIEURS, *les vœux que je ne cesse de former, & le seul but que je me propose, en vous offrant la composition de mon Remede.*

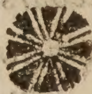


TABLE
DES MATIERES
Contenues dans ce Volume.

Fin de la Table des Matieres.



PRÉFACE.

CONVAINCU par une longue & conſtante expérience, de l'efficacité de la découverte pour le genre de maladie que le Sieur Daran traite depuis cinquante ans ; ſachant de quel avantage elle a été juſqu'ici & doit encore être dans la ſuite à l'humanité ; voulant enfin en étendre & perpétuer l'utilité & l'uſage autant qu'il eſt en ſon pouvoir, il s'eſt déterminé à en donner gratuitement la connoiſſance au Public, pour ne pas enfouir éternellement après lui une méthode, que la Providence ne lui a confiée que pour le ſoulagement & la guériſon de ceux à qui elle peut être ſalutaire.

Il y a long-tems qu'il auroit pris

ce parti, si sa fortune absorbée par l'entreprise du Canal de Provence ne l'avoit empêché de divulguer un remède, qui devenoit son unique ressource à un âge, où, selon le cours ordinaire de la nature, il pouvoit encore espérer plusieurs années de vie; il touche aujourd'hui à la fin de sa carriere, & auroit à se reprocher qu'un secret dont il connoît tous les avantages, fut perdu pour la Postérité.

Il avoit promis au Sieur d'Escastan, son Neveu, (qui depuis trente ans administroit sous ses yeux ce même remède, & à qui il devoit un dédommagement de ce que lui auroit produit ce long travail, en lui assurant un avantage équivalent) de lui en laisser le secret, pour qu'il le fit valoir après la mort de son Oncle; mais comme le Sieur Daran vient d'avoir

le malheur de le perdre, il n'a plus d'autre obligation à cet égard, que de répondre aux vues de la Providence, en rendant publique une découverte qui a opéré entre ses mains les guérisons les plus heureuses. Il ne peut ni ne doit avoir actuellement d'autre objet que le bien public, n'exigeant de récompense, que celle que le Seigneur destine à ceux qui, après avoir taché de se rendre utiles par les talens dont il lui a plu de les gratifier, loin de les enfouir par une coupable négligence, ou par le motif encore plus coupable d'un vil intérêt, cherchent au contraire à en perpétuer les avantages.

Il sait que les découvertes utiles, lorsqu'elles ont pour but principal la conservation de la santé & de la vie, & qu'elles ont rempli cet objet

de la maniere la plus avantageuſe, ont de tous tems mérité des éloges à leurs Auteurs. Si après des peines & des ſoins aſſidus, après un travail opiniâtre & pénible, il eſt enfin parvenu au même but, il en a trouvé la récompenſe dans les ſuccès les plus nombreux & les plus connus, comme il eſt aiſé de s'en convaincre par la lecture des différens écrits qu'il a publiés ſur cette matiere, & principalement par ceux qui ont paru en 1743, 1748, 1753 & 1758. Mais comme ces ouvrages peuvent être inconnus à beaucoup de Malades, & que d'autres n'ont peut-être jamais entendu parler de ſa méthode, il a cru qu'il étoit à propos de placer, ci-après, différens morceaux qui les mettront au fait de la matière. On y verra en quel état étoit, à l'égard

des maladies de l'Urethre, la Chirurgie en Europe, lorſqu'en 1743, après la peſte de Meſſine, donnant, comme il le devoit, la préférence à ſa patrie, le Sieur Daran eſt venu en France pour mettre en pratique une découverte qu'il ſavoit lui être ſi néceſſaire.

Les Malades les plus déſeſpérés, éclairés par les preuves réitérées de l'efficacité de ſon remede, & par les aſſurances authentiques qu'en donnoient ſucceſſivement les Maîtres de l'Art, trouverent dans ſon uſage la ſanté qu'ils avoient en vain cherchée ailleurs. La multiplicité des cures opérées ſous les yeux les plus clairvoyans, augmentoit tous les jours le nombre de ces témoignages.

Chaque Malade, enchanté de ſa guériſon, devenoit l'écho des éloges

que toute l'Europe prodiguoit à l'Auteur de la découverte ; les gens de l'Art étoient appellés, &, après avoir constaté l'état de la maladie, ne pouvoient se refuser à l'évidence; aussi lui ont-ils, pour la plupart, rendu justice, en insérant, dans ses propres Ouvrages, des Certificats qui lui étoient d'autant plus glorieux, qu'ils ne les donnoient qu'après s'être assurés par eux-mêmes de la parfaite guérison des Personnes qu'ils avoient vues avant que de commencer le traitement. C'est cette certitude qui, ayant pénétré par-tout, a attiré au Sieur Daran des Malades de toutes les parties de l'Europe ; il est venu jusqu'à des Princes souverains qui, s'étant rendus à Paris incognito, ne se sont fait connoître que long-tems après leur entiere guérison.

Des ſuccès ſi éclatans exciterent bientôt une ſorte de rivalité, qui ne fit que donner plus de célébrité à ſa découverte. Des Chirurgiens prétendirent connoître les maladies de l'urethre, & poſſéder des remedes efficaces pour les guérir; d'autres ne ſe firent point de ſcrupule d'avancer hardiment, & ne perſuaderent que trop malheuheuſement, qu'ils participoient à ſon ſecret. C'eſt principalement contre les Auteurs de ces inſinuations, qu'il a élevé ſa voix en proteſtant hautement, que ſa méthode n'étoit & n'eſt encore connue que de lui ſeul; qu'il n'en a confié le ſecret à perſonne juſqu'à préſent; comme il ſera plus aiſé que jamais de s'en convaincre par la publicité même du remede.

Il ne craint point de dire qu'avant lui, la cure des maladies de l'Urethre, couverte d'un voile impénétrable, avoit toujours été l'écueil de la Chirurgie ; & que les Malades n'en recevoient tout au plus que de légers palliatifs. Tandis que les Maîtres de l'Art les plus célèbres & les plus reſpectables de l'Europe, conduits par la franchiſe & l'amour du vrai, applaudiſſoient à ſes ſuccès, il en étoit d'autres qui, par des motifs oppoſés, ne rougiſſoient pas de nier juſqu'à l'exiſtence des maladies réelles & compliquées qu'il guériſſoit radicalement.

Les premiers aſſuroient avec d'autant plus de raiſon la certitude de la nouvelle méthode, qu'ils adreſſoient de tous côtés au Sieur Daran, un nombre infini de Malades déſeſpé-

rés, qu'ils avoient abandonnés, & dont ils voyoient quelque tems après la guériſon non ſuſpecte. D'autres enfin, étonnés de ce que la renommée publioit en faveur du nouveau remede, & ſachant d'ailleurs combien la maladie qu'il guériſſoit & qu'ils regardoient comme incurable, étoit commune par-tout, ſe ſont rendus à Paris, non-ſeulement pour s'aſſurer par eux-mêmes de la vérité de ces guériſons, mais encore pour le voir opérer ſous leurs yeux, & lui demander le moyen d'emporter avec eux le remede, pour guérir ceux que l'éloignement empêchoit de venir ſe faire traiter dans la Capitale. Charmé de pouvoir multiplier les guériſons, il leur fournit ce qui leur étoit néceſſaire avec toutes les inſtructions convenables

pour employer ſes remedes avec ſuccès (*).

Le Sieur Daran pourroit ajouter à ces témoignages authentiques les lettres de Nobleſſe dont la bonté du Roi l'a décoré en 1755,

(*) Ces Maîtres en Chirurgie ſont : MM. Boyer à Lyon, Serres à Montpellier, Giraud à Marſeille, Guyot à Genève, Figarolle à Bordeaux, Capzer à Hambourg, Rogaski à Vienne en Autriche, Cornicius à Heſſe-Caſſel, Majou à Berlin, Nicole à Porto en Portugal, Donadieu à Madrid, Toukins & Osborne, Chirurgiens à Londres ; Couper Médecin à Londres & auſſi en Hollande, Plunckett Médecin à Dublin & Blecke Chirurgien à Dublin, Loiſeau à Liege, Santorin à Bruxelles, Quintirt à Warſovie, Exdrion à Naples, idem à Rome, Bellecouche à Léogane & au Port au Prince Isle St. Domingue, Beze à la Martinique, Caſanove à l'Isle-Bourbon & au Chily, Gourdel à Goa, aux Isles Portugaiſes, Foubert à Pondicheri.

& d'autres preuves éclatantes, qui confirment encore la réputation d'une découverte dont il va rendre le ſecret public.

C'étoit, comme on l'a dit, le projet qu'il avoit formé d'abord, ſi des pertes conſidérables n'y euſſent apporté un obſtacle invincible. Quels avantages ne doit-on pas ſe promettre d'un remede unique, dont il découvrira & expliquera ſi clairement la méthode, qu'on pourra le pratiquer aiſément dans le ſein même de ſa famille, ſans entreprendre de longs voyages, néceſſairement diſpendieux, ſans perdre de vue le ſoin de ſes affaires & de ſa fortune, comme ont dû le faire grand nombre de perſonnes juſqu'à préſent.

Pluſieurs Particuliers ont vendu en différens tems à la France, à

l'Angleterre & à d'autres Cours, pour des ſommes conſidérables, des ſecrets dont l'heureuſe découverte avoit rendu les Auteurs précieux à l'humanité. Ces remedes cependant attaquent rarement des maladies auſſi communes que celles que traite l'Inventeur de cette méthode; & leurs effets n'étoient pas toujours infaillibles; le ſien, au contraire, lorſqu'on a pu l'appliquer à tems & avec prudence, n'a jamais manqué ſon effet; & ſon application eſt d'autant plus étendue, que le mal qu'il détruit eſt de tous les états, de toutes les conditions & de tous les pays. La nature le produit quelquefois par des infirmités ordinaires; mais il prend preſque toujours ſa ſource dans une de ces foibleſſes de l'humanité ſi naturelle aux deux ſexes.

La marque la plus convain-

quante de la ſupériorité de ſa méthode, eſt la guériſon parfaite d'une infinité des Malades qui y ont eu recours après avoir inutilement tenté tous les autres moyens de ſoulagement.

Sans accumuler les preuves très-notoires de ce qu'il avance, il ne citera que le témoignage des Anglois qu'il a guéris à Londres, dans les différens voyages qu'il a faits dans cette Capitale. Le plus grand nombre avoit uſé ſans ſuccès de toutes les bougies appliquées ou conſeillées par les premiers Chirurgiens de l'Angleterre, comme ils en conviendront eux-mêmes, s'il le faut, ſans autre motif que l'amour de la vérité, ou celui du bien qui pourra en réſulter pour le Public. Il y a d'ailleurs peu de Malades auxquels, pendant l'uſage

des bougies, il ne faille administrer des remedes internes, qui doivent concourir avec le topique, & former le spécifique dont on donnera le secret.

L'auteur sent combien cette publication présentera de difficultés, pour en rendre la pratique intelligible tant à quelques Gens de l'art, qu'aux Malades. La méthode qu'il a suivie & perfectionnée, le met à portée de donner des conseils & de fournir les moyens pour empêcher que la Maladie ne se porte à un excès aussi dangereux que compliquée; son dessein n'est donc pas, en donnant son remede au Public, de s'écarter de ce zèle, &, s'il ose le dire, de cette affection dont il a toujours été animé pour ses Malades. Ceux qui voudront avoir recours à lui, éprouveront les mêmes soins, autant que sa santé &

ſon grand âge pourront le permettre ; perſuadé que rien ne diſpenſe devant Dieu un homme dont le talent peut être utile à ſes ſemblables, de remplir, autant qu'il eſt en lui, les obligations de ſon état.

D'après cette façon de penſer, on peut être aſſuré qu'il ne négligera rien pour ſe concilier de plus en plus cette eſtime, cette confiance publique, à laquelle le ſuccès de ſa découverte lui permet de prétendre ; il n'a d'ailleurs qu'à ſe louer de la manière dont ce même Public a récompenſé les ſervices qu'il a tâché de lui rendre dans l'exercice de ſa profeſſion ; & ſi toute la fortune qu'elle lui avoit procurée, a été abſorbée juſqu'à préſent dans une entrepriſe fort utile à une grande Province, il n'en attribue la cauſe qu'à lui-même ;

d'autant plus que d'autres auroient pu l'exécuter ſans lui.

Après avoir fait connoître les raiſons qui l'ont empêché juſqu'à préſent de publier ſa découverte, le Sieur Daran doit obſerver qu'il n'a pas cru devoir acquieſcer aux propoſitions qui lui ont été faites par pluſieurs Seigneurs de la Cour, de la propoſer à Louis XV, & par M. le Duc d'Albe dans un voyage qu'il fit à Paris en 1771, de l'offrir au Roi d'Eſpagne, auquel il ſe croyoit sûr de la faire accepter.

Il a toujours eu en vue de donner ſon ſecret & non de le vendre; perſuadé que dans ce dernier cas, ceux qui, par leur faute ou par celle des Malades, auroient employé ſa méthode infructueuſement, n'auroient pas manqué de dire, pour ſe diſculper, qu'il n'avoit

pas

pas donné la vraie compoſition du remede, ne voulant pas qu'il opérât utilement dans d'autres mains que dans les ſiennes. Sa crainte étoit d'autant mieux fondée, qu'il eſt en effet très-aiſé de manquer à guérir, ſi l'on n'obſerve pas exactement tout ce que ſa longue expérience lui a fait pratiquer depuis tant d'années.

Pareille accuſation ne pourra plus avoir lieu, quand on verra qu'il publie ſon ſecret ſans autre intérêt que le bien de l'humanité : l'ayant reçu gratuitement de l'Auteur de tous les talens, il doit le donner de même, ſans autre récompenſe que le plaiſir d'être utile à ceux qui auront le malheur d'en avoir beſoin.

Dans ces vues, qui ſont de ſa part très-ſincères, on doit être bien per-

ſuadé que dans la publication de ſa méthode, il s'expliquera le plus clairement qu'il lui ſera poſſible, rapportant dans la plus exacte vérité & ſans aucun déguiſement, la maniere dont il traite journellement les perſonnes qui ſe confient à ſes ſoins; enſorte que ſi l'on ne guérit pas, ce ne peut être que la faute du Malade ou de celui qui le traite, & non celle du remede.

Il y a des gens ſi prévenus en leur faveur, ſur-tout parmi les jeunes Chirurgiens, qu'ils ſe croiroient humiliés de ſuivre aveuglement les Maîtres de l'Art ſans rien ajouter de leur invention. Il vient tous les jours au Sieur Daran des Malades qui, avant que de le connoître, avoient conſulté des Praticiens de réputation, leſquels, pour tout remede, ont ordonné de ſe ſervir de la

ſonde d'argent, & de la garder plus ou moins de tems. D'autres ont conſeillé d'introduire des cordes de violon ; comme ſi des moyens de cette nature pouvoient détruire les excroiſſances de chair ou déterger les ulcères. Voilà comme on eſt malheureuſement la dupe de ceux qui veulent guérir des maux qu'ils diſent connoître, au lieu de les adreſſer à ceux qui les guériſſent. D'autres ont d'anciens préjugés dont ils ne veulent pas ſe départir, ou ne travaillent que par routine.

A l'égard des Malades, on peut auſſi en diſtinguer de deux ſortes, les uns ſont ſi délicats & ſi ſenſibles, qu'ils n'oſent ni poſer le remede eux-mêmes, ni ſouffrir qu'on le porte auſſi avant qu'il le faut, pour qu'il opére plus efficacement. Les autres ſont ſi empreſſés de guérir,

que ne cherchant qu'à brusquer la cure, ils causent des accidens qui, au lieu d'avancer, retardent la guérison. La nature de la maladie & le tempérament du Malade occasionnent d'ailleurs des difficultés, qu'on ne peut attribuer ni au Médecin ni au Malade.

Quand on verra la formule des remedes que le Sieur Daran employe depuis si long-tems, il s'attend bien que les personnes peu instruites ou prévenues des difficultés qui accompagnent toujours une nouvelle pratique, ne manqueront pas de s'écrier avec l'air du dedain; Eh! quoi, ce n'est que cela? Eh! non, leur répondra-t-il; ce n'est que cela; mais il faut savoir aussi que la connoissance des maladies & la conduite des remedes est encore au moins aussi nécessaire que la

bonté même de la méthode ; puiſque bien ſouvent il a envoyé à de bons Maîtres en Chirurgie ſes remedes tout préparés, avec l'inſtruction néceſſaire pour en faire uſage, ſans que pour cela ils ayent pu opérer la guériſon. A peine ont-ils pallié le mal en faiſant ſouffrir bien des douleurs aux Malades. Combien, parmi ces derniers, ſe ſont vus obligés de recourir à lui pour ſe faire guérir radicalement.

Quoique la plupart des maladies de ce genre ſe prennent de la même maniere, & que la partie qu'elles affectent ſoit d'une conformation générale, elles différent néanmoins par le ſiége qu'elles occupent, & tiennent au tempérament, au caractere, aux complications qui peuvent s'y trouver, comme vice ſcorbutique, dartreux,

goutte, &c. Ce n'eſt qu'avec la prudence, l'attention & la connoiſſance de toutes ces maladies, que le vrai Médecin opérera la guériſon de celle-ci.

On trouvera peut-être que le Sieur Daran eſt entré dans des détails trop minutieux lorſqu'il donne les formules du remede, aujourd'hui ſur-tout qu'il l'a fait connoître depuis ſi long-tems par ſa pratique : on auroit peut être raiſon, s'il n'écrivoit que pour ceux qui peuvent avoir ces connoiſſances ; mais comme il y a une infinité de perſonnes, qui non-ſeulement n'ont jamais entendu parler de ſa méthode, mais qui ne connoiſſent pas même leur mal, & encore moins le ſpécifique propre à le guérir, il ne pouvoit s'expliquer trop clairement en leur faveur, ſoit pour leur découvrir les ſymptômes

de la maladie, ſoit pour leur faire connoître les accidens cruels qu'elle peut leur attirer, s'ils la négligent, ſoit enfin pour leur apprendre la maniere de compoſer le remede, & celle de l'appliquer fructueuſement pour parvenir au moment deſiré de leur guériſon. L'exemple ſuivant ſuffira, pour établir la néceſſité de faire connoitre au Malade la nature de ſon mal.

En 1747, un Perſan ſe préſente chez le Sieur Daran avec deux interprètes, & lui fait dire qu'il eſt parti d'Iſpahan pour venir en Ruſſie conſulter les Médecins de Moſcou; ceux-ci lui avouerent ne rien connoître à ſa maladie, & lui conſeillerent d'aller à Leyde conſulter le fameux Boherhaave, qui répondit de même, qu'ignorant la

nature du mal, il ne pouvoit y apporter de remede; mais qu'il avoit entendu dire qu'un Chirurgien de Paris guérissoit ces sortes de maux, & qu'il l'exhortoit à aller le consulter. Il y vint en effet; & il apprit au Sieur Daran, que dans différens voyages qu'il avoit faits autrefois en Europe, il avoit eu commerce avec une femme, après lequel il lui étoit survenu beaucoup de douleur en rendant ses urines; que, n'ayant consulté personne, il avoit souffert son mal long-tems avec patience; que ses douleurs étant diminuées, il urinoit avec plus de difficulté & beaucoup d'efforts. Le Sieur Daran examina le Malade, & lui trouva le canal de l'urethre si plein d'excroissances de chairs & même de petites verrues, que la plus petite bougie ne put entrer

qu'environ d'un pouce. Peu de jours après, en continuant d'introduire des bougies, il s'établit une abondante ſuppuration. Au bout de douze jours les bougies entrerent de toute leur longueur ; & la ſuppuration continua près de deux mois. Dans le même tems le Malade fut purgé pluſieurs fois ; & dans les intervalles, on lui fit uſer des anti-vénériens qui opérerent l'entiere guériſon : le canal de l'urethre ſe trouva libre, & la ſuppuration totalement tarie. Quoiqu'il eut les yeux en apparence en très-bon état, il dit que depuis pluſieurs années il ne voyoit que d'un œil ; mais qu'actuellement ſa vue lui étoit revenue parfaitement, ſans qu'on lui eut fait pour cela aucun remede ; ce qui prouve que le reflus d'une partie de l'humeur s'étoit

porté à l'œil, & que la ſupuration l'avoit détruite. Cet Etranger reſta encore un mois à Paris après ſa guériſon, & partit pour retourner en ſa patrie, prenant ſon chemin par Marſeille, Malthe, Conſtantinople, &c.





COMPOSITION

Des Remedes employés par M. Daran *dans les maladies de l'Urethre.*

LES BOUGIES.

On en diſtingue de trois ſortes : les groſſes, les moyennes & les petites.

Préparation des premieres Bougies.

Il faut prendre des feuilles de ciguë, de nicotiane, de lotier odorant ou treffe muſqué, des fleurs & feuilles de mille-pertuis, une grande poignée de chacune, coupées menues & hachées. Les mettre dans un chaudron avec dix livres d'huile de noix. Ajoutez une livre de fiente de brebis sèche; poſez le chaudron ſur un feu modéré; & faites bien cuire ces plantes juſqu'à ce

qu'elles ſoient comme riſſolées ; paſſez enſuite le tout à travers un linge avec une forte expreſſion. Remettez l'huile dans le chaudron bien nettoyé ſur le feu ; mêlez-y trois livres de ſaindoux, & trois livres de ſuif de mouton ; & lorſque tout eſt bien fondu & bien chaud, ajoutez-y peu à peu huit livres de litarge en poudre bien fine, en remuant toujours avec une palette de bois, pour que la litarge ne s'attache pas au fond du chaudron : laiſſez bouillir le tout à petit feu pendant une heure ; après quoi vous y ajouterez encore deux livres de cire jaune ; & vous continuerez à faire bouillir, juſqu'à ce que la matiere ſoit d'une bonne conſiſtance* : alors vous y tremperez de a toile fine à demi uſée, de huit pouces de large ſur trente-ſix de long ; &

---

* Il eſt très-eſſentiel quelle ne ſoit ni trop ſeche ni trop molle : trop ſeche, la bougie ſe caſſeroit & bleſſeroit le Malade ; trop molle, elle ſe replieroit ſur elle-même, & entreroit difficilement.

vous en couperez de petites bandes en languettes, longues de ſept pouces; mais plus ou moins larges, ſuivant la groſſeur des bougies que vous voulez faire. Une ligne de largeur donnera les bougies les plus fines, & ainſi de ligne en ligne juſqu'à quatre, qui ſont les plus groſſes, ayant toujours égard à l'épaiſſeur de la toile.

Vous raclerez les petites bandes avec le dos d'un couteau pour les rendre bien unies & bien liſſes; vous les plierez ſous vos doigts comme un ourlet; & vous les roulerez ſur une table bien unie avec une tablette de bois dur, d'un demi-pied de long, large de quatre pouces, & d'un demi-pouce d'épaiſſeur, juſqu'à ce qu'elles ſoient bien unies; de ſorte qu'en les paſſant entre les doigts, on ne ſente aucune inégalité. Elles doivent être plus minces d'un bout que de l'autre, allant toujours en diminuant; & il faut que le petit bout ſoit arrondi, de façon qu'en

l'appliquant ſur la joue il ne pique point ; alors les Bougies ſont faites ; & on les garde étendues & ſéparées ſur une planche, juſqu'à ce qu'elles ſoient aſſez ſèches pour ne pas ſe coller l'une contre l'autre.

Préparation des ſecondes, ou moyennes Bougies.

Prenez une partie de la compoſition dont il a été parlé ci-deſſus, & deux parties de cire jaune ; faites les fondre enſemble, en remuant toujours. Quand le tout eſt bouillant, trempez-y votre toile comme aux premieres Bougies ; & coupez-là en petites bandes, pour en former des Bougies moyennes.

Préparation des troiſiemes, ou petites Bougies.

Il faut prendre une partie de la premiere compoſition, & quatre parties de cire jaune ; & pour tout le reſte, faire de même qu'aux premieres & ſecondes Bougies.

ONGUENT ANTI-GONORRHIQUE

Pour oindre les Bougies de la premiere espece quand on veut en faire usage.

Cet Onguent est composé de quatre onces de baume de Copahu, & de deux onces d'emplâtre de diapalme fondu au feu dans le baume. Ensuite il faut y ajouter une once de fiente de brebis bien fine, passée par un tamis, que vous mêlerez bien avec une spatule, jusqu'à ce que la matiere soit réfroidie.

Les autres Bougies se frotteront avec de l'huile seulement, pour faciliter leur introduction, sans quoi elles n'entreroient que difficilement & avec douleur.

Préparation des pillules anti-vénériennes qu'on fait prendre aux Malades quand les Bougies entrent aiſément, & que les obſtacles ſont levés.

Prenez du Mercure doux,
de la poudre de jalap,
de l'eſcamonée,
de la gomme de gayac,

De chacune de ces drogues une once; faites-en une maſſe avec ce qu'il faut de ſirop de roſe ſolutif; & formez-en des pillules de cinq grains chacune, que les Malades prendront tous les jours à la doſe de deux à trois pillules le ſoir en ſe couchant, ou le matin en ſe levant : ſi le Malade doit être purgé, il en prendra cinq à ſix, ſuivant les indications & les tempéramens.

A l'égard des ptiſannes, elles doivent être adouciſſantes & émolientes, légérement apéritives, préparées avec des fleurs de guimauve, de bouillon

blanc, de pas d'âne, d'hypercon & de feuilles de mauve, de pariétaire & autres, toujours avec quelques grains de nître purifié ; le tout, ſuivant les circonſtances où ſe trouve le Malade.

A la fin du traitement, on prend des eaux minérales ferrugineuſes pendant huit à dix jours, à la doſe de deux, trois, quatre livres dans une heure & demie, ſelon la qualité des eaux : c'eſt l'uſage qui conduit dans ce cas là le Médecin & le Malade.

N. B. En attendant que les Malades ayent acquis l'uſage de faire les Bougies ſuivant la manière indiquée ci-deſſus, ils en trouveront de toutes faites chez M. Daran, qui en fait faire toujours pour ſa pratique.



OBSERVATIONS.

QUAND un Malade ſe préſente, on doit examiner ſon état, & voir s'il ne peut uriner que très-difficilement goute à goute & avec douleur, & ordonner une ſaignée, ſi on la croit néceſſaire.

Enſuite on introduit une Bougie des plus minces, ſans rien forcer, juſqu'où elle peut aller ; on l'attache avec un fil double de coton autour du gland, de maniere qu'elle ne puiſſe avancer ni reculer ; on la laiſſe plus ou moins de tems, ſelon le plus ou moins de douleur que cauſe ſa préſence. Il y a des cas où le Malade piſſe mieux avec la Bougie que ſans elle ; ce qui eſt fort heureux ; il faut alors la laiſſer tant qu'elle peut durer par ſa ſolidité, & l'ôter enſuite pour laiſſer quelque

tems repoſer le canal. S'il y a de la chaleur, on prend un gobelet d'eau avec un ſixieme de vinaigre pour y plonger la tête de la verge, & la laiſſer tremper quelque tems; ce qui rafraîchit la partie, & ſoulage le Malade. C'eſt même ce que l'on peut faire, lorſqu'il a la bougie dans l'urethre; il faut ſur-tout lui recommander de ſe bien laver deux fois le jour la tête de la verge en relevant le prépuce, parce que la propreté dans cette partie eſt d'une grande conſéquence dans ces ſortes de maladies. On lui fait boire plus ou moins ſouvent de la ptiſanne, à proportion de l'âcreté des urines; ce qui ſe manifeſte par la douleur qu'il reſſent à les rendre.

Les bougies attirent ordinairement une ſuppuration qui dure plus ou moins de tems, ſuivant le cas & les ſujets, & ceſſe par l'uſage des mêmes bougies, à meſure que les playes viennent à ſe cicatriſer & à ſe conſolider.

S'il arrivoit que l'urine s'arrêtât pen-

dant le traitement, & ne put ſortir, ſoit par le gonflement de la partie malade ou autrement, il ne faut pas s'en inquieter : on prend une bougie des plus minces, on la paſſe à différentes repriſes s'il le faut; & peu à près la bougie ſe fait jour, & l'urine vient.

Après un mois de l'uſage des Bougies à deux par jour, à compter de celui où elles ſont entrées dans toute leur longueur, on n'en mettra plus qu'une, qu'on gardera ſept à huit heures dans les vingt-quatre; & l'on continuera de même pendant un mois; après quoi on n'en mettra que de deux jours l'un; & quand le linge ne ſera plus tâché pendant l'intervalle où l'on ne conſerve point la bougie, on ne fera que la paſſer pendant quelque tems une fois tous les matins avant que d'uriner; c'eſt-à-dire, qu'il ſuffit de la faire entrer & ſortir ſans la faire ſéjourner.

Il y a des Malades qui ordinairement

piſſent librement & ſans douleur ; mais dès qu'ils ſe fatiguent & s'échauffent de quelque maniere qui ce ſoit, urinent difficilement & avec douleur. Si l'on prend le parti de les ſonder, la ſonde ou la bougie entre aiſément ; mais en la leur laiſſant quatre ou cinq heures, ce qui fait découvrir le mal qui eſt dans l'urethre, il ſort une matiere qui caractériſe la Maladie * ; ce ſont des excroiſſances de chairs molles & ſpongieuſes, qui ſe gonflent & s'irritent au moindre excès que fait le Malade. Les bougies fondent & détergent ces chairs ; & les Malades guériſſent en employant le remede, juſqu'à ce qu'il ne vienne plus aucune ſorte de ſuppuration ni de tâches au linge.

Il y a des gens à qui la ſuppuration, dans le commencement, cauſe une pe-

---

* Il eſt eſſentiel de lire à ce ſujet une courte obſervation qui ſe trouve à la page 302 de ce volume.

tite fièvre; mais elle ne doit pas empêcher la continuation du remede ; elle paſſe communément en vingt-quatre heures ; & cela n'arrive même qu'à peu de perſonnes. Il y en a d'autres dont le genre nerveux eſt ſi délicat, & le caractère ſi craintif, que la ſeule approche de la bougie les fait tomber en foibleſſe, à plus forte raiſon ſi on s'obſtine à vouloir la forcer plus qu'il ne faut; un verre d'eau les fera revenir ſur le champ.

Il arrive pour l'ordinaire que dans ces traitemens, les accidens que l'on a éprouvés dans les différentes maladies qu'on a eues, reviennent ; mais à la fin la guériſon s'enſuit radicalement ; & l'on n'y eſt plus ſujet. Quand on reſte un certain tems, ſans remettre une bougie, après avoir ôté la premiere, les chairs du bord de l'ulcère s'approchent & ſe collent, de façon que l'urine ne peut plus paſſer ſans faire un effort ſur ces chairs ; ce qui fait ſortir quelques gouttes de ſang,

qui effrayent fort certains Malades. Si on vouloit les en croire, il faudroit ſur le champ ſuſpendre les panſemens ; il faut, au contraire, s'en donner de garde ; ce ſeroit perdre du tems, ſans remedier à rien, puiſque la même choſe arriveroit de nouveau quand on recommenceroit.

On ne manquera jamais de conſeiller aux Malades, en commençant le traitement, de ſoutenir les bourſes avec un ſuſpenſoir qui approche du ventre, le plus qu'il eſt poſſible, toutes les parties, de peur que le poid de ces mêmes parties n'attire les humeurs, & ne cauſe un gonflement, quelquefois avec inflammation, ſur-tout à ceux qui, pendant la traitement des gonorrhées précédentes, ont eu des dépôts appellés vulgairement *Chaudepiſſes tombées dans les bourſes* : dans ce cas, il faudroit ceſſer pour quelques jours l'uſage des Bougies, & remedier à l'accident par des cataplaſmes adouciſſans & réſolutifs, &

particuliérement par le repos. Il faut même, si on le peut, rester dans son lit; & s'il y a inflammation, une ou deux saignées seront nécessaires, selon le tempérament plus ou moins sanguin du Malade. Si pendant ce tems il ne peut uriner, il faut introduire une bougie fine, la faire entrer & sortir pour faire venir l'urine.

Un Chirurgien qui n'a pas traité beaucoup de personnes attaquées de ces maladies, ou qui n'a vu aucun de ces accidens arriver à ceux qu'il a traités, pourra croire qu'il en est de même à tous les autres, & prendra de-là occasion de négliger ces avis; il n'en sera pas ainsi d'un Praticien à qui le traitement est plus familier; non-seulement il ne négligera aucun de ces conseils; mais il cherchera même à prévenir des accidens que la prudence du Chirurgien & celle du Malade peuvent éloigner.



DISCOURS PRÉLIMINAIRE, *OU* RÉFLEXIONS *SUR LES MALADIES* DE L'URETHRE.

OBJET DE CES RÉFLEXIONS.



PRÈS avoir parlé dans mon *Traité de la Gonorrhée virulente*, du ſiége de cette maladie, de ſes ſignes diagnoſtics & prognoſtics, & de la manière de la guérir, je traiterai aujourd'hui de ſes ſuites.

Quelque variété qu'on y remarque,

elles se réduisent pourtant proprement à deux; un écoulement opiniâtre par l'urethre, & une difficulté d'uriner. C'est un ulcère qui est le principe ordinaire de cet écoulement opiniâtre, qui afflige si souvent les malades; mais quelquefois il n'en suinte que très-peu de matière, que le torrent des urines entraîne & rend insensible. C'est ce que je prouverai plus bas. Actuellement je vais m'attacher à développer tout ce qui a rapport à la difficulté d'uriner. Mais je prie le Lecteur de ne point perdre de vue, que je ne parle ici que des maladies de l'urethre, & non de celles des reins & de la vessie.

Causes de la difficulté d'uriner.

L'urine ne peut couler difficilement, que parce que le diamètre du canal est rétréci. Il est rétréci par tout ce qui cause à ses fibres une contraction contre nature, ou par ce qui remplit une partie de son diamètre, ou parce qui le comprime en dehors, comme le gonflement de quelqu'une des parties qui l'environnent. Les causes sensibles de la difficulté d'uriner vénérienne, sont donc; 1°. le raccourcissement des fibres de

l'urethre ; 2°. les callosités ou cicatrices dures & calleuses que les ulcéres gonorrhoïques mal traités ont laissées dans le canal ; 3°. les caroncules ou carnosités que ces ulcéres, devenus fongueux, y ont fait pulluler ; 4°. les ulcéres calleux, opiniâtres & malins, qui occupent les conduits excrétoires des lacunes de l'urethre, des prostates, des vésicules séminales, & de toutes les glandes qui versent dans l'urethre une liqueur propre à la lubrefier ; 5°. le gonflement considérable du vérumontanum, partie qui devient même quelque fois squirrheuse ; 6°. l'endurcissement, le squirrhe ou la callosité des prostates, ou des vésicules séminales ; 7°. les mêmes parties devenus fongueuses, spongieuses, & qui ont acquis une disposition prochaine à se gonfler à la moindre occasion ; 8°. enfin la formation de quelque concrétion particulière qui diminue le diametre du canal. Nous allons parler en particulier de chacune de ces causes conjointes.

Le raccourcissement des fibres de l'urethre,

PREMIERE CAUSE.

1. Je ne connois que les remedes as-

tringens, âcres & piquans, qui ſoient capables de cauſer le raccourciſſement des fibres de l'urethre. Leurs particules âcres irritant ces fibres, en cauſent la criſpation, qui eſt inſéparable de leur raccourciſſement. Ces particules font ſur les fibres le même effet que la ſanie produite par l'altération que le virus vénérien a cauſée dans les liqueurs qui s'écoulent dans l'urethre, leſquelles, irritant & crêpant les fibres de ce canal, le raccourciſſent de manière qu'il devient incapable de l'extenſion dont il eſt naturellement ſuſceptible, toutes les fois que quelque cauſe oblige le ſang de s'épancher en quantité dans les corps caverneux du pénis; ce qui produit une chaudepiſſe *cordée*; nom qui lui eſt donné, parce que, dans l'éreɛtion, le raccourciſſement de l'urethre fait l'effet d'une corde qui empêcheroit le gland de s'élever. Cet accident, auquel l'état inflammatoire du canal a beaucoup de part, eſt d'autant plus fâcheux, que l'éreɛtion eſt plus fréquente dans les gonorrhées les plus malignes; & c'eſt un de ceux qui fatiguent & qui tourmentent le plus les malades. S'il eſt donc vrai que les aſtringens, dans la gonorrhée, operent ſur l'urethre comme le virus

qui l'a produite, il ne faudroit pas d'autres raiſons pour en en proſcrire l'uſage. Mais ce n'eſt pas la ſeule. Il y a long-temps que les plus habiles Praticiens ſe ſont élevés contre les aſtringens, dans quelque cas qu'on veuille les employer; c'eſt ſur-tout dans la gonorrhée, qu'ils en condamnent l'application; & c'eſt avec beaucoup de raiſon. Quoique cette diſcuſſion ſoit en quelque ſorte étrangère à mon ſujet, puiſque les aſtringens ne ſont communément que des cauſes éloignées de la difficulté d'uriner vénérienne, il eſt trop intéreſſant pour le Public de le déſabuſer de leur efficacité prétendue, pour négliger cette occaſion de le faire.

Effet nuiſibles des aſtringens.

Ceux qui prendront la peine de lire mes obſervations, verront que l'uſage de ces remedes eſt très-infidèle. Beaucoup de mes malades les ont employés en vain; quelques autres, après avoir eu le malheur de les voir réuſſir en apparence, ont été aſſez heureux pour que la nature ſurmontât la violence que ces remedes lui faiſoient; & l'écoulement a recommencé. D'autres enfin, peut-

être parce que les injections étoient en même-temps cathérétiques & aſtringentes, ne l'ont point vu reparoître, mais ont payé, par des maux bien plus grands, le léger avantage de la ſuppreſſion d'un écoulement beaucoup plus incommode que douloureux. Ces injections produiſent ſouvent un ſi grand reſſerrement du canal de l'urethre, que la ſortie de l'urine en eſt interceptée ; & c'eſt ce qui m'a fait mettre cette eſpece de reſſerrement au nombre des cauſes conjointes de la difficulté d'uriner vénérienne.

Il eſt aiſé de concevoir que tous les émolliens ſont propres à remedier à ce rétréciſſement, & qu'ils le font d'autant mieux, qu'ils ont cette vertu dans un dégré plus éminent. Mais que faut-il de plus, pour ne point balancer à bannir entièrement l'uſage des aſtringens, que leur infidélité démontrée, ſoit parce qu'ils n'opèrent pas, ou que leur opération n'eſt pas durable, ſoit parce qu'en ſuppoſant que leur opération ſoit durable, on eſt obligé d'en détruire l'effet, à moins qu'on ne veuille s'expoſer aux accidens les plus fâcheux ? Or, que telles ſoient communément les ſuites de leur uſage, c'eſt ce dont il n'eſt pas poſſible de douter. Je puis en appeller à l'expérience de

tous les Praticiens de bonne foi. Mais comme ils ne peuvent parler à mes Lecteurs, faisons-leur entendre du moins ceux dont l'autorité ne doit leur laisser aucun scrupule. M. Astruc, Liv. III, *de son Traité des maladies vénériennes*, chap. 10, parlant des fautes que l'on commet souvent dans le traitement de la gonorrhée, met de ce nombre, « l'u-
» sage imprudent des injections astrin-
» gentes dans l'urethre aux hommes, &
» dans le vagin aux femmes, avec la
» pierre médicamenteuse de Crollius, le
» colcothar, la poudre de Verny, & avec
» d'autres semblables poudres stypti-
» ques, vitrioliques, alumineuses, &c.
» qui, d'un côté, resserrant l'urethre,
» attirent de fâcheuses stranguries, les-
» quelles ne succèdent que trop souvent
» à la gonorrhée, & qui, de l'autre,
» causent la vérole toutes les fois qu'il
» reste la moindre partie de virus dans la
» semence, ou dans l'humeur séminale
» dont le flux est supprimé. » Il ajoûte, au chap. 4, que l'usage imprudent des injections astringentes, lorsqu'il arrête l'écoulement virulent, doit être regardé comme une des causes de l'abscès du périnée qui survient à la gonorrhée. J'ai rapporté. dans la troisième partie des

premières éditions de cet ouvrage, plusieurs observations qui donnent une juste idée de ces sortes d'abscès, & font voir dans quel abîme de maux ils précipitent les malades.

M. Col de Vilars entre dans un plus grand détail que M. Astruc, sur les mauvais effets des astringens. Je transcris ici ce qu'on en lit au Tome IV *de son Cours de Chirurgie.*

« Cette méthode de guérir la gonor-» rhée virulente, n'est point, dit-il, » moins dangereuse, qu'elle est prompte » & facile. L'expérience n'a que trop » souvent fait connoître que toutes les » injections vitrioliques, astringentes, » ou chargées de sels acides fixes, telles » que celles de Musitan, ou qui sont » faites avec la pierre médicamenteuse, » le colcothar, ou les poudres styptiques » & alumineuses, capables d'arrêter » promptement le cours de la matière, » ne manquent pas de causer des acci-» dens fâcheux, même la vérole uni-» verselle, quand on les emploie au » commencement de la maladie, ou avant » que le virus ait été éteint par les re-» mèdes convenables. En effet, cette » matière qui coule librement, ou qui » commence à couler des organes où se

» trouve le siége de la gonorrhée, venant » à être supprimé tour d'un coup, s'y » accumule, s'y échauffe, s'y exalte, & » infecte toute celle qui s'y rend. Le » virus, augmentant ainsi en force & » en qualité, porte ses impressions sur » toutes les parties de la génération, » reflue même jusqu'aux testicules par » les vaisseaux déférens, excite, dans » tous ces organes, une inflammation » considérable, ou augmente la phlogose » naissante, particulièrement dans l'u- » rethre, & au col de la vessie; ce qu'il » fait d'autant plus facilement, que les » vaisseaux sanguins de ce conduit, res- » serrés & étranglés par les irritations » & crispations que les parties salines » & styptiques de l'injection causent sur » les fibres, forment un obstacle à la » circulation du sang, d'où naissent le » gonflement des corps caverneux & du » tissu spongieux de l'urethre, les ulcères » de ce canal, la dysurie, la strangurie, » & tous les symptomes qui surviennent » à une violente gonorrhée. Si le virus » est fort actif & fort subtil, & qu'il ne » trouve plus son issue par l'urethre, il » pénetre les vaisseaux sanguins & lym- » phatiques, se mêle dans toute la masse » des humeurs, & produit une vérole

» générale, qui se manifeste bientôt par » des maux de tête, des douleurs nocturnes dans tous les membres, des » exostoses, des pustules, des bubons, » ou des ulcères vénériens; à moins que » le levain ne se fixe pendant un certain » temps dans quelque partie organique, » pour se réveiller ensuite à l'occasion » d'une maladie, ou de quelque débauche. Mais si ce virus est lent, tardif, » grossier, ou qu'il n'occupe que les » glandes de l'urethre, & qu'il n'ait » pas eu le temps de s'exalter, & de se » développer, il se fixe & se concentre » dans ces glandes; il les endurcit, & y » reste assoupi, quelquefois un nombre » considérable d'années, sans causer aucun symptôme fâcheux, jusqu'à ce » qu'échauffé ou animé par quelque » cause interne ou externe, il se mette » en action, & produise des accidens » particuliers, qu'on n'attribue jamais à » leur véritable cause ».

M. Col de Vilars, en observant que *les astringens ne manquent pas de causer des accidens fâcheux, quand on les emploie au commencement, ou avant que le virus ait été éteint*, semble insinuer qu'on n'a point à craindre ces mauvaises suites de leur usage, lorsqu'on s'en sert

ſur la fin de la maladie, & après avoir combattu ce virus. J'avoue que les aſtringens pourroient être employés ſans témérité, ſi l'écoulement dépendoit du ſeul relâchement des vaiſſeaux excrétoires; mais l'expérience m'a appris que l'accident incommode, dont il s'agit ici, eſt l'effet d'une ulcère de l'urethre, qu'on n'a pu parvenir à cicatriſer. On ne peut donc être mieux fondé que je le ſuis, à proſcrire en général l'uſage des aſtringens dans la cure de la gonorrhée virulente.

Les calloſités ou cicatrices,

SECONDE CAUSE.

II. Les calloſités ou cicatrices dures & calleuſes, que les ulcères gonorrhoïques mal traités ont laiſſées dans l'urethre après leur guériſon, ſont la ſeconde cauſe conjointe de la difficulté d'uriner vénérienne.

En admettant cette cauſe, outre mon expérience, j'ai pour garant Monſieur Aſtruc. On verra ſouvent reparoître ſur la ſcène cet auteur célèbre, ainſi que Monſieur Col de Vilars, parce qu'outre que leurs ouvrages renferment tout ce

qu'il y a de meilleur dans les traités qui ont été composés avec les leur sur les maladies vénériennes; ils s'expliquent avec tant d'ordre & de netteté, que je n'ai garde de priver mes Lecteurs des lumières qu'ils répandent sur cette matière. Voici donc comme parle M. Astruc, au chaitre 4 du livre 3 du traité déja cité.

« Si les ulcères guérissent enfin,
» comme en effet il n'est pas rare qu'ils
» guérissent, il est à craindre qu'ils ne
» laissent souvent des cicatrices trop
» dures, & ordinairement plus serrées
» que n'étoit la peau en cet endroit
» avant la maladie, qui rideront & ré-
» tréciront le canal de l'urethre, sur-tout
» si les ulcères étoient profonds, & que
» leurs cicatrices soient calleuses; ce qui
» arrive assez souvent dans les ulcères
» de ces parties, qu'on ne peut pas dé-
» terger. Voilà donc une seconde cause
» de strangurie, ou de difficulté d'uriner,
» qui produira souvent la rétention d'u-
» rine, si les cicatrices viennent à se
» gonfler. Pour confirmer ce qu'on
» vient de dire, on peut alléguer l'e-
» xemple de ceux qui ont le malheur
» d'être *bridés*, en passant par le grand
» remède. On sçait que ce triste acci-

» dent n'arrive jamais, que quand on a
» laissé creuser les ulcères dans la bouche
» jusqu'aux tendons des muscles masse-
» ters; mais alors les cicatrices dures qui
» se forment sur ces ulcères, froncent
» tellement ces tendons, & ces tendons
» froncés retirent en haut la mâchoire
» inférieure avec tant de force, qu'il est
» impossible à ces malades d'ouvrir la
» bouche »

Je pourrois citer bien d'autres garants de l'existence des callosités dans l'urethre; mais je me bornerai au seul Dionis, qui, traitant des obstacles que le Chirurgien trouve à l'introduction de la sonde dans la vessie, parle *des callosités le long de l'urethre, causées par des cicatrices d'ulcères, qui l'étrécissent de manière que la sonde ne peut passer, quelqu'effort qu'on fasse pour la pousser.* Il expose encore plus au long la même doctrine, en parlant des carnosités. Ce qu'il en dit se trouvera employé dans l'article suivant.

Les carnosités, caroncules, ou excroissances,

TROISIEME CAUSE.

III. La troisième cause de la difficulté

d'uriner vénérienne, consiste dans les caroncules, carnosités ou excroissances, que les ulcères de l'urethre, devenus fongueux, y ont fait pulluler.

Beaucoup de Chirurgiens & Anatomistes célèbres nient l'existence des carnosités. Tels sont, entr'autres, Palfyn & Dionis, qui réunissent ces deux titres. Voici comme le premier s'explique dans son Anatomie Chirurgicale, partie II. chap. 22: « Comme les cicatrices, qui se » font à ces ulcères, étrécissent le con- » duit de l'urine, on prend impropre- » ment cet étrécissement du conduit, » qui met cet obstacle à la sortie de l'u- » rine, pour une excroissance, à qui » l'on donne le nom de carnosité. Mais » comme dans le corps de ceux qui se » livrent aux excès de la boisson, (il auroit pu dire à tous les excès en général) « leur urine, extrêmement échauf- » fée, irrite l'urethre; cette irritation y » occasionne un dépôt qui cause des » gonflemens autour des cicatrices, qui » sont plus dures & moins flexibles que » le reste du canal; & ce gonflement » opposant autant de digues au passage » de l'urine, lorsqu'en introduisant, dans » le conduit de l'urethre, une bougie ou » une sonde, on sent de la résistance à

» chacun de ces gonflemens, on croit » que l'inſtrument, dont on ſe ſert, eſt » arrêté par autant de carnoſités ».

Il paroît que c'eſt avec réflexion, que Palfyn s'eſt déclaré contre les carnoſités; & voici, ſuivant toutes les apparences, ce qui l'a déterminé.

« M. Garengeot, dit-il plus bas, dans » ſon traité d'Opérations de Chirurgie, » (première édition) rapporte que M. » Arnaud prétend qu'il n'y en a point; » & que M. Petit, fameux Chirurgien » de Paris, qui eſt du même ſentiment, » dit qu'il a ouvert quantité de perſonnes » qui auroient dû être attaquées de ces » prétendues carnoſités ou cicatrices, » & que cependant elles avoient l'in- » térieur de l'urethre très-uni. De ſorte » que l'obſtacle, que le Chirurgien » trouve avec la ſonde, n'eſt autre choſe, » ſelon ces deux Meſſieurs, qu'un gon- » flement du tiſſu ſpongieux de l'urethre, » qui retrécit ce canal, & qui eſt occa- » ſionné par les vaiſſeaux variqueux qui » entrent dans ſa compoſition. (il renvoie ici aux Obſervations de Saviard, obſ. LXXIII.) « M. Petit, ajoûte Pal- » fyn, a fait voir, à l'Académie Royale » des Sciences, la veſſie d'un homme » mort de ſuppreſſion d'urine, qui étoit

» le douzième qu'il eut ouvert mort de » cette maladie, ſans lui trouver aucune » carnoſité dans l'urethre ; & le troi- » ſième, dans lequel la glande proſtate, » faiſant ſaillie dans la cavité de la veſſie » à l'endroit du col, empêchoit la ſortie » de l'urine, & rendoit l'introduction » de la ſonde difficile.

» On a cru, dit Dionis, *Opér. de Chi-* » *rurgie, III Démonſt.* la réalité de cette » maladie ſi bien établie par nos an- » ciens, que perſonne n'a oſé la conteſ- » ter. Ils diſoient que l'humeur virulente » d'une gonorrhée, ſortant ſans ceſſe » des proſtates, corrodoit, par ſon acri- » monie, le conduit de l'urethre, & que » des ulcères il en croiſſoit une chair » fongueuſe, qui faiſoit cette maladie. » Ceux qui prétendoient avoir des re- » mèdes particuliers pour la guérir, » avoient intérêt de confirmer cette er- » reur, plutôt que d'en déſabuſer; & » d'autant plus qu'une telle maladie, » ayant été abandonnée des véritables » Chirurgiens, étoit devenue le partage » de ces coureurs ou diſtributeurs de » ſecrets. ».

Les carnoſités ſont donc, ſelon Dionis, les filles de l'intérêt & de l'impoſture. Les Chirurgiens ont *abandonné*

cette maladie, *devenue le partage des Charlatans.* Cet arrêt ſi dur, prononcé contre les plus grands hommes qui aient traité les maladies vénériennes, contre les plus habiles Chirurgiens des premiers temps, contre le célèbre Paré, eſt motivé dans l'Auteur. « Quelque diligence » que j'aie faite, dit-il, en ouvrant des » corps qu'on accuſoit d'en avoir, je » n'en ai point encore remarqué; & je » n'ai trouvé aucun Chirurgien qui aſ- » ſure d'en avoir vu. J'entends parler » de ceux qui ſont dignes de foi. Je » ſçais qu'il y a beaucoup de gens qui » ont les accidens dont je viens de par- » ler; mais ils ne ſont point cauſés par » les carnoſités. Ce ſont des ſuites d'une » ou de pluſieurs chaudepiſſes, qui ont » ulcéré & corrodé l'urethre en pluſieurs » endroits. Or les cicatrices qui ſe font » à ces ulcères, étant dures, & tenant » de la nature de la calloſité, elles étré- » ciſſent le conduit de l'urine, qui n'a » plus, par conſéquent, tant de facilité » pour ſortir; & ce ſont ces mêmes ci- » catrices qui empêchent le paſſage de » la ſonde, qu'on croit arrêtée par la » carnoſité ».

M. de la Faye, célèbre Chirurgien de Paris, dans ſes remarques ſur les opé-

rations de Dionis, non-ſeulement adopte le ſentiment de ſon Auteur, mais il l'appuie d'autorités.

» Les difficultés d'uriner, dit-il, & » les rétentions d'urine, dans leſquelles » tombent ceux qui ont eu, dans leur » jeuneſſe, une ou pluſieurs gonorrhées, » ſoit qu'elles aient été bien ou mal gué- » ries, ſont occaſionnées par ces der- » nières maladies; (le rétréciſſement du canal par des cicatrices, le gonflement variqueux du tiſſu ſpongieux de l'urethre, & celui de la glande proſtate ſupérieure,) » & non par des excroiſſances » charnues ou carnoſités, comme on » le prétendoit autrefois, & comme » quelques-uns le ſoutiennent encore » aujourd'hui. L'examen de tous les ca- » davres de ceux à qui ces eſpèces de » rétentions ont cauſé la mort, a diſ- » ſuadé de ce ſentiment notre Auteur, » & tous les autres bons praticiens de » nos jours. (V. les Éphémérides d'Al- » lemagne, Cent. I & II, ou la bi- » bliotheque de Chirurgie de Manget, » & l'Obſervation LXXIII de Saviart); » car ils n'ont point trouvé dans l'u- » rethre de ces excroiſſances charnues, » mais des cicatrices dures que les ul- » cères y avoient laiſſées, & qui rétré-

» ciſſoient le canal, ou la glande proſ-
» tate gonflée, qui ſerroit le col de la
» veſſie, ou enfin un gonflement vari-
» queux du tiſſu ſpongieux de l'urethre,
» occaſionné par des débauches de quel-
» que genre qu'elles ſoient. Lorſque ces
» cicatrices dures ont déja diminué le
» diamètre du canal, le gonflement qui
» ſurvient enſuite, bouche bien plutôt
» le paſſage de l'urine. J'ai examiné un
» grand nombre de cadavres de per-
» ſonnes mortes de ces eſpèces de ma-
» ladies, ou qui y avoient été ſujettes
» pendant leur vie, & je n'y ai jamais
» trouvé d'excroiſſance charnue, ni
» même de porreau. Je ne crois pas néan-
» moins qu'il ſoit impoſſible qu'il s'en
» forme dans l'urethre à la ſuite des ul-
» cères qui y ſurviennent, comme il s'en
» forme dans les autres parties du corps ;
» ce qu'on peut aſſurer, après les Ob-
» ſervations dont on vient de parler,
» c'eſt qu'au moins il s'en forme très-
» rarement, & que les cicatrices dures
» du canal, & le gonflement de la glande
» proſtate ſupérieure, & celui du tiſſu
» cellulaire, ſont les cauſes ordinaires
» de l'eſpèce de rétention de l'urine
» dont je parle ».

Après des autorités ſi déciſives, ne

paroit-il pas qu'il n'y ait que l'intérêt, ou l'opiniâtreté dans ses sentimens, qui puisse encore faire soutenir l'existence des carnosités? M. Petit, l'homme de toute l'Europe qui a été le plus dans le cas de s'assurer, par les dissections, de la nature des vices vénériens, & qui, pour emprunter les termes de Palfyn, *a ouvert une quantité* de victimes malheureuses du feu de la jeunesse, se déclarant contre l'existence des carnosités, ne ne semble-t-il pas devoir entraîner tout le monde dans son parti? Dionis, ni aucun Chirurgien de sa connoissance, de ceux du moins qu'il regarde comme dignes de foi, n'en ont jamais remarqué. M. de la Faye n'a jamais trouvé d'excroissances charnues, ni même de porreaux, dans un grand nombre de cadavres de personnes mortes de ces maladies, ou qui y avoient été sujettes pendant leur vie; est-il rien de plus décisif que ces autorités?

Ce n'est point l'intérêt qui m'engage á prendre parti contre ces Auteurs respectables: car, que m'importe au fond le nom qu'on donne aux différens états contre nature de l'urethre, qui, en diminuant son diamètre, s'opposent à la sortie de l'urine? Il me suffit que j'em-

porte aiſément & radicalement ces obſtacles, de quelque nature qu'ils ſoient; & c'eſt auſſi tout ce qui intéreſſe le Public. Ce ſeroit mon avantage, que tout ſe réduiſît à des calloſités. Dionis les regarde comme incurables. Je ferois donc un miracle, en les guériſſant. *Quand*, dit-il, *des calloſités, dans le conduit de l'urethre, ont obligé de faire cette ponction*, (au périnée) *il faut ſe réſoudre à porter la canulle le reſte de ſa vie*; & par ma méthode, on n'a pas beſoin de ponction, ni par conſéquent de porter la canulle le reſte de ſa vie. Mais l'éclairciſſement de cette queſtion, encore indéciſe, m'oblige de prendre parti dans la diſpute; & je le ferai de manière qu'on n'ait rien à me reprocher.

Je reponds d'abord aux autorités que je me ſuis oppoſées; 1°. qu'il eſt poſſible, quoique cela fût ſingulier, que dans le nombre des cadavres ouverts par les Anatomiſtes cités, il n'y en eût aucun qui eut des carnoſités; mais que comme le nombre de ceux qui n'ont pas été ouverts eſt infiniment plus grand, leur argument négatif ne prouve rien, d'autant plus que M. de la Faye convient de la poſſibilité de ces excroiſſances.

Je réponds, 2°. en oppoſant d'autres

autorités qui forment, en ma faveur, un argument affirmatif. Je dis, 3°. qu'on peut induire, du raisonnement de Dionis, qu'il existe des carnosités, sur le rapport de quelques Chirurgiens. Il est vrai qu'il ne les juge pas dignes de foi; mais on sçait assez comment l'on donne ou l'on refuse sa confiance, pour qu'on ne puisse rien conclure de certain du jugement de Dionis. Tous les hommes, par malheur, ne croient trop souvent que ce qui est de leur goût. 4°, Le gonflement variqueux du tissu spongieux de l'urethre, que M. de la Faye admet avec Messieurs Arnaud & Petit, est une espèce de carnosité, comme nous le prouverons plus bas.

Si ces excroissances ont des adversaires célèbres, elles ont aussi de célèbtes partisans. « Les carnosités, dit Paré, » Liv, 29, sont connues par la sonde, » qui ne peut passer librement par le » conduit de l'urine, mais trouve autant » de fois résistance qu'il y a de carnosités. » Pareillement par la difficulté qu'a le » patient, en urinant. L'urine sort gran- » dement déliée, fourchue, de travers, » quelquefois ne vient que goutte à » goutte, avec de grandes épreintes; de » façon que le plus souvent le patient,

» voulant uriner, eſt contraint d'aller à » la ſelle comme ceux qui ont une pierre » en la veſſie. Davantage, après avoir » piſſé, demeure une petite portion de » l'urine derriere la carnoſité ; auſſi fait » la ſemence après le coït ; en ſorte que » le patient, en tel cas, eſt contraint de » comprimer ſa verge, pour faire ſortir » leſdites matières. Aucune fois eſt ar- » rivé à quelques-uns un entière ſup- » preſſion d'urine, qui leur a cauſé une » telle extenſion de la veſſie, qu'il en » enſuivoit une grande inflammation, & » quelques apoſtêmes en divers lieux, » dont l'urine regorgeant en haut, puis » après ſortoit par pluſieurs endroits, » ſçavoir à l'environ du ſiége par le péri- » neum, les bourſes, le pénil & les » aînes, ainſi que j'ai vu à pluſieurs, qui » eſt un mal du tout incurable.

Telles ſont les propres paroles de Paré. Lui refuſera-t-on, parce qu'il eſt partiſan des carnoſités, le titre de *véritable Chirurgien*? Sera-ce *un coureur ou diſtributeur de ſecrets?* Soupçonnera-t-on qu'il eut intérêt de confirmer cette erreur, plutôt que d'en déſabuſer? Tel eſt cependant le jugement qu'il en faut porter, ſi l'on en croit Dionis. Pour moi, j'eſtime qu'il n'a parlé qu'après avoir vu ;

& l'on n'a pas de preuve du contraire à m'alléguer. Peut-être a-t-il trop étendu ce qu'il nomme carnoſité ; mais cette erreur étoit pardonnable, puiſque les calloſités peuvent produire le même effet. Au reſte, c'eſt trop s'arrêter à des préſomptions, quand on peut alléguer des faits inconteſtables.

On ne peut pas ſuppoſer que M. Col de Vilars ait ignoré ce que nous venons de rapporter ; mais il ne lui a pas paru que ces calloſités duſſent lui faire rejetter l'exiſtence des carnoſités. « On a cou-» tume, dit-il, d'attribuer cette ſtrangurie » à des carnoſités engendrées dans l'ure-» thre, en conſéquence des ulcères que » le virus vénérien a cauſés dans ce ca-» nal. Il eſt vrai que ces carnoſités ou » caroncules, qui ne ſont autre choſe » que des hyperſarcoſes, ou excroiſſances » de chair fongueuſes ou calleuſes, peu-» vent s'y former, comme dans tous les » autres ulcères, & *comme effectivement* » *il s'y en eſt trouvé, contre le ſentiment* » *de pluſieurs ;* mais ce n'eſt pas la ſeule, » ni la plus fréquente cauſe de la ſtran-» gurie ». Il veut que ce ſoit des cicatrices, le gonflement du vérumontanum, ou celui des glandes de Cowper, des proſtates, &c. Nous aurons occaſion de

parler

parler de ces cauſes, & d'examiner ſi les carnoſités ſont auſſi rares, que l'Auteur le prétend; il nous ſuffit pour le préſent que, *contre le ſentiment de pluſieurs, il s'en trouve effectivement.* Voyons maintenant M. Aſtruc.

Voici ſes propres paroles, extraites du Liv. III du Traité déja cité, chap. 4. » Comme les ulcères vénériens de l'ure» thre, loin de pouvoir être détergés, « deviennent au contraire chaque jour » plus ſordides, à cauſe qu'ils ſont con» tinuellement arroſés d'une ſemence » purulente, & d'une urine fort âcre, » ils doivent produire ſouvent des ex» croiſſances de chairs, qu'on appelle » carnoſités, ou caroncules, qui ſont » calleuſes ou fongueuſes, groſſes ou pe» tites, larges & plates, ou longues & » menues, ſituées dans tels ou tels en» droits de l'urethre, plus ou moins » nombreuſes, &c, ſuivant le vice ou la » quantité du ſuc nourricier, & ſuivant » l'étendue, le nombre & la ſituation » des ulcères; ce qui ne ſçauroit arriver, » ſans beaucoup gêner le paſſage de » l'urine.

» Je n'ignore pas que pluſieurs Méde» cins regardent aujourd'hui comme une » chimère, l'exiſtence des caroncules de

» l'urethre; & cela, peut-être par cette » ſeule raiſon (vû l'inconſtance des hom- » mes) que les Médecins des derniers » ſiécles n'admettoient point d'autre » cauſe de la ſtrangurie, qui ſuccède à la » gonorrhée. Mais les uns & les autres » ſont également blâmables d'avoir jugé » avec trop de précipitation; les an- » ciens Médecins ont eu tort d'ignorer » les autres cauſes de la ſtrangurie, qui » ſont encore plus conſidérables & plus » fréquentes, & les modernes ne ſont « pas excuſables, de nier témérairement » & ſans ſujet, comme ils font, l'exiſ- » tence de ces caroncules; puiſque l'ana- » logie, tirée des exemples de tous les » ulcères ſordides, en montre la poſſibi- » lité; *& que l'ouverture des cadavres en* » *fait voir la réalité.* Il eſt vrai qu'elles » ne ſont pas ſi communes que l'ont cru » les anciens, & que le croient encore » les Charlatans; mais elles le ſont aſſez, » pour mériter une place parmi les autres « cauſes de la ſtrangurie ».

Quand M. Aſtruc auroit manié mes ſondes auſſi ſouvent que moi, il ne parleroit pas avec plus d'exactitude de la poſition, & de la figure des carnoſités. Mes obſervations ſont foi de la vérité de ce qu'il en dit. Je n'y puis rien ajoûter

après vingt ans de pratique. Mais comment ſe peut-il faire, que *l'ouverture des cadavres faſſe voir la réalité des caroncules*, & que Meſſieurs Dionis, Petit & la Faye, qui en ont ouvert une quantité, n'en aient jamais apperçu? Peut-être que dans les cadavres qu'ils ont ouverts, l'affaiſſement des parties avoit rendu les excroiſſances inſenſibles, ou que réellement les obſtacles qu'ils avoient reconnus pendant la vie des malades, étoient d'une autre nature que les carnoſités.

Comme MM. Aſtruc & Col de Vilars ſe contentent de dire que l'ouverture des cadavres a fait voir la réalité des caroncules, ſans appuyer cette propoſition d'aucun exemple, le Lecteur ne ſera pas ſans doute fâché que je ſupplée à cette omiſſion. M. Antoine Paſcal, dans ſon Traité des gonorrhées, art. III, parle de deux ſoldats morts en 1718, dans l'Hôpital de Milan, qui furent ouverts en préſence de pluſieurs Médecins, & dont on trouva l'urethre toute pleine d'excroiſſances fongueuſes & calleuſes, qui furent cauſes de leur mort, en produiſant une iſchurie ſi rebelle, qu'elle réſiſta à tous les remedes, & qu'on ne put les ſecourir, en leur faiſant une

opération pour procurer la ſortie des urines.

Ce fait eſt inconteſtable ; & je n'aurois oſé l'employer dans un Mémoire que je préſentai, en 1730, à M. le Comte de Garelli, premier Médecin de l'Empereur Charles VI, qui voulut être inſtruit de ma doctrine & de ma pratique, pour le traitement des ſuites des gonorrhées, avant de confier à mes ſoins quelques Seigneurs des plus qualifiés de la Cour Impériale ; je n'aurois, dis-je, oſé l'avancer dans ce Mémoire, s'il avoit été le plus légérement douteux.

Mais quel beſoin ai-je d'appeller les Morts à mon ſecours, pendant que je duis faire parler les Vivans ? J'offre à tous les incrédules, de leur faire toucher les carnoſités, de manière à ne leur laiſſer aucun ſcrupule. On ne peut me faire un plus grand plaiſir, que de me prendre au mot. Je leur démontrerai, autant qu'on le peut démontrer phyſiquement, qu'il ſe forme, dans le canal de l'urethre, de vraies excroiſſances, totalement différentes du rétréciſſement cauſé par des cicatrices. Car s'il n'y avoit qu'un ſimple rétréciſſement, produit par cette cauſe, les portions du canal, les plus voiſines de cet obſtacle, ſeroient

plus étranglées, & les plus éloignées le ſeroient moins. Ainſi ce conduit ſeroit formé comme de deux entonnoirs, dont les pointes ſe réuniroient à la cicatrice. Or j'offre de faire voir que la carnoſité eſt une eſpèce de fongus qui croît dans une partie du canal, ſans qu'en-deçà ni au-delà, il y ait le moindre rétréciſſement. Et j'ai fait voir à beaucoup de Médecins & Chirurgiens, des plus habiles & des plus célèbres, la vérité de ce que je dis, en panſant en leur préſence un de mes Malades.

Je cite celui-ci par préférence à pluſieurs autres, parce que la carnoſité ou excroiſſance étoit viſible. Elle bouchoit entièrement le canal, depuis la racine du gland, juſqu'à une fiſtule incurable, qu'il avoit au milieu de l'urethre; & c'étoit par cette fiſtule, qu'on voyoit diſtinctement la carnoſité. Or j'en prens à témoins tous ceux qui l'ont vue; & je leur demande ſi elle n'étoit pas un vrai fongus, totalement différent des cicatrices, qui auroient pu rétrécir le canal. Je puis encore citer un Malade que j'ai panſé en préſence de beaucoup de gens du métier; & je leur demande ſi l'excroiſſance, qui commençoit à quelques lignes de l'orifice de l'urethre, qui avoit pluſieurs

pouces de longueur, & qui ne laiſſoit échapper l'urine que par une petite ouverture, unique reſte du canal obſtrué ; je demande, dis-je, ſi elle étoit un ſimple rétréciſſement de l'urethre, & ſi le diamètre de ce canal n'étoit pas le même, depuis l'orifice juſqu'à la naiſſance de la carnoſité ? Je pourrois encore citer, s'il en étoit beſoin, une obſervation de M. Fitz-Gérald, Profeſſeur de l'Univerſité de Médecine de Montpellier, qui aſſure que dans cette ville, il en a vu une qui végétoit ſi conſidérablement, que le Malade étoit obligé, de tems en tems, d'emporter avec les ciſeaux la partie qui ſortoit hors de l'urethre. Que les perſonnes qui nient les carnoſités, m'expliquent comment un ſimple rétréciſſement du canal peut être ſuivi d'un pareil effet.

On le déduiroit ſans doute plus aiſément d'un autre explication, dans laquelle on a recours au bourſoufflement de l'urethre, qu'on prétend en impoſer pour des carnoſités. La membrane interne de l'urethre, dit-on, ayant été affoiblie, ou, ſi l'on veut, détruite par l'ulcère vénérien, il n'eſt par merveilleux que, quelque cauſe venant à gonfler le tiſſu cellulaire de l'urethre qui

répond à cet endroit, il s'étende dans le canal du côté où il ne trouve point de résistance, & par conséquent à l'endroit où l'ulcère l'a rongé. On a vu, dans le passage que j'ai extrait ci-dessus, des remarques de M. de la Faye, sur les opérations de Dionis, *que le gonflement variqueux du tissu spongieux de l'urethre, occasionné par des débauches de quelque genre qu'elles soient*, est une des causes qu'il reconnoît de la strangurie vénérienne.

On explique fort bien par-là un phénomène observé quelquefois, qu'une sonde de plomb, ou autre, rétablit promptement le libre cours de l'urine, en affaissant le tissu cellulaire boursoufflé; comment ce tissu fait encore saillie dans l'urethre un moment après que la sonde en a été retirée; & comment on a pu trouver quelquefois l'urethre sans embarras dans les cadavres des personnes qui avoient été sujettes à des carnosités jusqu'à leur mort. La raréfaction des liqueurs, qui dure autant que la vie, tenoit les cellules du tissu spongieux, gonflées au-delà du niveau du canal intérieurement. Cette force cessant d'agir, les cellules s'étoient vuidées peu-à-peu, & avoient repris leur volume naturel.

Tout ce raiſonnement eſt ſi juſte & ſi conforme à mes ſentimens & à mon expérience, que je ne crains point de l'adopter ici. L'objection qu'on a voulu en tirer contre les carnoſités, ſe tournera aiſément en preuve de leur exiſtence. Qu'eſt-ce en effet, que ce bourſoufflement du tiſſu ſpongieux de l'urethre, qui s'affaiſſe par la compreſſion, & qui revient ſi facilement, qu'une vraie carnoſité, laquelle, plus molle & plus petite dans ſa naiſſance, cède à l'inſtrument qui la preſſe; mais qui, groſſiſſant peu-à-peu, & acquérant plus de conſiſtance, réſiſte davantage, & parvient à intercepter le paſſage de l'urine? L'exulcération de l'urethre, en détruiſant la membrane interne qui contenoit le tiſſu ſpongieux, a donné lieu à cette excroiſſance.

L'opération de mon remede eſt d'accord avec ces vérités. Il agit en mettant en fonte & en ſuppuration, ces mauvaiſes chairs ſans toucher aux bonnes. Qu'on ne s'imagine pas que je veuille lui donner de l'intelligence; s'il fait en quelque manière le diſcernement du ſain & du vicié; c'eſt que ce dernier eſt de nature à recevoir l'impreſſion des parties actives de mon remede; au lieu que la membrane interne de l'urethre

met le premier à l'abri de leur atteinte. D'ailleurs un mouvement inteſtin, occaſionné par ces mêmes parties, ranime & remet en jeu le virus, qui eſt ordinairement engourdi & appéſanti dans ces chairs gonflées. Il n'eſt donc pas ſurprenant que mon remede agiſſe ſur ces parties ſans nuire à celles qui n'ont rien de mal-ſain. Cette vérité ſe prouve par une expérience que je réitérerai toutes les fois que l'on voudra. J'introduirai une de mes ſondes dans l'urethre d'une perſonne ſaine, & l'y laiſſerai autant de tems qu'il ſera néceſſaire, pour qu'elle agiſſe ſur tous les corps glanduleux qui l'avoiſinent; je retirerai ma ſonde, ſans que l'œil le plus fin puiſſe s'appercevoir qu'aucune liqueur étrangère s'y ſoit attachée. Je mettrai tout de ſuite cette ſonde dans l'urethre d'un Malade; & en moins de tems qu'elle ne ſera reſtée dans l'urethre de la perſonne ſaine, elle ſe chargera d'une matière purulente qu'aura fournie la partie malade de l'urethre. On peut même s'épargner les frais de cette double opération: il ſuffit de faire attention que la ſonde, introduite dans un urethre malade, ne ſe charge de matière purulente, qu'à l'endroit qui a touché la partie, ou les parties affectées. Je con-

clus de ces raiſonnements que, puiſque mes ſondes mettent en ſuppuration ce corps quelconque, qui obſtrue le canal de l'urethre, ou qui le remplit en partie, c'eſt une mauvaiſe chair, une ſubſtance contre nature, une hyperſarcoſe, ou, ſi l'on veut, une ſaillie ou excroiſſance du tiſſu ſpongieux de l'urethre, qui s'eſt, pour ainſi dire, extravaſé dans ce canal, par l'ouverture que l'ulcère y a cauſée, en détruiſant en partie la membrane interne.

Je ne cherche point à diſputer, mais plutôt à éclaircir cette importante matière, & à être utile à l'humanité, ſi ſouvent affligée des ſuites de la gonorrhée. Je le répète donc: le tiſſu ſpongieux de l'urethre eſt la matière ordinaire des excroiſſances que je détruis par mes remèdes; & ſa ſtructure particulière concourt infiniment à la production de ce mal; mais l'exulcération qui en a été le principe, l'entretient preſque toujours par ſon opiniâtreté; ces carnoſités peuvent varier infiniment; je n'entrerai dans aucune diſcuſſion ſur leur différente nature; il me ſuffit qu'elles exiſtent & qu'elles cèdent à ma méthode.

Quelqu'inutile qu'il puiſſe paroître, de multiplier les preuves de l'exiſtence de

ces carnoſités, je ne puis négliger de m'appuyer de l'autorité d'un Chirurgien de Paris, à qui la cure des maladies vénériennes avoit acquis de la réputation. Voici comme s'explique M. Dubois, *nouveau Traité des maladies vénériennes*, *page 22*. « Lorſque la gonorrhée eſt pro- » duite par un virus auſſi pénétrant, il » arrive ſouvent qu'il dérange conſidéra- » blement le tiſſu de l'urethre, qui par ſa » ſtructure délicate, nerveuſe & très- » ſenſible, & ſuſceptible des irritations » les plus vives, & les douleurs les plus » aiguës, jette les Malades dans des in- » quiétudes terribles, & laiſſe encore » ſouvent, après avoir été calmées, des » ſuites qui ne ſont pas moins fâcheuſes » pour les Malades & pour les Chirur- » giens délicats, que tout autre ſymp- » tôme vérolique. Ces mauvaiſes ſuites » ſont des carnoſités, dans le traite- » ment deſquelles bien des Chirurgiens » échouent. Ces ſortes d'excroiſſances, » qui occupent le canal de l'urine, cau- » ſent des peines inexprimables aux » pauvres Malades, & des déboires in- » finis à la plûpart des Chirurgiens ».

Je remarquerai, en terminant cet article, qu'il y a des carnoſités de deux eſpeces; les unes ſans ulcère manifeſte,

& d'autres ſenſiblement ulcérées. *Elles ſont jugées calleuſes*, dit Ambroiſe Paré, *quand il n'en ſort aucune humidité ſuperflue.* Celles qui ſont ulcérées ſe connoiſſent au pus qu'elles rendent. Outre les exemples de ces dernieres, qu'on lira dans mes obſervations, j'en trouve une dans le Mémoire que j'ai préſenté à M. le Comte de Garelly.

Au mois d'Avril 1728, M. le Marquis de Prié, de Turin, me fit venir dans cette capitale, pour y voir le ſieur Maurice Franquetti, ſon Maître d'Hôtel, attaqué d'une ſtrangurie. La ſonde que je lui introduiſis dans l'urethre, ne trouva d'obſtucles qu'aux véſicules ſéminales & aux proſtates, où je reconnus des excroiſſances de chairs ulcérées, qui ne me permirent pas d'avancer davantage ſans douleur. Ayant entrepris le traitement de ce malade, il fut parfaitement guéri à la fin de Mai ſuivant, quoiqu'il fût incommodé de ſa maladie depuis 1716. Il avoit joui d'une bonne ſanté juſqu'en l'année 1730, que je préſentai mon Mémoire à M. de Garelly, que je mis en état de vérifier le fait, en lui diſant que le Sieur Franquetti étoit alors à Vienne.

Les ulceres de l'urethre,

QUATRIEME CAUSE.

IV. Je viens à la quatrieme cauſe de la difficulté d'uriner vénérienne, que j'ai dit être les ulcères calleux, opiniâtres & malins, qui occupent les conduits excrétoires des lacunes de l'urethre, des proſtates, des véſicules ſéminales, & de toutes les glandes, qui verſent dans l'urethre une liqueur propre à le lubréfier.

Il reſte ſouvent, après l'abolition totale de tous les ſymptomes de la gonorthée virulente, un écoulement opiniâtre, que l'on connoît dans le monde ſous le nom de *relâchement des vaiſſeaux*. « Quand on a eu le malheur, dit M. Aſtruc dans ſon Traité des maladies vénériennes, l. III, c. IV, p. 111, « d'avoir » eu pluſieurs gonorrhées, & quelque- » fois quand on n'en a eu qu'une, mais » longue & opiniâtre, on ſe trouve ſou- » vent expoſé pendant des mois, des » années, & même pendant toute la vie, » à un flux involontaire de ſemence...... » Ce flux eſt tantôt médiocre, mais con- » tinuel, ſoit que les Malades marchent, » ſe repoſent, ou faſſent quelqu'autre » fonction; tantôt il eſt plus rare, mais

» plus abondant ; & il coule en plus
» groſſes gouttes, lorſque les Malades
» font le moindre effort pour aller à la
» ſelle, lorſqu'ils s'occupent de penſées
» laſcives, ou qu'ils ſe diſpoſent à l'acte
» vénérien ».

Je l'ai déja remarqué; cet écoulement, dans l'uſage ordinaire, eſt qualifié d'un ſimple relâchement de vaiſſeaux ; & tous ceux qui en ſont attaqués, le regardent comme indifférent pour les ſuites, & comme ſimplement incommode pour le tems.

Je voudrois bien qu'il me fût permis de ne pas troubler leur ſécurité ; mais leur intérêt & celui de la vérité auroient à ſouffrir de cette complaiſance : en convenant donc, comme je l'ai déja fait, de la poſſibilité du relâchement des vaiſſeaux excrétoires de l'urethre, qui peut avoir lieu, comme celui de tous les autres conduits du corps humain, j'entreprends de prouver que l'écoulement, dont il s'agit ici, eſt preſque toujours l'effet d'un véritable ulcère, qui a réſiſté aux remedes par leſquels les autres accidens de la gonorrhée ont été ſurmontés ; &, ce qui paroîtra peut-être ſurprenant, les premieres preuves que je donnerai de mon ſentiment, ſeront tirées des ouvra-

ges de ceux qui ont adopté le ſentiment contraire. Voici comme s'explique à ce ſujet M. de la Mettrie, *nouveau Traité des maladies vénériennes*, *page* 165.

« Quelquefois la matiere de la gonor-
» rhée devient brune, ſemblable à de
» la lie d'huile, paroît mêlée d'un peu
» de pouſſiere, & n'eſt point adhérente.
» Alors il eſt impoſſible de la guérir ſans
» qu'il reſte toujours un petit écoule-
» ment, parce que l'*urethre étant rongée*
» *par l'âcreté du venin, il ſe forme des*
» *ſinus qui cauſent de la douleur toute la*
» *vie, & que les remedes ne font qu'aug-*
» *menter*. Il qualifie, page 193, ce petit
» écoulement d'un *écoulement éternel*; &
» il ajoûte, qu'il vient de la dilatation
» des vaiſſeaux paralytiques, auxquels
» il eſt impoſſible de rendre leur état,
» leur ton & leur reſſort naturel ».

L'auteur, dans ces paſſages, ne paroît pas d'accord avec lui-même. *Le petit écoulement éternel* vient des ſinus que le venin a creuſés dans l'urethre; ſinus accompagnés d'une douleur que les remedes ne font qu'augmenter: dans la ſuite, ce n'eſt plus qu'une ſimple atonie. Mais comment l'atonie eſt-elle accompagnée de douleur, elle qui eſt la diſpoſition la plus prochaine à l'inſenſibilité? Com-

ment les remedes augmentent-ils un ſentiment incommode, ſi ce n'eſt par des irritations qui ſont le ſeul remede de l'atonie ? M. de la Mettrie, dans le premier paſſage, a parlé en homme éclairé, & en obſervateur de la nature ; mais, s'étant ſans doute laiſſé entraîner par le torrent, il s'eſt conformé dans le ſecond au langage vulgaire.

Il n'eſt point étonnant que Monſieur de la Mettrie, partant de cette doctrine, ajoûte : « mais ce flux n'eſt pas plus à » craindre que ſi, après un catharrhe » fort long, la membrane pituitaire de » Schnéider ſéparoit plus de mucoſité » qu'auparavant. On peut ſe marier avec » cet écoulement, ſans crainte de ſouil- » ler le lit nuptial ; il n'y a rien de vi- » rulent ».

La gonorrhée, celle du moins qui eſt un peu conſidérable, eſt produite par un ulcère ; c'eſt ce dont tous les Auteurs conviennent. L'âcreté du venin forme des ſinus qui cauſent de la douleur toute la vie ; & l'écoulement qui eſt produit par ces ſinus, n'a rien de virulent ! En vérité, cela eſt incòncevable.

M. Aſtruc eſt bien éloigné de penſer de même. « Nous avons déja » remarqué, dit-il, liv. III, chap. IV,

« que le flux virulent de la gonorrhée » produit presque toujours des ulcères » en différens endroits de l'urethre, & » sur-tout aux extrémités des canaux » excrétoires des vésicules séminales, « & des prostates : or quand il arrive » que la gonorrhée est négligée ou mal- » traitée, (ce qui arrive presque toujours, selon moi) » il est rare que ces » ulcères viennent à une parfaite guéri- » son, principalement ceux qui atta- » quent les canaux excrétoires de ces » réservoirs, ou qui en sont proches; » parce qu'ils sont continuellement irri- » tés & entretenus par l'humeur viru- » lente qui en découle. Ainsi, de légers » & de superficiels qu'ils étoient d'abord, » ils doivent devenir nécessairement, à » la longue, malins, fistuleux & calleux; retrécir par-là plus ou moins le » canal de l'urethre; empêcher plus ou » moins le passage de l'urine; selon que » l'effervescence ou l'acrimonie du sang, » augmentée par quelque faute dans le » régime, fera gonfler plus ou moins » leurs bords ».

Voilà, sans contredit, un langage bien différent de celui de M. de la Mettrie. Est-il besoin de demander à M. Astruc, si l'écoulement dont nous parlons est

virulent ? C'eſt la ſuite des mêmes ulcères qu'à produits la gonorrhée mal traitée, qui ſont devenus malins, fiſtuleux & calleux, c'eſt-à-dire, d'une qualité bien plus mauvaiſe qu'ils ne l'étoient, dans le tems que la gonorrhée étoit récente. Par quel miracle, lorſqu'ils deviennent d'un plus mauvais caractere, la ſanie, qui continue d'en couler, ſeroit-elle innocente ? Tout nous porte, au contraire, à croire que, dans ce cas, elle doit être très-virulente.

Il faut pourtant convenir que M. Aſtruc ne tient pas par-tout le même langage ; car il dit, au chap. 10 du même livre, en parlant de la gonorrhée vénérienne, que, « tant celle qui » eſt accompagnée de phlogoſe, & cau» ſée par une contagion récente, que « celle qui eſt déja ancienne, & qui a » dégénéré en flux habituel de ſemence, » ſubſiſte ordinairement après les fric» tions mercurielles les plus régulieres. » Il eſt vrai qu'au lieu d'être virulente, » comme avant les frictions, elle eſt » une gonorrhée ſimple & ſans virus, » & ne ſauroit plus ſe communiquer. » Nous avons vu, ajoûte-t-il, que la » gonorrhée virulente & nouvelle dé» pend toujours d'une phlogoſe ou d'une

» inflammation ulcéreuſe, qui occupe, » dans les hommes, l'urethre... La phlo- » goſe & l'exulcération peuvent reſter » pendant quelque tems dans quelques- » unes de ces parties, ou dans pluſieurs à » la fois, même après que le mercure » a détruit le virus... Après l'uſage des » frictions, elles ne ſont plus entrete- » nues par le virus, & n'en contiennent » plus du tout; & ce ſont de ſimples » écoulemens... qui dépendront alors » du ſimple vice des parties, & que la » longueur du tems, avec un régime » convenable, ſuffit quelquefois pour » guérir, mais qui pourroient devenir » nuiſibles par leur durée, & qu'il vaut » mieux guérir par l'uſage des reme- » des ».

M Aſtruc, dans ce paſſage, comme dans le précédent, reconnoît l'exiſtence des ulcères gonorrhoïques pendant un grand nombre d'années; il ne differe de lui-même, que parce qu'il en croit le virus détruit par les frictions mercurielles. Je ne nierai point que le virus vénérien ne puiſſe abſolument être éteint par le mercure, tandis qu'un vice local, comme une trop grande déperdition de ſubſtance, perpétuera l'ulcère de l'urethre; mais, fondé ſur mon expé-

rience, je puis aſſurer que ce cas eſt extrêmement rare. Au reſte il me ſuffit, pour le préſent, que l'exiſtence des ulcères ſoit reconnue par cet Auteur & par les autres ; je ferai toucher au doigt, dans peu, que leur nature n'eſt aucunement changée.

Ce ſujet eſt trop intéreſſant pour n'être pas traité un peu au long. Aux autorités ci-deſſus rapportées, j'en vais joindre une troiſieme qui eſt encore plus préciſe ; c'eſt celle de feu M. Guiſard, qui s'eſt acquis de la réputation à Montpellier, dans le traitement des maladies vénériennes. Voici comme il parle dans ſa *Diſſertation-pratique ſur les maux vénériens*, 2e *édit. page* 200. « Il eſt » des gonorrhées qui laiſſent de grandes » incommodités après elles, *ccmme un* » *flux de ſemence preſqu'incurable*, des » incontinences d'urine, des difficultés » d'uriner, des carnoſités qui durent » toute la vie ».

Il ne faut point s'imaginer que, par ce flux de ſemence, l'Auteur entende une ſimple atonie des vaiſſeaux excrétoires des glandes ; il explique nettement ſa penſée, p. 203. « Celles, dit-il, » qui ſont accompagnées de carnoſités, » ne ſauroient être plus fâcheuſes. *Un*

» *flux de matiere purulente qui ne tarit* » *point,* une ordure continuelle, la peine » que l'on ſouffre à rendre ſes urines, & » la néceſſité qu'il y a de toujours gar- » der une ſonde de plomb, prouvent » aſſez clairement qu'il vaudroit en ef- » fet mieux, pour le Malade, qu'il fût » atteint d'une maladie vénérienne com- » plette, dont il ſeroit ſûr de ſe voir » bientôt délivré, que d'une gonorrhée » d'autant plus incommode, qu'elle eſt » longue, & qu'elle réſiſte ſouvent à » tout ».

M. Guiſard, en s'expliquant auſſi nettement, m'épargne la peine de déduire, par des conſéquences tirées de ſes principes ou de ſes obſervations, la preuve de la vérité que je veux établir. *Ce flux de ſemence preſqu'incurable*, eſt nommé plus bas *un flux de matiere purulente, qui ne tarit point.* Or un flux de matiere purulente qui ne tarit point, peut-il reconnoître une autre cauſe, qu'un ulcère toujours ſubſiſtant?

Je ſuis en état de confirmer ces preuves, tirées des obſervations & des principes que les Praticiens les plus célebres ont conſignés à la poſtérité, par des preuves que me fournit mon expérience. « On juge, dit M. Aſtruc, liv. III. c. IV,

qu'il y a des ulcères internes par le pus qui ſort fréquemment de l'urethre. Si j'en fais donc ſortir de ce canal, il faut en conclure néceſſairement, qu'il y a ulcère. Or il eſt aiſé, je ne dis point aux perſonnes que je traite, mais à tous ceux qui veulent viſiter mes ſondes, quand je les retire de l'urethre, de s'appercevoir qu'elles ſont chargées de pus, en un ou pluſieurs endroits, ſelon qu'il y a un ou pluſieurs ulcères.

M. de la Faye décide formellement la queſtion dans ſes remarques déja citées. « J'ai ouvert, dit-il, des cada- » vres de perſonnes, qui avoient été » traitées par cette méthode, (les cauſtiques & les ſondes tranchantes) « & » j'y ai trouvé, dans le tiſſu cellulaire de » l'urethre, des ſinus de la longueur de » deux pouces ou environ, & qui s'éten- » doient vers la glande proſtate ſupé- » rieure ; j'ai remarqué que ces ſinus » rendoient du pus ; qu'ils étoient cal- » leux, parfaitement ronds, & aſſez » grands, pour qu'on pût y introduire » une bougie, & que l'ouverture étoit » ſituée au même endroit que l'obſtacle » qui avoit cauſé la rétention d'urine ; » ce qui prouve que ces ſinus étoient de » fauſſes routes, formées par les bougies

» chargées de cauſtiques, ou par les ſon-
» des tranchantes ». M. de la Faye ne réſoud pas la queſtion de la nature vénérienne ou non, de ces ulcères; mais il réſulte évidemment de ſes obſervations, qu'il peut ſubſiſter, pendant longtems, des ulcères dans l'urethre; & c'eſt tout ce que je demande, parce que j'ai ſuffiſamment prouvé qu'ils doivent être de la nature de la cauſe qui les a produits.

Les partiſans du *relâchement*, ou de l'*atonie des vaiſſeaux* excrétoires des veſicules ſéminales, ne ſe rendront peut-être pas à l'évidence de ces raiſonnemens. Ils pourront objecter *que mon remede en picotant les parois des vaiſſeaux ſur leſquels il eſt porté, en fondant par ſon activité des liqueurs épaiſſies dans leurs tuyaux, peut rétablir leur ton naturel, & tarir la ſource d'un écoulement qui ſera produit par leur relâchement.*

Avant que de répondre à cette objection, je crois devoir faire quelques réflexions ſur l'action des toniques.

L'expérience, par malheur, ne nous apprend que trop l'inſuffiſance des remedes toniques contre les maladies d'atonie. Mais d'où vient-elle cette inſuffiſance ? de ce qu'on ne peut porter le

remede ſur la partie qui eſt originairement attaquée ; de ce que ce n'eſt que par la voie de la circulation, que ces parties actives peuvent ſe porter juſqu'à la cauſe du mal. Or les parties qui ſont les premiers principes de la tenſion des fibres, ſont entiérement hors du courant de la circulation ; mais fuſſent-elles au milieu de ce courant , la vertu des toniques, altérée par les différentes digeſtions qu'ils ont ſubi, le peu de leurs parties qui peut s'appliquer à l'endroit malade , ſont deux raiſons plus que ſuffiſantes, pour expliquer leur peu d'effet dans les maladies d'atonie.

Mais c'eſt tout autre choſe dans le cas dont il s'agit : tout le genre nerveux eſt bien diſpoſé ; il n'eſt uniquement queſtion que d'un vice local : on peut porter le remede ſur le mal même ; &, s'il y a des toniques aſſez actifs pour reſſerrer l'urethre de maniere à former un obſtacle preſqu'inſurmontable aux cauſes qui procurent la ſortie de l'urine , on ne peut douter que ces mêmes remedes n'aient une force ſuffiſante, pour rendre le ton à quelque canal affoibli , ou relâché : & , par conſéquent, de ce que les remedes toniques ſont impuiſſans contre cette prétendue paralyſie, on eſt autoriſé

riſé à conclure, que cette paralyſie eſt purement imaginaire ; & c'eſt la conſéquence que je tire du ſuccès infaillible de mon remede contre la prétendue paralyſie.

Après ces remarques générales, je réponds que je ſerois bien fâché que mon remede eût autant d'activité, que les toniques que l'on a employés ſans ſuccès contre l'écoulement dont il s'agit : il ſeroit auſſi pernicieux qu'il eſt ſalutaire.

J'ajoute qu'il n'eſt pas queſtion de la poſſibilité, quand il s'agit de faits ; & que l'effet qu'il produit, démontre qu'il n'eſt point pris dans la claſſe des toniques : car l'effet des toniques ſeroit d'empêcher celui de mon remede. En effet, c'eſt réellement en faiſant recommencer l'écoulement originel de la gonorrhée, que mon remede agit ; &, s'il eſt quelquefois long-tems à mettre les humeurs en ſuppuration, la cure en eſt d'autant plus longue. Au reſte, ce n'eſt point au remede qu'il faut s'en prendre, c'eſt à la nature des obſtacles ſur leſquels il agit, qui ſont plus ou moins diſpoſés à recevoir le mouvement fermentatif qui produit la ſuppuration. Il peut donc diviſer les liqueurs épaiſſies dans

les bords calleux des ulcères, & en conſéquence, aider la vertu tonique ou ſyſtaltique des fibres à les faire ſortir; mais ce n'eſt point en les fortifiant, ou les reſſerrant, ce qui eſt la maniere d'agir des toniques, c'eſt en mettant en ſuppuration des humeurs épaiſſies dans les bords des ulcères, ou dans les excroiſſances fongueuſes ou calleuſes de l'urethre, qui ne ſont, comme je l'ai déja dit, que des ulcères qui ont produit des végétations, leſquelles ont formé ſur la ſolution de continuité une eſpèce de croûte, qui ſouvent interrompt l'écoulement purulent. C'eſt cependant de la continuation de cet écoulement, que dépend la guériſon; & ſa ſuppreſſion produit les accidens qui obligent d'avoir recours à moi, & que je me crois ſeul, juſqu'à préſent, en état de guérir radicalement.

Or, de ce que mon remede n'agit qu'en procurant une ſuppuration, j'ai droit d'en conclure l'exiſtence précédente d'ulcères qui fourniſſent le pus. Car, quand il ſeroit vrai que mon remede ſeroit cauſtique, ce qui le rendroit propre à produire des ulcères, il eſt connu de tous les Praticiens, qu'il n'attireroit point une ſuppuration auſſi prompte-

ment que le font mes ſondes. En effet, le premier effet des cauſtiques eſt de produire une eſcarre ; & ce n'eſt qu'à la chûte de l'eſcarre, que la ſuppuration commence ; or la chûte de l'eſcarre qu'ont produite les cauſtiques, eſt ſouvent l'ouvrage de pluſieurs jours ; mais elle ne l'eſt jamais de peu d'heures ; au lieu qu'en trois ou quatre heures au plus, & ſouvent en moins de tems, mon remede met en ſuppuration les corps étrangers qui ſont dans l'urethre. Mon remede n'a donc rien de cauſtique, rien qui ſoit propre à ulcérer les parties ſaines.

On ne ſera point ſurpris que je m'arrête à prouver que mon remede n'a rien de cauſtique, quand on ſaura que l'envie qu'exciterent contre moi les ſuccès que j'ai eus, a été aſſez envenimée, pour faire dire qu'il n'étoit pas bien merveilleux, que je trouvaſſe des ulcères dans l'urethre des malades qui ſe mettent entre mes mains, puiſque je les y faiſois naître. Quelqu'autoriſé que je ſois, par la continuité de mes ſuccès, à payer de mépris ces diſcours auſſi calomnieux que contraires aux idées de la bonne Chirurgie, & que le meilleur moyen que j'aie employé, & que je

puiſſe employer à l'avenir, pour m'en venger, ſoit de continuer à me rendre utile à ceux qui ont beſoin de mon miniſtere, comme on ne peut être trop délicat ſur l'honneur, je vais détruire ſans reſſource cette pitoyable objection.

Il ne faut pour y réuſſir, que rappeller au Lecteur ce que j'ai déja dit que je puis laiſſer quatre heures, & plus, ſi l'on veut, une ſonde dans l'urethre d'une perſonne ſaine, d'où elle ſortira ſans veſtige de pus; & que la même ſonde s'en chargera, ſi, en ſortant de cet urethre, je la fais entrer dans un urethre malade. J'en ai dit la raiſon; par conſéquent ce n'eſt pas ma ſonde qui a cauſé l'ulcère; car il n'y a pas de raiſon pourquoi elle n'agiroit pas ſur un urethre, tandis qu'elle agit ſur une autre.

Je prie le Lecteur de ſe rappeller encore que j'ai dit au même endroit, que mes ſondes ne ſe chargeoient de pus que dans leur partie qui répond à la partie malade de l'urethre. Comme, avant que de les introduire, j'ignore quelle eſt cette partie malade, je ſuis obligé d'étendre mon remede ſur toute la ſurface de la ſonde; ſi c'eſt la ſonde qui produit l'ulcère, je prie qu'on me diſe

car j'avoue que je n'en ſais pas la raiſon, pourquoi elle ne ſort pas chargée de pus dans toute ſa longueur ; je demande encore pourquoi une nouvelle ſonde que j'introduis le lendemain, s'en trouve chargée au même endroit ſeulement où l'étoit celle de la veille.

Ces raiſonnemens ſont plus que ſuffiſans, pour prouver que mes ſondes ne forment point les ulcères de l'urethre. Mais, pour ne négliger aucun avantage, je vais prouver qu'il eſt impoſſible que mes ſondes produiſent cet effet : & voici mon raiſonnement. Il n'y a que les cauſtiques qui puiſſent produire des ulcères ; donc ſuivant la ſuppoſition, mes ſondes doivent être cauſtiques. J'accorde encore, contre la vérité, que les cauſtiques produiſent une ſuppuration ſur le champ, au lieu d'une eſcarre. C'eſt donner à mes adverſaires tout l'avantage poſſible. Malgré cela, il n'eſt pas poſſible que mes ſondes ſoient cauſtiques. Car le tiſſu de l'urethre eſt d'une ſenſibilité ſi grande, que beaucoup de malades ont de la peine à ſupporter le contact d'un corps étranger dans ce canal. Que ſeroit-ce donc, ſi l'on y portoit un cauſtique, même le plus doux qu'il ſeroit poſſible d'imaginer ? Quelles irri-

tations ses sels âcres, qui ne peuvent jamais être parfaitement enveloppés ou émoussés, tant que le remede pourra se dire caustique, ne produiroient-ils pas? Comment les Malades, à qui le contact d'un corps étranger dans l'urethre est quelquefois presque insupportable, s'accoutumeroient-ils à mes sondes, comme il arrive à ceux qui sont les plus sensibles, si elles étoient hérissées des pointes d'un caustique? Car, qu'on y fasse réflexion, si le caustique a été assez adouci pour ne faire le premier jour qu'une impression légere, elle sera plus vive le lendemain; & sa vivacité augmentera à proportion que les introductions auront été multipliées. Concluons donc qu'il est physiquement impossible, je ne dis pas que mes sondes soient chargées de quelque caustique, je dis, qu'il entre quelque caustique dans leur composition. Mais j'aurai encore occasion, par la suite, de parler des caustiques. Suivons les objections des Partisans du relâchement des vaisseaux.

J'ai dit, dans la Préface de ma premiere édition: *Puisqu'une gonorrhée récente, pour peu qu'elle s'irrite, consiste dans un ulcère de l'urethre, pourquoi n'attribuerois-je pas la continuation de*

l'écoulement à la continuation de la même cause ? On me demande en conséquence, comment les ulcères qui sont répandus dans le canal de l'urethre, ne cédent pas à un traitement qui a fait disparoître tous ceux qui existoient dans les différentes parties du corps ?

Ma réponse est fort simple. Il n'y a qu'à ouvrir tous les Auteurs qui ont écrit sur la gonorrhée, on verra que, quand elle est compliquée avec la grosse vérole, elle ne se guérit pas par le grand remede, qui fait pourtant disparoître tous les ulcères qui existoient dans les différentes parties du corps. La même vérité se trouve prouvée par plusieurs de mes observations. On y voit des Malades essuyer jusqu'à trois fois les frictions mercurielles, sans que la gonorrhée en soit soulagée. De ce que je ne pourrois rendre raison de ce phénomène, serois-je autorisé à donner un démenti à tous ceux qui l'attestent ? La différente structure des parties, la différence des liqueurs que le virus affecte, d'autres causes qui nous sont inconnues, produisent dans la nature bien d'autres bizarreries apparentes, qui n'en sont pas moins réelles, quoique l'orgueilleuse Physique, qui prétend tout expliquer,

s'attache à les faire regarder comme des imaginations.

Mais pour éviter tout ſoupçon que l'intérêt perſonnel me détermine à prendre ce parti, je vais propoſer une autre queſtion à ceux qui me font celle-ci ; & j'attendrai leur réponſe pour en donner une plus phyſique. Qu'ils me diſent donc pourquoi le grand remede ne guérit que très-rarement les dartres vénériennes ? Car, puiſque le virus qui les produit, & qui les entretient, eſt diſſipé par une méthode convenable, on ne voit rien qui en empêche une entiére guériſon. N'eſt-il pas dans l'ordre de la nature, que la cauſe ceſſant, l'effet ceſſe de même ? On guérit pourtant ces dartres vénériennes, mais avec des remedes qui ne ſont point pris dans la claſſe de ceux qu'on regarde comme anti-vénériens. Pourquoi l'ulcère de l'uretre ne feroit-il point auſſi de nature à ne pouvoir être détergé & conſolidé, que par des remedes qu'on ne range par ordinairement dans cette claſſe ?

On peut me demander encore s'il eſt ordinaire d'obſerver des ulcères dans quelque partie du corps que ce ſoit, entretenus ſans de nouveaux progrès pendant l'eſpace de dix, vingt, trente an-

nées? Il paroît, dira-t-on, difficile que ces ulcères ſordides ſoient placés dans le canal de l'urethre, ſans en rétrécir le calibre, & procurer conſéquemment quelqu'altération dans le jet de l'urine; ce qui n'arrive cependant point aux malades attaqués du prétendu ulcère. On peut appuyer ces raiſonnemens de l'autorité de M. Aſtruc, dont j'ai déja cité en ma faveur les paroles ſuivantes, *que l'ulcère, de léger & ſuperficiel qu'il étoit d'abord, doit devenir néceſſairement malin, fiſtuleux & calleux; que loin de pouvoir être détergé, il deviendra chaque jour plus ſordide, à cauſe qu'il eſt continuellement arroſé d'une ſemence purulente, & d'une urine fort âcre.*

Quand il s'agit des matieres de phyſique, les plus habiles ſont tous les jours à l'école. Je pourrois me tirer de cette difficulté, en diſant que j'ai démontré le fait, & que je ne ſuis point obligé d'en donner les raiſons; mais ſi je n'ai pas l'avantage de les connoître; je puis du moins faire ſentir des différences notables entre les ulcères qu'on m'oppoſe, & ceux de l'urethre qu'on leur compare. En effet, un ulcère placé à l'extérieur du corps, loin de trouver quelque ſoulagement dans tout ce qui le touche,

ne trouve que des agens propres à l'entretenir : c'eſt le contact de l'air, le frottement des corps environnans, le ſéjour continuel de la ſanie, qui en cauſent les progrès. L'ulcère de l'urethre eſt à l'abri de l'air ; il ne ſouffre point de compreſſion de la part des corps voiſins ; la ſanie qu'il rend eſt continuellement, ou du-moins très-ſouvent, détergée par l'urine devenue d'une meilleure qualité, puiſque de tous les ſymptomes de la gonorrhée, il ne ſubſiſte plus que l'écoulement ; cet ulcère luimême eſt devenu plus benin ; & on a lieu de le croire, puiſque le pus qu'il rend, eſt un pus louable, qui n'a plus de teinture étrangere. Donc cet ulcère ne doit point être ſoumis aux mêmes loix, que ceux qui ſont à l'extérieur. S'il reſte quelques parties âcres dans la ſanie qui en découle, elle ſe trouve empâtée par les ſucs mucilagineux que filtre une infinité de couloirs ; ce qui ne ſe trouve pas dans les différentes parties du corps qui peuvent être ulcérées. Il n'y a même point de doute, qu'il ne ſubſiſte toujours de ces parties âcres, puiſque les perſonnes attaquées de ce prétendu relâchement des vaiſſeaux, lorſqu'elles ſont quelques excès, ont des douleurs dans

l'endroit ou elles ſubſiſtoient dans le tems de leur gonorrhée.

Mais ce qui achevera de démontrer, & de mettre en évidence, que l'ulcère en queſtion eſt toujours malin, c'eſt que l'action de mes ſondes venant à développer le ferment virulent, qui eſt comme engourdi dans la partie malade, l'écoulement reprend ſa couleur originaire; c'eſt-à-dire, devient jaunâtre ou verdâtre; & que les Malades qui ſont dans cet état, donnent la gonorrhée aux femmes qu'ils ont l'indignité d'abuſer. J'ai des exemples d'hommes mariés, leſquels, bien prévenus par moi du danger auquel ils expoſeroient leurs femmes s'ils s'aviſoient de leur demander le devoir conjugal, & ne pouvant s'en paſſer, ont vû des filles à qui ils ont donné la chaude-piſſe : preuve démonſtrative, que le virus n'étoit qu'aſſoupi, & non pas entiérement éteint.

On me demandera peut-être, comment il eſt poſſible qu'un homme qui a un ulcère vénérien, ne donne par la gonorrhée à ſa femme, & comment il ſe fait qu'il la donne dans le tems qu'il fait uſage de mes remedes ?

Je réponds que ces ulcères ſe recouvrent d'une mauvaiſe chair, qui ſuffit

pour arrêter le paſſage de la liqueur qui eſt le foyer du virus vénérien ; & que la ſemence ne fait que gliſſer ſur ce qui recouvre l'ulcère, & ne s'y arrête pas aſſez long-tems, pour s'impregner du virus, ou d'une aſſez grande quantité de virus, pour infecter les parties qu'elle touche. Au reſte, qui ſait ſi cette matiere prétendue innocente, ne cauſe pas aux femmes des accidens de différentes eſpéces, qu'on n'a garde d'attribuer à cette cauſe ? Jamais les fleurs blanches n'ont été plus communes qu'elles le ſont aujourd'hui. Elles le ſont plus dans la Capitale que dans les Provinces ; & elles ſont très-rares dans les campagnes. Ne ſeroit-ce point la ſuite d'un virus vénérien dégénéré, qui tranſmis des peres & meres aux enfans, auroit altéré la température des liqueurs, ou, peut-être même, le tiſſu des parties ſolides ? Cette idée ne m'eſt point particulière. Je puis m'appuyer de l'autorité de M. Col de Vilars. Je tranſcris ici ce qui concerne cette matiere dans un paſſage que j'ai cité plus haut.

Si ce virus, dit-il, *eſt lent, tardif, & groſſier, ou s'il n'occupe que les glandes de l'urethre, & qu'il n'ait pas eu le tems de ſe développer, & de s'exalter, il ſe*

fixe & se concentre dans ces glandes; il les endurcit, & y reste assoupi, quelquefois un nombre considérable d'années, sans causer aucun symptôme fâcheux, jusqu'à ce qu'échauffé, ou animé par quelque cause interne ou externe, il se mette en action, & produise des accidens particuliers, qu'on n'attribue presque jamais à leur véritable cause. Tom IV. page 207.

Seroit-il impossible qu'une semence ainsi altérée, étant communiquée à la femme, produisît chez elle des altérations de liqueurs, qui causassent *des accidens particuliers qu'on n'attribueroit pas à leur véritable cause*? N'est-il pas même dans l'ordre de la nature, que ces accidens se développent plutôt ou plus tard? Il ne faut donc point, suivant M. Col de Vilars, juger innocent un écoulement de matière séminale, sur le simple fondement, que pendant un nombre considérables d'années il n'a causé aucun symptôme fâcheux.

Maintenant il est aisé de faire concevoir comment mes Malades donnent la gonorrhée pendant l'usage de mes remèdes; c'est qu'ils exaltent & mettent en action le virus lent, tardif, & grossier,

qui étoit assoupi dans les glandes de l'urethre.

Terminons cet article, qu'on trouvera peut-être trop long, par une observation qui achève de prouver qu'il peut subsister, & qu'il subsiste réellement, pendant long-tems, des ulcères dans l'urethre : c'est que les Malades qui ont, ce qu'on appelle un relachement de vaisseaux, ont la partie qui fournit l'écoulement extrêmement sensible au contact de mes sondes, toutes molles qu'elles sont ; preuve certaine qu'il y a solution de continuité, & par conséquent ulcère Car des chairs fongueuses ne peuvent être aussi sensibles, & des cicatrices dures & calleuses, au lieu de pêcher par trop de sensibilité, devroient plutôt pècher par le défaut opposé.

Du reste, qu'importe au fond que la matière de l'écoulement provienne d'ulcères, ou de tout autre cause qu'on voudra supposer ? C'est un emaladie dégoûtante & incommode, maladie dont la continuité n'est point du tout indifférente au Malade, puisqu'elle attaque les principes de la vie ; car, comme l'observe M. Astruc, Tome III. page 199 : » Si l'écoulement de semence est abon-

» dant, il épuiſera peu à peu la partie
» ſpiritueuſe & balſamatique du ſang,
» & cauſera l'amaigriſſement, la phthi-
» ſie, & le *Tabes Dorſalis*, tout de
» même que dans ceux qui s'épuiſent avec
» les femmes »; cette maladie eſt jugée incurable par tous les Praticiens; cependant elle cède à l'efficacité de mes remèdes. Les malades doivent donc ſe réjouir de ce que j'ai trouvé une méthode, qui les garantit de tous les accidens dont M. Aſtruc les menace; & peu doit leur importer quelle en eſt la cauſe, puiſque je ſuis ſûr de la détruire. Mais il eſt beaucoup plus intéreſſant pour eux, qu'on puiſſe y réuſſir, ſi elle eſt vénérienne, puiſqu'outre les accidens détaillés dans le paſſage de M. Aſtruc que je viens de citer, ils ſont expoſés à toux ceux qui s'enſuivent des ulcères vénériens. Qui ſçait même, ſi l'amaigriſſement, la phthiſie, le *Tabes Dorſalis*, ne viennent pas autant du reflux du virus du ſang, que de la trop grande déperdition de la matière ſéminale?

Je viens enfin au cinquième Article.

Le gonflement du vérumontanum,

CINQUIÈME CAUSE.

V. Nous avons aſſigné pour cin-

quième cause de la difficulté d'uriner vénérienne, le gonflement considérable du vérumontanum, qui devient même squirrheux. La réalité de cet accident est attesté par M. Col de Vilars, qui s'en explique de la manière suivante, *Cours de Chirurgie, Tom. IV. pag. 219.* » Il peut encore arriver dans les anciennes gonorhées accompagnées d'ulcères, ou dans celles qui sont renouvellées, ou imprudemment arrêtées par des injections styptiques, que le vérumontanum soit excorié, tuméfié, endurci, squirrheux, & forme un obstacle au cours de l'urine.

Il est aisé de voir comment cette éminence est exposée à tous les accidens dont nous venons parler. Elle est au fond de la cavité de la portion de l'urethre qui est enfoncée dans le corps des prostates. Elle est percé dans sa portion postérieure par deux petits trous pour l'ordinaire, quèlquefois par un seul, rarement par trois. Ce sont les orifices des canaux excrétoires des vésicules séminales. Les parties latérales postérieures du vérumontanum sont environnées de quatre, cinq, ou six trous rangés en croissant; & ces trois trous sont les orifices des canaux excrétoires des prostates. Or il n'y

a point de doute, que ces canaux, de même que ceux des véſicules ſéminales, ne ſoient très-ſouvent le ſiége de la gonorrhée virulente, & qu'étant ainſi pleins de virus & ulcérés, ils ne corrompent leurs liqueurs à meſure qu'elles y paſſent.

(*a*) Le vérumontanum ſe trouve donc abreuvé de la matière de l'écoulement virulent, tant intérieurement, qu'extérieurement. Il n'eſt donc point étonnant, qu'il ſoit ſujet à tous les accidens dont nous avons fait l'énumération. Auſſi M. Aſtruc Liv, III. ch. 4. pag. 214. met-il au nombre de ſix cauſes de la ſtrangurie habituelle, connue par l'ouverture des cadavres de ceux qui ſont morts de cette maladie, *le vérumontanum conſidérablement gonflé*, *qui produit dans l'urethre une tumeur contre nature;* &, ajoute-t-il p. 218: « on ne ſauroit nier que le vérumontanum ne ſoit ſouvent rouge, tu-

(*a*) Il eſt très-rare que le corps propre des véſicules ſéminales ou des proſtates ſoit infecté & ulcéré; & quand cela arrive, je regarde cet accident comme incurable; & ſi j'ai dit, dans quelques obſervations, tant des premières éditions de cet ouvrage, que dans celle-ci, que le ſiége de la maladie étoit dans les véſicules ſéminales ou dans les glandes proſtates, c'eſt toujours de leurs canaux excrétoires que j'ai eu deſſein de parler.

» méfié, & enflammé, dans une gonor-
» rhée considérable & rébelle; & que si
» l'on néglige de résoudre l'inflamma-
» tion, & de déterger les ulcères, comme
» on le néglige toujours dans les gonor-
« rhées que l'on supprime par des injec-
» tions astringentes, il ne dégénère enfin
» en verrue, ou excroissance fongueuse,
» calleuse, squirrheuse, ulcérée à sa su-
» perficie, qui se gonfle plus ou moins
» par plusieurs différentes causes, & qui
» met un obstacle continuel au pas-
» sage de l'urine; mais pourtant un obsta-
» cle susceptible de plusieurs variations ».
Nous expliquerons, en un autre endroit, ce que c'est que ces variations, & leur cause; passons au sixième article.

L'endurcissement des prostates, ou des vésicules séminales,

SIXIÈME CAUSE.

VI. Nous avons dit qu'il y a difficulté d'uriner, toutes les fois qu'il y a endurcissement, squirrhe, ou callosité des prostates, ou des vésicules séminales; & cette vérité n'a pas besoin de preuves. Ces parties touchent trop immédiatement le col de la vessie, ou le commencement du canal de l'urethre, pour

qu'elles puiſſent acquérir une groſſeur contre nature, ſans cauſer un étranglement de ces canaux. Réduiſons-nous donc à prouver le fait.

« Par la longueur & la multiplicité » des gonorrhées, les glandes de Cowper, & les proſtates peuvent être attaquées d'ulcères fiſtuleux, devenir » calleuſes, ſquirrheuſes, fongueuſes, » augmenter de volume, & comprimer » l'urethre, qu'elles embraſſent *. (Cette doctrine de M. Col de Vilars, *loco citato*, eſt auſſi celle que M. Aſtruc donne avec plus d'étendue dans le paſſage ſuivant » Dans toute eſpèce de gonorrhée, » dit-il dans l'endroit cité plus haut, les » proſtates ou les véſicules ſéminaires, ou » les unes & les autres en même temps, » ſont enflammées ou ulcérées. S'il arrive » donc qu'elles ayent déja été viciées » par des gonorrhées précédentes, ou » qu'on néglige les remèdes convenables, il eſt évident que les progrès » du mal produiront des ulcères calleux » & fiſtuleux dans ces parties, qui en » augmenteront le volume, & qui par-là donneront lieu à la compreſſion de » l'urethre & formeront des obſtacles » plus ou moins grands à la ſortie de » l'urine.

Je vais appuyer cette doctrine de quelques obſervations tirées du Mémoire préſenté à M. de Garelli.

David Porſol mourut d'iſchurie à Leopolſtat, & fut ouvert en ma préſence le quinze Janvier 1730, par M. Almocre, très-habile Lithotomiſte de Vienne. Je lui fis remarquer, en ſoufflant dans les canaux excrétoires des véſicules séminales, qu'ils étoient très-durs & fort calleux ; ce qui le ſurprit beaucoup, parce qu'avant cette ouverture il ne penſoit pas que cette cauſe fût dans la nature.

Et pourquoi ne ſe formeroit-il pas des calloſités aux véſicules ſéminales, puiſqu'elles ſont tous les jours attaquées d'ulcères ? J'en donnois dans le mémoire dont je parle, un exemple frappant, que je crois devoir tranſporter ici.

Le 4 Janvier 1726, M. le Comte P...... frère du Préſident du Grand Conſeil de Vienne, me fit l'honneur de me conſulter ſur une gonorrhée qui duroit depuis un an, malgré bien des remèdes. Il eſt vrai qu'il ne s'étoit pas fort ménagé, & que trois ans auparavant il avoit eu une pareille maladie qui avoit duré ſix mois, au bout deſquels il ſuintoit encore quelque humidité. Depuis ce

tems, de fois à autre, l'urine sortoit à deux branches, & moins grosse qu'à l'ordinaire. Ayant sondé le Malade, je lui trouvai aux vésicules séminaires, un ulcère fistuleux, que je l'assurai ne pouvoir être guéri que par ma méthode ; ce que l'insuffisance des remèdes dont il avoit usé, sous la conduite des personnes qui s'étoient fait le plus de réputation dans le traitement des maladies de galanterie, lui persuada sans peine. Il me donna sa confiance & fut parfaitement guéri en un mois. Je renvoye sur la vérité de cette histoire, au témoignage du Président P...... [illegible]

La première des deux observations suivantes prouve que les prostates deviennent calleuses, comme les vésicules séminales, & la seconde qu'elles deviennent fistuleuses.

M. le Baron G...... Lieutenant Colonel du Régiment de Philippi Infanterie, fut pris tout à coup d'une rétention d'urine. Il m'envoya chercher, & me dit qu'il s'appercevoit depuis un an, que le fil de ses urines diminuoit, mais qu'il n'y avoit ni douleur, ni écoulement ; & que la cause occasionnelle de son accident, étoit une débauche de table qu'il avoit faite deux jours aupara-

vant. Je le ſondai le 15 Juin 1729: je trouvai le canal de l'urethre fort libre juſqu'aux glandes proſtates ; & je remarquai des cicatrices calleuſes, qui s'étoient tellement gonflées, qu'elles interceptoient le paſſage de l'urine. Je le mis à l'uſage de mes remèdes ; & il fut guéri en peu de temps. Ce fait étoit de la connoiſſance de M. le Général Ladriani, l'un des Seigneurs à qui M. de Garelli conſeilla de ſe confier à mes ſoins, après lui avoir rendu compte de ma doctrine au ſujet de la ſtrangurie vénérienne.

Le 12 du mois de janvier 1730, M. le Médecin Colli, premier Médecin de l'Hôpital des Eſpagnols Noirs à Vienne, bien perſuadé de la bonté de ma méthode par un nombre de guériſons dont il avoit été témoin, m'engagea de l'accompagner chez M. M . . . . Conſeiller de Sa Majeſté Impériale, logé dans le Carloſtros. Il étoit au lit fort affoibli des douleurs que lui cauſoit depuis pluſieurs jours une ſtrangurie cruelle. Il me dit en abrégé, qu'il avoit été attaqué de pluſieurs gonorrhées, & que depuis deux ans, il n'avoit aucune ſorte d'écoulement, mais des difficultés d'uriner ſi grandes, que, malgré tous

ſes efforts ; il ne rendoit l'urine que goutte à goutte, & qu'elle ſe ſupprimoit même au moindre excès. L'ayant ſondé, je trouvai une excroiſſance ſquirrheuſe aux canaux excrétoires des glandes proſtates ſans aucune exulcération, ou autre vice dans le reſte du canal de l'urethre. Je propoſai au malade de faire uſage de mon remede, à quoi il ſe détermina de l'avis de M. Colli ; & il n'eut pas lieu de s'en repentir. Mais ce ne fut que deux mois après qu'il recouvra une ſanté parfaite, dont il jouiſſoit, dans le tems que mon Mémoire fut préſenté, comme le Malade & M. Colli étoient en état de le certifier. Nous ne nous arrêterons pas plus long-tems ſur cet article, qui ne paroît d'ailleurs conteſté par perſonne. Nous ſerons auſſi fort courts dans le ſuivant.

Les fongoſités des proſtates & des véſicules ſéminales,

SEPTIEME CAUSE.

VII. Nous avons aſſigné pour ſeptieme cauſe de la difficulté d'uriner vénérienne, les proſtates, ou les véſicules ſéminales devenues fongueuſes, ſpon-

gieuſes, qui ont acquis une diſpoſition prochaine à ſe gonfler à la moindre occaſion.

On a vû dans le paſſage de M. Col de Vilars, que nous venons de citer, qu'il reconnoît comme réelle la fongoſité des glandes de Cowper & des proſtates. M. Aſtruc eſt du même ſentiment : car voici comme il s'explique à la ſuite du paſſage que nous venons d'extraire. « S'il arrive au contraire que les véſicu» les ſéminaires, ou les proſtates, aient » leurs cavités profondément rongées » par le pus, & qu'on ne les déterge pas » avec ſoin, les vuides que ces ulcères y » auront fait, ſeront bientôt remplis de » pluſieurs *fongus*, ou champignons, » d'une chair molle, rare & ſpongieuſe, » comme on ſait qu'il en croît quelque» fois dans les ulcères ſordides & cal» leux. Par-là les proſtates & les véſicu» les ſéminaires, ſe trouvant gonflées, » preſſeront l'urethre qui les touche, » plus ou moins fortement, ſuivant que » les excroiſſances fongueuſes qui les » rempliſſent, ſeront plus ou moins » gonflées & dilatées ».

Non ſeulement M. de la Faye, *loco citato*, reconnoît pour cauſe de la difficulté que l'on trouve à introduire la ſonde

ſonde dans les iſchuries véneriennes, *le gonflement, ou l'inflammation de la glande proſtate*, qui rétrécit le col de la veſſie; mais il donne le diagnoſtic de cet accident. *On trouve alors*, dit-il, *au col de la veſſie une réſiſtance conſidérable; parce qu'alors le col eſt auſſi enflammé. C'eſt en ce cas qu'il faut que la ſonde dont on ſe ſert ſoit auſſi menue qu'il eſt poſſible, pour qu'elle puiſſe paſſer.* Voilà donc encore la ſeptieme cauſe de la difficulté d'uriner, miſe au-deſſus du ſoupçon.

Les concrétions particulieres,

HUITIEME CAUSE.

VIII. La huitieme, eſt, ſelon moi, la formation de quelque concrétion particulière, qui diminue le diamètre du canal de l'urethre; & je me ſuis trouvé fondé à l'ajouter à celles qu'admet M. Aſtruc, par rapport à une obſervation que j'ai faite ici d'une concrétion calculeuſe, qui s'eſt formée dans un ulcère gonorrhique, creuſé par la foſſe naviculaire. Cette obſervation ſe trouve dans les précédentes éditions.

Suites des gonorrhées virulentes mal guéries.

Tant qu'il n'y a qu'une ſimple difficulté d'uriner peu conſidérable, non-ſeulement le malade n'a pas recours aux Chirurgiens, mais il ignore ſouvent le danger qui le menace. Auſſi eſt-il conſtant, par pluſieurs de mes obſervations, qu'on n'en eſt quelquefois averti que par une attaque d'iſchurie, ou de ſuppreſſion totale d'urine, qui annonce une diſpoſition très-prochaine à la ſtrangurie habituelle; & il eſt très-aiſé de concevoir comment les malades ſont les dupes de leur état. Car il faut qu'il ſe faſſe une diminution ſenſible du fil des urines, pour qu'ils s'en apperçoivent, lorſque cette excrétion ſe fait ſans douleur. Ils ne ſavent pas, ou ils n'examinent pas, par quelle raiſon ils ſont plus de tems à vuider leur veſſie; &, comme il eſt dans la nature de l'homme de ſe flatter, ils s'imaginent que c'eſt parce qu'elle eſt plus remplie que de coutume, ou que quelque cauſe qui paſſe leur portée, gêne le paſſage de l'urine. Cependant, qu'en cet état le ſang vienne à ſe porter plus que de coutume vers les parties malades, ou que ces parties vien-

nent à être irritées par une urine un peu trop âcre, comme il arrive à l'occaſion de quelque excès que ce puiſſe être, les obſtacles du canal ſe gonflant tout d'un coup, interceptent totalement le paſſage de l'urine ; & le Malade eſt attaqué d'une iſchurie qui eſt communément moins maligne que celle qui ſurvient dans le cours d'une ſtrangurie habituelle, parce que les obſtacles, n'ayant point encore acquis un volume fort conſidérable, reviennent aſſez aiſément à leur premier état. Au reſte, ce n'eſt pas l'ordinaire que la ſtrangurie habituelle ſoit annoncée par l'iſchurie. Voici ſa marche, & ſon progrès.

« On a, dit M. Col de Vilars, *loco citato*, de fréquentes envies d'uriner ; » cependant l'urine ne ſort que comme » un fil, quelquefois fourchu, ou on ne » la rend que goutte à goutte, & avec » de grands efforts. Si dans cet état le » Malade s'échauffe, fait quelque débau» che, ou quelque faute dans le régime, » la ſtrangurie peut dégénérer en iſchu» rie ou ſuppreſſion totale.

M. Aſtruc, liv. III, chap. 4, pag. 211, entre dans un plus grand détail. « Quand » on a eu, dit-il, pluſieurs gonorrhées, » & des gonorrhées opiniâtres, ou mal

» traitées, on eſt ordinairement ſujet,
» dans la ſuite, à une ſtrangurie habi-
» tuelle, dans laquelle l'urine, au-lieu
» de couler à plein canal, & d'un cours
» égal & uniforme, ne coule que par
» un petit filet, qui ſe partage ſouvent
» en deux, & même qui s'arrête ſou-
» vent tout court; dans laquelle l'urine,
» loin de jaillir comme à l'ordinaire,
» ſort à peine, lentement, & goutte à
» goutte, malgré les efforts que l'on
» fait; dans laquelle enfin il eſt impoſſi-
» ble de retenir long-tems l'urine, parce
» que l'irritation fréquente qu'elle cauſe
» ſur le col de la veſſie, oblige de piſ-
» ſer preſqu'à tous momens. Ces acci-
» dens ſont ſupportables tant qu'ils ſont
» médiocres; mais ſi le vin, le com-
» merce des femmes, les exercices,
» comme celui d'aller à cheval, les
» veilles, les alimens chauds, les paſſions
» violentes, viennent à les augmenter,
» le périnée s'échauffe, devient doulou-
» reux & dur, la ſtrangurie ſe change en
» iſchurie ou rétention d'urine, &c.».

Les malades n'attendent pas à s'inquiéter de l'évenement de leur maladie, que la ſtrangurie ait atteint le dernier période; ils ne peuvent plus douter du triſte ſort qui les menace, quand le fil

de l'urine eſt ſenſiblement diminué, & qu'il diminue tous les jours. Il eſt rare dans ces circonſtances, qu'on ne cherche point à prévenir par les remedes, les progrès d'un mal qui n'annonce qu'une ſuite non interrompue de douleurs, & des révolutions qui menent aux portes de la mort, à laquelle on n'échappe pas toujours. Je ferai voir dans un moment combien les remedes employés juſqu'à moi, ſont peu ſûrs & inſuffiſans ; & mes raiſonnemens ſe trouveront confirmés par mes obſervations.

Il eſt dans l'ordre qu'avant d'entreprendre la cure d'une maladie quelconque, on commence par connoître ſa cauſe. Or ſi la guériſon radicale dépend de cette connoiſſance, quelle eſpérance peuvent concevoir les Malades ? Il n'y a qu'à écouter M. Aſtruc à la pag. 227.

Diagnoſtic de maladies vénériennes de l'urethre.

« Quant aux cauſes conjointes, dit il,
» qui entretiennent actuellement la ma-
» ladie, c'eſt-à-dire, quant à la nature
» & à la qualité des obſtacles qui occu-
» pent l'urethre, ce ſont des choſes ſi
» obſcures, qu'on ne peut avoir là-deſ-

» ſus, que de ſimples conjectures. Ainſi
» lorſqu'il ſort à la ſuite de l'urine un
» peu de matiere purulente, ou ſanieuſe,
» on a raiſon de conclure que les obſta-
» cles ſont du genre de ceux qui ſuppu-
» rent, & que par conſéquent ce ſont
» des carnoſités qui ſuppurent, ou des
» ulcères calleux dans l'urethre, ou des
» abſcès & des fiſtules dans les proſtates
» ou dans les véſicules ſéminales, cal-
» leuſes, ſpongieuſes, ſuppurées, &c.
» Au contraire, lorſqu'après l'urine il
» ne ſort rien, ou qu'il ne ſort que quel-
» que peu de mucoſité, on peut in-
» férer que les obſtacles ne ſont pas du
» genre de ceux qui ſuppurent, &
» qu'ainſi, ce ſont ou des cicatrices trop
» dures, ou des carnoſités, ou le véru-
» montanum endurci, ou les proſtates
» ſquirrheuſes. Si l'on rend pluſieurs
» gouttes de pus, & des gouttes aſſez
» groſſes, qui faſſent ſouvent des taches
» à la chemiſe, ce ſera un ſigne que
» cette quantité de pus ne vient pas de
» quelques ulcères légers & ſuperficiels
» dans l'urethre, ni de ſimples carno-
» ſités, qui ne peuvent fournir tant de
» pus, mais qu'elle vient des proſtates
» mêmes, ou des véſicules ſéminales
» ulcérées, ſuppurées, & fiſtuleuſes;

» comme on ne pourra point en douter, » si la région du périnée, où sont situés » ces réservoirs, se trouve un peu tu- » méfiée, ou du moins qu'en la pressant » on y cause une douleur sourde & pro- » fonde.

« Enfin en sondant avec les ménage- » mes convenables, on pourra quelque- » fois connoître, ou du moins soupçon- » ner, la nature & la qualité des obsta- » cles qui arrêtent le cours de l'urine, » en observant la qualité de l'humeur » qui s'attache au bout de la sonde. On » s'assurera du moins par-là, du nombre, » de la situation, du volume, de la » grosseur, largeur, & distance respec- » tive de ces obstacles, comme aussi du » degré d'étranglement qu'ils causent » dans l'urethre; ce qui peut servir tant » pour le pronostic, que pour le traite- » ment de la maladie ».

Insuffisance des diagnostics ordinaires.

Voila, sans contredit, tout ce qu'on peut dire de mieux sur le d agnostic des maladies vénériennes de l'urethre, quand on n'a, pour les distinguer, que les lumieres que la pratique a fournies jusqu'aujourd'hui; mais quelles foibles ref-

ſources, quand un Praticien auſſi célébre que M. Aſtruc dit *que ce ſont des choſes ſi obſcures, qu'on ne peut avoir là-deſſus que de ſimples conjectures ;* quand il ajoute qu'*en ſondant avec les ménagemens convenables, on ne peut quelquefois connoître, ou du moins ſoupçonner, la nature ou la qualité de l'obſtacle qui arrête le cours de l'urine !* Il faut donc que le Praticien aille toujours à tâton ? c'eſt donc un hazard qui conduira la cure ? Quel guide pour attaquer des maux qui menacent la vie, ſoit en épuiſant le ſang de ſes parties balſamiques, ſoit en procurant des accidens qui peuvent devenir funeſtes en peu d'heures, & qui conſtamment produiſent des douleurs cruelles, dont la violence ne peut qu'augmenter ! La triſte reſſource pour les Malades ! Plus on aura de ménagemens en employant la ſonde, (je ſuis pourtant bien éloigné de les condamner, j'en prouverai même la néceiſſité par des raiſons démonſtratives), moins dans certains cas elle pourra fournir de lumieres. En effet, ſi l'obſtacle le plus conſidérable qui arrête la ſonde, & qu'on ne peut point forcer, ſe trouve au commencement de l'urethre, quelle lumiere donnera-t-elle ſur tous ceux qui

ſont au delà, comme il s'en trouve ſouvent? Ajoutons, pour donner une juſte idée de l'état déplorable où les Malades ſe ſont trouvés réduits jusqu'à ce jour, que, quand on auroit connu exactement les vices de l'urethre, on n'a jamais eu l'avantage de connoître les remedes propres à les détruire. Je pourrois me diſpenſer d'entrer ici dans le détail des preuves de cette triſte vérité. Il n'y a qu'à ouvrir tous les traités de la gonorrhée, ou, pour ne point s'écarter ſi loin, lire mes Obſervations; on y verra des remedes de toute eſpéce, qui n'ont preſque jamais eu de ſuccès, ou qui ne l'ont jamais eu que paſſager; mais l'intérêt du Public demande que je parcoure les différentes méthodes dont on s'eſt ſervi jusqu'à moi. Avant pourtant que de faire cette alalyſe, je crois devoir donner, d'après les plus célèbres Auteurs, & mes propres Obſervations, l'hiſtoire de l'iſchurie qui eſt la ſuite de la ſtrangurie dont je viens de parler.

Deſcription de l'iſchurie vénérienne.

« Si dans cet état, dit M. Col de » Vilars, *loco citato*, le malade s'échauffe, » fait quelques débauches, ou quelque

» faute dans le régime, la ſtrangurie
» peut dégénérer en iſchurie, ou ſup-
» preſſion d'urine, & être ſuivie d'acci-
» dens fâcheux, tels que la fiévre, la lé-
» thargie, le vomiſſement urineux, l'in-
» flammation de la veſſie, & autres ſym-
» ptômes produits par une trop grande
» plénitude; & une diſtenſion exceſſive
» de ce viſcère, & par le reflux de l'urine
» dans la maſſe du ſang.

» Ces accidens (de la ſtrangurie) ſont
» ſupportables, tant qu'ils ſont médio-
» cres, dit M. Aſtruc, p. 212 du 3e. vol.
» mais ſi le vin, le commerce des fem-
» mes, les exercices, comme celui d'al-
» ler à cheval, les veilles, les alimens
» chauds, les paſſions violentes, vien-
» nent à les augmenter, le périnée
» s'échauffe, devient douloureux & dur,
» la ſtrangurie ſe change en iſchurie, ou
» rétention d'urine. C'eſt inutilement
» que l'on veut uriner, & que l'on fait
» les plus grands efforts; on ne rend
» rien, ou l'on rend ſeulement quelque
» peu d'une matiere muſqueuſe, pitui-
» teuſe, & purulente. La veſſie trop
» pleine & trop gonflée, devient dou-
» loureuſe, & eſt menacée d'une inflam-
» mation prochaine. Il ſurvient des vo-
» miſſemens qui ont une odeur urineuſe;

» enfin il ne manque aucun des symptô» mes que cause l'ischurie.

» La maladie dure plus ou moins de » tems sur le même pied, suivant le de» gré de la cause qui la produit, le tem» pérament du malade, le mauvais état » de l'urethre & des parties voisines, & » le succès des remedes qu'on emploie, » jusqu'à ce que cette violence dimi» nuant peu-à-peu, l'urine commence » à couler par petites gouttes interrom» pues, qui deviennent ensuite plus gros» ses & plus fréquentes, & qui forment » enfin un petit filet continu.

» Alors les parties cessent d'être ten» dues; &, la résolution s'avançant, il » coule quelquefois goutte à goutte, » pendant un ou deux jours, une ma» tiere muqueuse, pituiteuse, purulente, » sanieuse, » &c.

M. Astruc expose encore la même doctrine à peu près dans les mêmes termes à la page 224 : il ajoute seulement ces mots remarquables. « Il sortira même » alors avec l'urine quelque gouttes de » mucosité ou de pituite, si les obstacles » ne sont qu'enflammés, & quelques » gouttes de pus ou de sanie, s'ils sont » *suppurés* & ulcérés.

» La rétention qui succéde à la diffi-

» culté d'uriner ſera très-dangereuſe, ſi » elle dure long-tems, parce que le re- » gorgement de l'urine dans le ſang, ſon » interruption en divers endroits du » corps, l'inflammation de la veſſie trop » gonflée, la gangrene qui ſuit cet in- » flammation, &c, ne peuvent pas man- » quer de mettre le malade dans le plus » preſſant danger, à moins que la nature » ou l'art ne donne promptement iſſue » à l'urine, p. 230». Auſſi meurt-on de cet accident, comme beaucoup d'obſervations en font foi.

La deſcription de l'iſchurie que donne M. de la Faye, *loco citato*, n'eſt pas moins terrible.

« L'urine retenue totalement dans la » veſſie, de quelque façon que ce puiſſe » être, cauſe en peu de tems beaucoup » d'accidens très-fâcheux. Il paroît au- » deſſus des os pubis une tumeur éten- » due & douloureuſe. On ſent auſſi, en » portant le doigt dans le fondement, » une tumeur ronde. La preſſion que la » veſſie fait ſur les parties voiſines, ſa » diſtenſion, y produit en peu de tems » l'inflammation. Le malade ſent une » douleur inſupportable dans toute la » région hypogaſtrique; il a des envies » continuelles d'uriner; il s'agite, il ſe

» tourmente, & tous ſes efforts devien-
» nent inutiles. Bientôt il ne peut reſpi-
» rer qu'avec difficulté; il a des nauſées,
» la fiévre ſurvient, ſes yeux, ſon viſage
» s'enflamment; &, s'il n'eſt ſecouru
» promptement, il ſe forme quelquefois
» en peu de tems au périnée un dépôt,
» ſoit purulent, ſoit gangreneux, ſoit
» urineux. Quelquefois l'inflammation
» entiere du périnée ſe termine par ſup-
» puration, quelquefois par pourriture
» & gangrene; & dans les deux cas
» l'urine, après avoir percé le col de la
» veſſie, ou le commencement de l'ure-
» thre, s'épanche & ſe mêle avec le pus.
» Tous ces accidens ſont ſuivis de la
» mortification des parties voiſines de la
» veſſie ».

Je me ſerois fait un devoir de rapporter ces différentes deſcriptions de l'iſchurie, quand ce ne ſeroit que pour faire voir comment les divers points de vûe font enviſager différemment les objets; mais la deſcription que fait M. Aſtruc ne laiſſe rien à déſirer du côté du médicinal; & celle de M. de la Faye du côté du chirurgical.

Voici les accidens de la tétention d'urine qui tourmentoit le Malade, dont l'hiſtoire fait la premiere obſervation

de ma premiere édition. « La difficulté
» d'uriner dégénéroit ſouvent en atta-
» ques d'iſchurie, ou de ſuppreſſion
» totale ; la fièvre s'allumoit alors ; le
» bas-ventre devenoit tendu ; les in-
» quiétudes étoient extrêmes ; l'urine,
» en refoulant vers la maſſe, ſe jettoit
» ſur différens viſcères, ou ſe répandoit
» ſur toute l'habitude ; les nauſées, les
» vomiſſemens, les langueurs, les aſſou-
» piſſemens, les délires & mille autres
» accidens plus allarmans les uns que
» les autres, mettoient toujours le Ma-
» lade dans un danger imminent de périr.
» Il auroit effectivement ſuccombé à la
» violence de ces attaques, ſi la vigueur
» du tempérament, & la force de la jeu-
» neſſe n'avoient ſuppléé à l'inutilité des
» remedes ».

Pour peu que l'on connoiſſe les loix de l'œconomie animale, on ſentira que la rétention d'urine, cauſée par des obſtacles dans le canal, doit ſouvent entraîner des accidens beaucoup plus fâcheux, que celle qui eſt produite par des maladies propres à la veſſie, & aux reins : car, dans ces dernieres, il n'y a ſouvent d'accidens, que ceux que ſuit le reflux de l'urine dans le ſang, ou ceux que produit la communication des nerfs

des ureteres & des reins avec d'autres parties ; au lieu que dans la premiere, il y a nécessairement plénitude de la vessie, irritation de ce corps membraneux, lequel est très-sensible, tiraillement des ureteres, irritations de la substance des reins ; & par conséquent il y a plus d'accidens dans la difficulté d'uriner dont je parle, que dans celle qui est produite par l'inflammation des reins & des ureteres. D'où je conclus que mon remede est plus utile, que ne le seroient ceux qui soulageroient ou guériroient les maladies propres des ureteres, & des reins.

Ceux dont l'objet a été le soulagement ou la guérison des difficultés d'uriner, produite par les embarras de l'urethre, peuvent se diviser en deux classes. La premiere comprend ceux qui remèdient à l'ischurie, lesquels ne sont que palliatifs ; & la seconde comprend ceux qui ont été employés contre la strangurie vénérienne ; & de ceux-ci les uns sont regardés comme curatifs, & les autres comme simplement palliatifs. Commençons par les remedes qu'on emploie communément contre l'ischurie.

Remedes de l'ischurie.

« Si cette maladie eſt accompagnée
» d'inflammation, dit M. Col de Vilars,
» page 219, « il faut ſaigner le Malade
» du bras promptement & copieuſe-
» ment, appliquer au périnée des cata-
» plâmes émolliens, adouciſſans & ra-
» fraîchiſſans, ordonner des émulſions
» faites avec les ſemences froides, celle
» de pavot blanc, de juſquiame, & le
» ſyrop de nymphæa; preſcrire une
» tiſanne de racine de guimauve, de
» nénuphar, de ſemence de lin, & de
» régliſſe, dont le Malade boira modé-
» rément, crainte d'augmenter la quan-
» tité de l'urine, enfin recommander
» une diéte très-exacte. Si, malgré ces
» précautions l'iſchurie ſurvient, que la
» veſſie ſoit exceſſivement pleine, qu'elle
» ſoit menacée d'atonie, d'inflam-
» mation, de gangrene, qu'il y ait des
» vomiſſemens urineux, une léthargie
» & autres accidens funeſtes, on intro-
» duira, ſans différer, la ſonde creuſe
» dans la veſſie après avoir fait une in-
» jection dans l'urethre avec de l'huile
» d'amandes douces, pour le lubréfier.
» On a ſouvent bien de la peine à faire

» entrer la ſonde dans un canal ſi rétréci ; » il faut l'inſinuer avec légéreté, avec » adreſſe, avec patience, crainte de per- » cer l'urethre, ou de le bleſſer. On » court moins de riſque à ſonder par- » deſſus le ventre avec une ſonde à ſim- » ple courbure. Quoiqu'il ſorte quelques » gouttes de ſang, pourvu qu'on ne » faſſe point trop de douleur, ni trop » d'efforts, on ne doit pas s'en effrayer. » Si la ſonde peut parvenir juſqu'à la » veſſie, & que l'urine ſorte, tous les » accidens ceſſent bien vîte : on ne ſe » ſervira que d'une ſonde percée par les » deux bouts, & point œilletée à ſon » extrémité ; car, s'il ſe trouve quelque » chair molle ou ſongueuſe dans l'ure- » thre, elle pourroit s'engager dans les » yeux de la ſonde. On aura ſoin de » laiſſer cette ſonde dans la veſſie, juſ- » qu'à ce que les ſymptômes ſoient cal- » més, & que l'urine puiſſe ſortir d'elle- » même avec facilité.

» S'il eſt abſolument impoſſible de » ſonder le Malade, & que cependant il » ſoit dans un danger évident de perdre » la vie, on ne fera point de difficulté » d'introduire une ſonde canelée dans » l'urethre le plus avant qu'il ſera poſ- » ſible ; de faire une inciſion à ce conduit

» avec le lithotome ſur la cannelure de la
» ſonde vers ſon extrémité, & de faire
» entrer par l'ouverture une ſonde droite
» dans la veſſie, & même d'en venir
» à la ponction au périnée avec les trois-
» quarts, ſuppoſé qu'il n'y ait point d'au-
» tre reſſource. Il vaut mieux tenter un
» remède extrême, capable de ſauver
» le malade, que de l'abandonner à
» ſon malheureux ſort. L'opération faite,
» on laiſſera la ſonde droite, ou la can-
» nule dans la veſſie, juſqu'à ce que
» l'inflammation, & les autres ſymptô-
» mes ſoient diſſipés. Enſuite on déter-
» gera, on incarnera, & on cicatriſera
» la plaie comme à l'ordinaire. Enfin
» on purgera pluſieurs fois le malade,
» avec une teinture de caſſe & de
» manne dans le petit-lait.

Ce paſſage fournit une ample matière à réflexions. Il eſt évident, comme je l'ai déja remarqué, que tous les ſecours que l'Auteur indique ſont purement palliatifs; ils ne mettent par conſéquent point à l'abri du retour du cruel accident de l'iſchurie. Auſſi voit-on dans mes obſervations, un malade en être attaqué deux fois en 24 heures; ils ne mettent donc point la vie du malade en ſûreté. Combien, par conſéquent, un remède tel

que le mien ne leur ſeroit-il pas préférable, quand il ne ſeroit que palliatif, puiſque je fais dans un moment, ſans embarras & ſans douleur, ce qu'une ſuite longue de remèdes ne fait qu'avec peine, en tourmentant le malade preſqu'auſſi cruellement que les accidens de la maladie? Mais renfermons-nous dans l'examen du paſſage cité.

Tous les remèdes internes & topiques que l'on conſeille, ne ſont que des relâchans, & des émolliens, qui ne réuſſiſſent que quand le gonflement des obſtacles n'eſt pas aſſez conſidérable pour réſiſter à leur effet. Mais que dirons-nous de cette tiſanne dont on conſerve l'uſage, qui ne peut produire l'effet pour lequel elle eſt donnée, qu'à proportion de la quantité qu'on en boit, & dont on ne doit pourtant boire que modérément, de crainte d'augmenter la quantité de l'urine? Quelle déplorable reſſource, qu'un remède qui ne peut qu'augmenter le mal, s'il n'opère très-promptement, & qui eſt de nature à ne pouvoir le faire! Pourſuivons.

Si les accidens de la ſuppreſſion d'urine ſont menaçans pour la vie du malade, il faut avoir recours à la ſonde creuſe, après avoir lubrefié l'urethre

avec une injection d'huile d'amandes douces.

Mais jusqu'où pénétrera cette injection, si le gonflement des obstacles est tel qu'il empêche l'urine de couler? La force du piston de la seringue sera-t-elle capable de surmonter la résistance de ces obstacles qui ne cédent point à l'effort de tous les muscles du bas-ventre? Si l'injection pénétroit jusqu'au col de la vessie, pourquoi l'urine, que dans ces circonstances j'appellerois volontiers par opposition, une injection universelle, ne pourroit-elle point se faire jour? Concluons donc que l'injection d'huile ne passera pas, & que le canal ne sera pas lubréfié.

Maintenant si une liqueur comme l'huile d'amandes douces, ou l'urine, ne peut se faire jour, comment un corps aussi épais qu'une sonde y réussira-t-il; sur-tout s'il est certain, *qu'il faut l'insinuer, avec adresse, avec légéreté, avec patience, de crainte de percer l'urethre, ou de le blesser?* Précautions indispensables, & souvent trop négligées. Plusieurs de mes malades non-seulement ont perdu quelques gouttes de sang, ce qu'on pourroit attribuer au déchirement de quelque carnosité, auquel

cas, comme le remarque M. Col de Vilars, le mal n'eſt pas grand, quoique ç'en ſoit toujours un; mais ils ont perdu beaucoup de ſang, parce qu'on avoit fait faire une fauſſe route à l'algalie. Or cet accident produit, indépendamment de l'augmentation de la douleur, un ſurcroît d'embarras. Car le ſang étant un fluide viſqueux, & qui ſe coagule fort aiſément, l'urethre ſe remplit de caillots qui tiennent de la nature du fluide dont ils ſont compoſés; caillots par conſéquent tenaces, & qu'il eſt bien difficile de faire ſortir de l'urethre, aux parois de laquelle ils ſont adhérens. Cependant, autant de temps employé à les détacher, autant de temps perdu pour la cure de l'accident principal & le plus preſſant, autant de prolongement de douleurs, & par conſéquent autant de pas faits vers une inflammation mortelle; que dis-je? vers la mort. Il m'a fallu ſix heures entieres pour débarraſſer l'urethre d'un malade qui fait l'objet d'une de mes obſervations. Quels progrès une maladie de la nature de celle dont je parle, ne fait-elle pas dans un temps ſi long! Que de douleurs cruelles un malade n'eſſuie-t-il pas? Heureux, par conſéquent, celui qui tombe entre les mains d'un Chi-

rurgien prudent, lequel, loin de s'irriter des obſtacles, & en conſéquence, d'aimer mieux les forcer, que de céder à la néceſſité, ne perd jamais de vue ce principe dicté par la prudence, *qu'il faut inſinuer la ſonde avec adreſſe, avec légéreté, avec patience!* qu'il faut, dis-je, *l'inſinuer.* Qu'on pèſe bien toute la force de ce terme, que l'Auteur modifie encore en ajoutant *avec adreſſe, avec légéreté, avec patience.* Qu'il faut *l'inſinuer*, ſans être jamais aſſez téméraire pour rien forcer, puiſque la violence ne fait qu'augmenter les douleurs que l'inſinuation de la ſonde ne rend déjà que plus vives; qu'augmenter l'inflammation, qu'on a pourtant deſſein de calmer; que cauſer des déchiremens, qui peuvent devenir, par la ſuite, de nouvelles cauſes d'iſchurie, en produiſant dans l'urethre, des cicatrices qui deviendront un jour de nouveaux obſtacles au paſſage de l'urine.

A propos de quoi, me dira-t-on peut-être, vous étendre ſi fort ſur les précautions que demande l'introduction de la ſonde, puiſque vous vous annoncez comme l'inventeur d'un remede qui en rend l'uſage inutile?

Il eſt vrai que mon remede eſt de ce

genre ; je le dis avec confiance, parce que nombre d'obſervations en font foi (*a*) ; mais tout le monde n'eſt point à portée d'en uſer ; & par conſéquent il eſt intéreſſant pour le Public, que tout le monde ſçache comment il faut employer les ſecours qui peuvent y ſuppléer, du moins pour un temps, & mettre les malades en état de venir me trouver, ou de s'adreſſer à ceux à qui j'aurai bien voulu confier mon remede, après les avoir ſuffiſamment inſtruits de la maniere de l'adminiſtrer, ſans quoi il pourroit devenir fort nuiſible. On pourroit me faire la même objection au ſujet de l'examen que je fais, des autres ſecours employés dans la pratique ordinaire ; & la réponſe que je donne ici, ſervira une fois pour toutes. Je reprends mon analyſe.

« Si l'on ne peut, ajoute M. Col » de Vilars, inſinuer l'algalie, il faut » introduire dans l'urethre une ſonde ca- » nelée, le plus profondément qu'il ſera

(*a*) Cela n'eſt pourtant vrai, que des obſtacles fongueux, que l'efficacité de mes ſondes ſurmonte tout d'un coup ; car quand il s'agit de cicatrices calleuſes, je ſuis obligé de commencer par les ramolir ; ce qui ne demande pas un temps fort long, de la maniere que je m'y prends ; & pour lors mes ſondes agiſſent ſur eux, comme ſur les fongoſités.

» poſſible ; faire une inciſion ſur la cane-
» lure de la ſonde, & faire entrer, par l'ou-
» verture, une ſonde droite dans la veſſie ».

J'avoûe franchement, que je ne comprends pas bien quel ſecours on peut tirer de cette opération ; car ſi l'algalie n'a pû ſurmonter un obſtacle qui s'eſt trouvé dans l'urethre, la ſonde canelée ne fera pas mieux ; elle reſtera donc en-deçà. Comment, dans ce cas, introduira-t-on une ſonde droite dans la veſſie? Ne peut-il pas même arriver, & n'arrive-t-il pas tous les jours, que les obſtacles qui arrêtent la ſonde par leur gonflement, ſont multipliés, & par conſéquent que, quand la ſonde eſt arrêtée par le premier qu'elle rencontre, il y en a encore pluſieurs autres qui l'arrêteroient, ſi elle pouvoit y parvenir ? Dans ces cas il eſt encore plus impoſſible de faire entrer une ſonde droite dans la veſſie. Cette opération eſt donc en pure perte pour remédier à l'iſchurie actuelle ; & ç'en eſt aſſez pour la proſcrire. Mais une autre raiſon qui nous la feroit rejetter, c'eſt la crainte de ſes ſuites, c'eſt-à-dire, de la cicatrice que produira néceſſairement l'inciſion en ſe conſolidant, qui, comme je l'ai déjà remarqué, peut former un jour de nouveaux obſtacles au paſſage

paſſage de l'urine, en rétréciſſant le diametre du canal. Je ne trouverois d'utilité dans l'opération conſeillée, que dans un ſeul cas; c'eſt lorſque l'obſtacle n'eſt pas bien profond; mais au lieu de faire l'inciſion entre le gland & l'obſtacle, il faudroit la faire entre l'obſtacle & la veſſie: par cette opération, l'urine s'écouleroit, ſans avoir recours à la ſonde; & l'on pourroit tenir la plaie ouverte, juſqu'à ce qu'on eût trouvé le moyen de détruire l'obſtacle, ou du moins de l'affaiſſer par les ſecours dont nous parlerons plus bas, au cas que le malade ne fût point à portée de faire uſage de mon remede. Mais le cas que je propoſe eſt le moins fréquent. Car les iſchuries viennent plus communément d'obſtacles placés dans la profondeur de l'urethre, que d'obſtacles placés en-deçà; ainſi l'opération que j'indique eſt le plus ſouvent impraticable.

Il ne reſte pour-lors de reſſource, que dans la ponction au périnée; remede que M. Col de Villars qualifie d'*extrême* à juſte titre; remede qu'on ne doit tenter, que pour ne point abandonner un malade à ſon malheureux ſort; remede même que je puis dire peu ſûr; car comme c'eſt un remede extrême, c'eſt

aussi à la dernière extrémité qu'on y a recours ; & les accidens ont alors fait tant de progrès, qu'il n'est point étonnant qu'il ne procure au malade, qu'un soulagement passager, qui ne fait qu'adoucir les horreurs de la mort que cause indubitablement la gangrêne des parties enflammées ; gangrêne qui ne se fait pas long-tems attendre, à raison de leur extrême sensibilité.

Ce maheur est arrivé à Paris sous mes yeux. Le dix-sept Septembre 1742, je fus appellé en consultation dans la Cour du Grand-Conseil, pour le sieur Pézé, Huissier. Je trouvai dans la maison M. Planes, Chirurgien de Saint-Côme, qui me fit l'exposé de la maladie pour laquelle j'avois été mandé, & me dit qu'il avoit seulement été appellé le jour précédent, & qu'il avoit conseillé sur le champ de me faire venir. J'examinai le malade, que je trouvai dans la situation la plus triste, avec des accidens d'une rétention d'urine totale, causée par des carnosités. Après des tentatives inutiles pour le soulager, je conseillai de prier M. Foubert, Chirurgien ordinaire du Roi en sa Cour de Parlement, de venir. Il vint, & fit aussi tout ce qu'on peut faire en pareil cas ; mais le trop long

séjour de l'urine dans la vessie, y avoit causé la gangrêne, aussi-bien qu'aux parties voisines; & rien ne put sauver le malade, qui mourut peu de tems après; ce qu'il auroit pu éviter, s'il avoit suivi le conseil d'un de ses amis que j'avois traité d'une pareille maladie, qui lui avoit expressément dit de s'adresser à moi plutôt que plus tard.

Cette vérité se trouve encore prouvée évidemment, par l'observation des deux soldats morts dans l'Hôpital de Palerme, que j'ai rapportée dans mes premieres éditions, & par l'observation suivante.

Le nommé Triomphe, Maître Cordonnier à Turin, fut attaqué d'une ischurie, que ceux qui avoient soin de lui, combattirent par tous les remedes imaginables. Comme ils ne procuroient aucun soulagement, ils résolurent d'en venir à la ponction; mais il étoit trop tard; la vessie étoit enflammée; & le sphacele qui succéda à l'inflammation, termina la vie du malade peu d'heures après l'opération. Il auroit évité ces malheurs, s'il avoit suivi le conseil d'un de ses amis, qui vouloit l'engager deux mois auparavant, à se mettre entre mes mains. Mais à force de différer, il fut surpris d'une rétention totale, qui lui devint funeste.

Il ſuit de ces obſervations, qu'on ne peut trop tôt remédier à la ſtrangurie vénérienne, & qu'il ne faut pas attendre trop long-tems à faire la ponction au périnée, s'il n'y a pas moyen de procurer autrement la ſortie de l'urine.

Si la ponction au périnée peut donc être de quelque utilité, il ne faut pas attendre la dernière extrémité pour la faire; tant pour épargner aux Malades les douleurs inſéparables de l'iſchurie, que pour ne point perdre le fruit principal de cette opération, qui eſt la conſervation de la vie. J'obſerverai ſeulement que cette plaie doit être traitée avec beaucoup d'attention, de crainte qu'elle ne reſte fiſtuleuſe; ce qui cauſeroit au malade des incommodités & des déſagrémens, qui le rendroient inſupportable aux autres & à lui-même.

M. Col de Vilars n'eſt point le ſeul auteur qui parle de cette opération; & ce qu'il y a de ſurprenant, c'eſt que dans le tems qu'il la qualifie de *remede extrême*, qu'on doit pourtant *tenter*, pour tâcher de ſauver la vie aux Malades, un Auteur célèbre & judicieux en parle avec éloge. Voici, en effet, ce qu'en dit Palfyn. Anat. Chirurg. part. II. chap. 22.

« Au lieu de se servir dans la cure » des gonflemens de l'urethre, de bou- » gies chargées de ces sortes de mé- » dicamens consomptifs, & cathéréti- » ques, au moyen desquels on n'ob- » tient souvent qu'une cure palliative, » M. Collot faisoit une incision au pé- » rinée, un peu moins grande que celle » qu'on est obligé de faire pour l'extrac- » tion de la pierre de la vessie. L'on tire » de cette incision trois principaux avan- » tages, qui sont les suivans.

» 1°. On empêche ainsi le séjour de » l'urine, qui cesse, aussi-tôt que cette » incision est faite, de s'échapper par » les ouvertures fistuleuses & de mo- » lester la vessie par son séjour, ayant » une issue libre par l'ouverture du pé- » rinée.

» 2°. On peut alors faire, avec beau- » coup de facilité, des injections dans la » vessie, pour la nétoyer de ses im- » mondices, déterger les ulcères, & » dissoudre les fongus qui peuvent s'y » rencontrer.

» 3°. Cette ouverture donne lieu de » passer dans l'urethre, un séton chargé » d'un médicament fondant & détersif, » en l'engageant dans l'extrémité de » l'algalie, que l'on introduit par l'ou-

» verture naturelle de l'urethre, jusqu'à
» l'incision du périnée; en sorte qu'en
» retirant cette algalie hors de l'urethre.
» le séton engagé dans ces trous, suit
» nécessairement; & il est facile d'en
» attacher un autre chaque jour, à qui
» l'on fait toujours traverser la même
» route, jusqu'à ce que les excroissan-
» ces absolument fondues & dissoutes,
» & les ulcères détergés & cicatrisés,
» laissent à l'urine un libre passage par
» son canal ordinaire; après quoi l'on
» permet à l'ouverture faite au périnée,
» de se réunir, comme l'on fait à celle
» qui a servi à l'extraction de la pierre.
» Il est clair que ce traitement est beau-
» coup plus sûr, que celui qui se fait au
» moyen des bougies.

Analysons ce passage; il le mérite; je le ferai sans m'assujettir à un ordre différent de celui que la suite des raisonnemens de l'Auteur m'indique.

Dans la cure des gonflemens de l'urethre, M. Collot faisoit l'opération de la boutonniere; il n'employoit donc pas la sonde pour faire l'incision. Car ou le diametre de l'urethre étoit obstrué par les gonflemens, ou il ne l'étoit pas; au dernier cas, il seroit absurde de faire inutilement une opération dangereuse;

au premier, l'introduction de la ſonde eſt impoſſible. N'eſt-ce pas beaucoup riſquer, à moins que d'être extrêmement verſé dans l'anatomie de la partie, que de porter le lithotome dans la veſſie, ſans le ſecours de cet inſtrument ? Je laiſſe cette queſtion à décider à ceux qui ſont au fait de l'opération de la pierre. Ces deux opérations ne different que dans l'objet. Concluons que l'une & l'autre demandent la main d'un Chirurgien expert ; & le trouve-t-on toujours ?

Le premier avantage que Palfyn voit dans l'opération, eſt évident. Car l'urine, trouvant une iſſue libre par l'ouverture du périnée, enfilera plutôt ce chemin, que celui des fiſtules, qui réſiſtent communément à la ſortie de l'urine ; mais je ne conviens pas de même du ſecond avantage. Je ne connois point la néceſſité des injections dans la veſſie, dans le cas des fiſtules qui ne ſont cauſées que par l'effort de l'urine ſur le périnée, où elle a d'abord produit un dépôt, que l'écoulement continuel de l'urine a rendu fiſtuleux. Il ſuffit de rendre libre la ſortie de l'urine par une autre voie, pour que ces fiſtules ſe conſolident d'elles-

mêmes ; puiſque c'eſt elle ſeule qui les entretient par ſon ſuintement.

Je ne ſais pas ce que c'eſt que les immondices de la veſſie, dont parle l'Auteur. S'il entend les glaires qui ſortent quelquefois en aſſez grande quantité, ils ne ſont que l'effet des contractions de la membrane interne de la veſſie, irritée par le ſéjour de l'urine qui exprime en abondance la mucoſité des glandes deſtinées à lubréſier ; expreſſion qui ceſſe en même tems que l'irritation, & qui ne demande point de traitement particulier, comme le prouve la lettre de M. Boyer, rapportée dans mes précédentes éditions.

Quant aux ulcères de la veſſie, s'il y en a, ce qu'on ne devine pas avant l'opération (ceci ſoit dit auſſi des fongus) ils ne doivent pas déterminer à la faire, puiſque, s'il eſt poſſible de les guérir, il ſera auſſi aiſé de les déterger par des injections faites par le canal de l'urethre, dès qu'il ſera une fois nettoyé.

Je conçois bien quel peut être l'effet d'un ſéton chargé d'un médicament propre à fondre & déterger, quand on penſe, comme moi, que les gonflemens qui produiſent l'iſchurie vénérienne,

ſont cauſés par des carnoſités & des ulcères dans le canal de l'urethre, pourvu toutefois que le ſéton ſoit chargé de médicamens appropriés à la nature du mal; ce que perſonne n'a découvert avant moi ; mais je ne conçois pas de quel uſage peuvent être des médicamens fondans & déterſifs, pour guérir de ſimples gonflemens de l'urethre, occaſionnés, ſelon l'idée des Adverſaires des carnoſités, par des cicatrices, ou par des vaiſſeaux variqueux, comme Palfyn & d'autres le ſuppoſent. D'ailleurs, de quelle utilité ſera la ponction, ou l'inciſion au périnée, dans l'idée de traiter les vices de l'urethre par un ſéton chargé des médicamens le plus convenables, ſi l'on ne peut l'introduire au moyen de la ſonde creuſe, comme il arrivera toutes les fois que l'urethre ſera entiérement bouchée, ou par des excroiſſances, ou par des varices conſtantes & durables, qui s'oppoſent continuellement à l'entrée de la ſonde? Je demande encore quelle néceſſité il y a, de faire l'inciſion au périnée, pour pouvoir introduire ce ſeton? Si l'on connoît les médicamens propres à opérer la guériſon des vices que l'on a deſſein de corriger, il n'y a qu'à les introduire par l'ouverture naturelle de

l'urethre. Il eſt vrai qu'ils ne guériront pas auſſi promptement, que s'ils étoient appliqués ſur toute l'étendue du mal, parce qu'ils ne ſeront appliqués qu'à ſa partie tournée vers l'orifice naturel du canal ; mais avec la patience on vient à bout de tout, quand les armes propres à attaquer l'ennemi, ne manquent pas : auſſi eſt-ce la méthode que je ſuis. Pluſieurs de mes obſervations prouvent que mes ſondes n'entrent d'abord que de quelques lignes ; mais mes remedes fondant de jour en jour la partie viciée, à laquelle ils touchent, en conſéquence mes ſondes pénétrent tous les jours plus profondément ; & enfin l'obſtacle céde entiérement à leur efficacité, &, leur laiſſant le paſſage libre, permet à mon remede de s'appliquer à toute l'étendue du mal. Je ſuis donc fort éloigné d'admettre la conſéquence de Palfyn, que le traitement qu'il conſeille eſt beaucoup plus ſûr, que celui qui ſe fait au moyen des bougies. En effet, cela n'eſt vrai que de celles qui ſont chargées de conſomptifs, ou de cathérétiques, que je ſuis fort éloigné de regarder avec lui comme propres quelquefois à produire une cure radicale, & non de celles qui portent ſur le mal le ſeul remede qui ſoit capa-

ble de le guérir, tel qu'eſt celui que j'ai eu le bonheur de découvrir. Au reſte, on ne peut raiſonnablement m'oppoſer le jugement de Palfyn, puiſque cet Auteur n'a parlé que des méthodes connues juſqu'à lui ; comme on ne peut m'oppoſer ſon adhéſion au ſentiment des Adverſaires des carnoſités, après que j'en ai fait voir & toucher à une infinité de perſonnes de la profeſſion, qui m'ont vû panſer les maladies qui ſont les ſujets de pluſieurs de mes obſervations ; auſſi ne me ſerois-je pas ſoucié de répondre au ſentiment de Palfyn, ſi je ne voulois lever juſqu'au moindre ſcrupule.

M de la Faye, dans ſes Remarques ſur les opérations de Dionis, parlé auſſi de la néceſſité de la ponction, ou de l'inciſion de la veſſie. Quoique ce ſoit en termes moins avantageux que Palfyn, il ſuffit qu'il regarde ces triſtes expédiens comme néceſſaires, ne fût-ce même que rarement, pour faire ſentir tout l'avantage de ma découverte.

« Le col de la veſſie, dit-il, eſt quel-
» quefois ſi reſſerré par ſon inflamma-
» tion, que même après avoir employé
» tous les remedes dont on vient de
» parler, on ne peut pas encore y faire

» passer une sonde. On est obligé alors
» de faire à la vessie une ponction avec
» un trocar un peu plus long & plus
» gros que celui dont on se sert ordinai-
» rement dans la paracentèse. Par ce
» moyen on évacue les urines, & on
» fait cesser la compression des parties
» voisines de la vessie ; ce qui diminue
» ordinairement l'inflammation, & per-
» met peu de tems après l'introduction
» de l'algalie.

» Pour la faire au périnée, on place
» le Malade sur son lit dans une situa-
» tion à-peu-près semblable à celle où
» on le mettroit, si l'on le vouloit tailler.
» M. Tolet, excellent Lithotomiste, la
» faisoit à côté du raphé, dans le lieu où
» l'on taille par le grand appareil, &
» avec un trocar different des autres, &
» dont il donne, dans son livre, la des-
» cription.

» Nuck conseille aussi de la faire dans
» ce même endroit ; mais quelques au-
» tres auteurs, comme Juncker, veu-
» lent qu'on la fasse dans l'endroit où
» l'on fait l'opération de la taille par
» l'appareil latéral. Cette derniere mé-
» thode paroît préférable à l'autre, parce
» que la vessie étant alors fort tendue,
» se jette sur le côté, & peut être facile-

» ment percée avec le trocar, ſans qu'on
» craigne de bleſſer l'urethre, ni le col
» de la veſſie, ni les proſtates, ni le
» rectum.

» M. Dionis conſeille de faire la
» ponction en ce même lieu, mais avec
» un inſtument différent, (c'eſt une
eſpece de ſcalpel pointu & long de
quatre ou cinq pouces) » Il faut obſer-
» ver que cette opération ne convien-
» droit pas, s'il y avoit quelque dépôt
» au périnée, s'il falloit détruire quel-
» ques duretés formées dans le canal,
» ou s'il falloit faire ſuppurer les proſ-
» tates.

Il ajoute plus bas : » Les ſaignées
» promptement faites, les bains, les la-
» vemens émolliens, & les cataplâmes
» ne font quelquefois aucun effet : en ce
» cas, il faut abſolument avoir recours
» à la ponction, ou à l'inciſion au pé-
» rinée. La ponction eſt la plus douce
» des deux opérations ; il faut néan-
» moins quelquefois lui preférer l'inci-
» ſion. Si l'inflammation & le gonfle-
» ment variqueux du tiſſu de l'urethre
» ſont les ſeules cauſes de la rétention,
» on fait la ponction avec le trocar dans
» l'endroit déja preſcrit ; mais s'il y a
» dans le canal & au périnée des duretés

» & des callofités, on fait l'incifion.
» Par cette derniere opération, on fa-
» cilite la fonte des duretés du canal &
» du périnée, ce que la fimple ponction
» ne fait point. Il eft auffi abfolument
» néceffaire de faire l'incifion, lorfque
» les délais ou l'ufage des bougies char-
» gées de cauftiques, ont occafionné un
» dépôt urineux ou gangreneux au pé-
» rinée. Si la gangrene a gagné le fcro-
» tum, on coupe, comme on l'a déja
» prefcrit, toute la pourriture, fans
» crainte de caufer aucun accident, en
» découvrant les tefticules. MM. Gue-
» rin & Morand l'ont fait plufieurs fois
» avec fuccès. On remédie par-là à deux
» chofes à la fois, à la gangrene & à la
» rétention.

» Outre les duretés & les callofités
» du canal, dit enfuite M. de la Faye,
» fouvent la glande proftate fupérieure
» fe gonfle & fe durcit; il fe forme quel-
» quefois, le long du canal, une fufée
» fquirrheufe, & au périnée des tumeurs
» de la même efpece, d'où elle femble
» prendre naiffance; la femence, dans
» le tems de l'éjaculation, au lieu de
» fuivre la route du canal, remonte
» quelquefois, & tombe dans la veffie.
» Ce qui femble venir de quelque bride

» qui se trouve devant le vérumonta-
» num. Les gonorrhées virulentes, la
» mauvaise qualité des urines, l'inflam-
» mation qui suit ordinairement les ré-
» tentions d'urine, & souvent l'usage
» des bougies enduites de caustiques,
» sont les causes de tout ce désordre.
» Lorsque les choses sont portées à cet
» excès, rien ne peut guérir, ni même
» soulager les malades, que l'incision au
» périnée.

Parlant ensuite de la maniere de faire cette opération : « Le Malade, dit-il,
» est situé de la même maniere que pour
» l'opération de la taille au grand appa-
» reil. On introduit une sonde canelée
» dans la vessie, si on le peut, ou du
» moins aussi avancée dans l'urethre qu'il
» est possible, pour servir de guide. Les
» bourses serrées par un aide, on incise
» avec un lithotome ordinaire, à côté
» du raphé, & sur la cannelure de la
» sonde, si elle est assez avancée ; & l'on
» se conduit comme dans l'opération
» de la taille. Si l'on ne peut faire l'in-
» cision sur la sonde, cette opération est
» beaucoup plus difficile. Le Chirur-
» gien, obligé de travailler sans guide,
» doit se bien représenter la structure
» & la position des parties sur lesquelles

» il opere. Si après avoir fait l'incision » aux tégumens, il ne peut parvenir à » ouvrir l'urethre, il y introduit un tro- » car dont la canule est fendue; & à la » faveur de sa fente, il porte un bistouri » pour faire une incision à cette partie, » après avoir ôté le trocar. MM. Petit & » Morand ont pratiqué cette méthode » avec succès.

» Si l'on ne peut introduire la sonde » assez avant dans l'urethre pour servir » de guide, on peut alors porter à l'en- » droit où finit l'incision de la taille laté- » rale, un trocar avec sa cannule fen- » due, & glisser le long de cette fente, » qui sert de cannelure, la pointe d'un » bistouri pour faire une incision suffi- » sante. On fait l'incision au milieu des » duretés; on emporte celles qui sont » extérieures, en coupant le moins de » chair que l'on peut; on coupera dans » l'incision la fistule & les callosités qui » l'accompagnent, & même la glande » prostate, si elle est dure & squirreuse, » & s'il est possible d'y atteindre ».

On peut voir dans cet Auteur le pansement de cette plaie, qui est étranger au sujet que je traite; mais il n'en est pas de même des réflexions que la comparaison de ma méthode avec celle de

M. de la Faye, fait naître naturellement. Il n'y a plus de néceſſité de faire ni ponction ni inciſion au périnée. Que de douleurs ſauvées aux Malades ? Que d'embarras épargnés aux Chirurgiens ? Combien une méthode auſſi douce que la mienne n'eſt-elle point préférable au terrible délabrement qui étoit quelquefois néceſſaire, puiſqu'elle fond les callofités, les ſquirrhes de tous les canaux excrétoires de l'urethre, qu'elle conſolide parfaitement les fiſtules, & fait ſortir les urines par les voies naturelles ? A Dieu ne plaiſe cependant que je faſſe un crime à M. de la Faye, & aux autres grands Chirurgiens qu'il cite, d'avoir ſuivie la méthode qu'il indique !

M. Aſtruc traite, ſuivant ſon uſage, avec beaucoup plus d'étendue que les Auteurs précédens, ce qui concerne la cure de l'iſchurie. C'eſt ce qui nous oblige à n'en donner que l'extrait. Voici le précis de ſa doctrine, liv. III, ch. 4, pag. 231.

1°. Il faut bruſquer les ſaignées du bras, autrement on n'y ſeroit plus à tems dans une maladie ſi rapide. 2°. Nourrir le Malade fort légérement, pour diminuer l'abondance du ſang. 3°. Faire ſur le périnée des fomentations émollientes,

& baigner cette partie & les environs. 4°. Donner beaucoup de lavemens de même qualité, animés de tems en tems avec la casse, pour empêcher la liqueur de pénétrer dans les vaisseaux, en même tems qu'on relâche. 5°. Faire boire médiocrement de la tisane, afin de délayer le sang & de l'adoucir, sans trop augmenter la quantité d'urine. 6°. Il préfere le demi-bain, dont il a parlé, au bain entier, parce qu'il fait sur les parties malades le même effet, sans augmenter la sécrétion de l'urine. 7°. Il veut qu'on aide la suppuration par des cataplâmes émolliens & maturatifs, appliqués sur le périnée, si quelques gouttes de pus échappées de l'urethre, annoncent que l'inflammation se résout par cette voie. 8°. Il ordonne, au cas que l'opiniâtreté de l'inflammation produise des accidens considérables, d'en venir à la sonde, qu'on introduira, non à l'aveugle, & violemment, de peur d'augmenter considérablement, & de faire suppurer une inflammation qui se seroit peut-être terminée heureusement par la résolution, mais avec douceur & dextérité, en avançant peu-à-peu, après avoir lubréfié le canal de l'urethre avec injection d'huile d'amandes douces, ou

de mucilage de graine d'herbe aux puces, ſans s'épouvanter de la ſortie de quelques gouttes de ſang pendant l'introduction ; & il veut qu'on laiſſe la ſonde dans la veſſie, juſqu'à ce que l'inflammation ſoit terminée, ou par la réſolution, ou par la ſuppuration, & que l'urine ſorte librement. 9°. Au cas que l'on ne puiſſe introduire l'algalie dans la veſſie, il conſeille l'inciſion du périnée, afin qu'on puiſſe introduire dans cette cavité une ſonde de femme, qui étant droite, & plus courte que celles d'hommes, ſera par ces raiſons bien plus aiſée à manier en tous ſens ; & entrera bien plus facilement dans l'urethre, comme une longue expérience l'a appris. Si ce moyen réuſſit, ajoute-t-il, il faut laiſſer cette ſonde dans la veſſie, &c. 10°. Au cas que ce dernier moyen ne puiſſe réuſſir, il en faut venir à la ponction au périnée faite avec les troiſquarts. Il vaut mieux employer un remede douteux, que de laiſſer périr le Malade ſans ſecours. Les ſuites de ce remede ont peu de danger, puiſque les plaies qu'on peut faire par-là à la veſſie, peuvent ſe guérir aſſez facilement. Il faut laiſſer la canule dans la veſſie, &c. 11°. Dès que

l'urine coulera, ou que l'inflammation aura considérablement diminué, il faut purger le Malade avec le petit-lait & la casse, pour entraîner doucement les parties âcres & salées que l'urine peut avoir laissées dans l'estomac.

Je l'ai déja dit, ce détail seroit fort inutile, si tous les malades étoient à portée de se servir de mon remede; non-seulement parce que je ne trouve point d'ischurie rebelle, pourvu que je sois appellé à tems, & que le trop long séjour de l'urine n'ait pas causé la mortification ou la gangrene à la vessie, & aux parties voisines; alors rien ne peut sauver le Malade; mais parce qu'il seroit absurde de s'y exposer, pendant qu'il n'y a point de strangurie habituelle qu'il ne surmonte. Mais comme il s'en faut de beaucoup, que tous les Malades puissent ressentir les heureux effets de ma découverte, je crois leur devoir, ou du moins à ceux qui les conduisent, la communication des réflexions que j'ai faites sur les secours qu'on emploie, ou qu'on peut employer, dans les attaques d'ischurie. Je vais faire en conséquence quelques réflexions sur la doctrine de M. Astruc; elles seront courtes, parce

qu'elle a beaucoup de rapport avec celles de M. Col de Vilars, & de Palfyn, sur laquelle je me suis assez étendu.

C'est avec grande raison que M. Astruc recommande de presser les remedes dans l'ischurie, non-seulement parce qu'il faut soulager le plus promptement qu'il est possible les douleurs cruelles dont le Malade est affligé, mais parce que la maladie est très-rapide. En effet, la plénitude de la vessie peut la jetter dans une atonie, à laquelle il n'est point aisé de rémédier ; & , ce qui est encore pis, faire tomber cette partie dans une gangrene que tout le monde regarde avec raison comme incurable.

Tous les remedes que M. Astruc conseille, & qui sont en plus grand nombre que ceux que prescrit M. Col de Vilars, sont très-bien indiqués, puisqu'ils sont pris dans la classe des relâchans & des émolliens ; mais on ne voit ni chez l'un, ni chez l'autre de ces Auteurs, jusqu'à quelle quantité de boisson on peut aller. Rien n'est plus sage que les réflexions de M. Astruc sur l'usage des demi-bains.

Quant aux gouttes de pus, qui annoncent une suppuration, qu'il regarde comme un commencement de résolu-

tion de l'inflammation, je crois, comme lui, l'ufage des maturatifs très-convenable ; mais je ne fais fi ce pus ne vient pas plutôt d'un ulcère des parties de l'urethre, qui a caufé l'inflammation, que d'une fuppuration produite par l'inflammation même. Au refte, il eft toujours vrai de dire, que c'eft un figne que la maladie diminue, puifqu'il ne fe fait pas de fuppuration, même dans les ulcères, lorfqu'il y a une inflammation confidérable.

M. Aftruc fait très-bien fentir les inconvéniens de l'introduction violente de la fonde ; & je ne puis trop recommander la douceur dans le cas de cette opération. C'eft auffi par cette raifon, qu'il veut qu'on laiffe la fonde dans la veffie, jufqu'à ce que l'urine forte librement. J'aimerois pourtant mieux dire, jufqu'à ce qu'elle puiffe fortir librement : car elle fort toujours librement par le canal de la fonde ; mais la difficulté d'uriner recommence quelquefois peu d'heures après qu'on l'a retirée, le gonflement des obftacles n'étant pas fuffifamment diffipé : c'eft un accident dont on peut avoir un exemple dans quelques-unes de mes obfervations.

En difant, *jufqu'à ce que l'urine puiffe*

sortir librement, voici quelle est ma pensée. Je veux qu'on laisse la sonde jusqu'à ce qu'on connoisse, par la cessation au moins presque totale des symptômes, qu'on ne risque rien à laisser reprendre à l'urine son cours naturel, & que l'urine s'échappe un peu autour de la sonde; car s'il y a encore des restes un peu considérables d'inflammation, les accidens peuvent recommencer; & il faut revenir à l'introduction de la sonde; ce qui procure une augmentation de douleur au Malade.

J'ai peu de chose à ajouter sur l'incision au périnée, conseillée lorsque la sonde ne peut être introduite dans la vessie. Cependant il est bon que les Chirurgiens ne s'imaginent pas qu'elle ait été appliquée aussi souvent, qu'il sembleroit qu'on a droit de le conclure de ce que M. Astruc dit, qu'une longue expérience a appris, dans ce cas, les avantages d'une sonde droite sur une courbe. Ceux qui ne sont pas suffisamment au fait de la maladie, s'imagineroient peut être que c'est un moyen employé tous les jours. Il est donc nécessaire de répéter, que c'est un moyen *extrême*, & de rappeller ce que j'ai dit

plus haut, qu'il ne peut manquer d'être ſouvent inutile.

Il eſt vrai que la plaie faite avec le troiſquarts, ſe guérit aſſez aiſément, pour ne la pas regarder comme fort dangereuſe ; mais il eſt bon de faire remarquer aux Lecteurs, que c'eſt un remede *douteux*, & par conſéquent qu'il ne faut y avoir recours, qu'avec toute l'attention que demande la vie des hommes. J'ai prouvé ci-deſſus par des raiſons tirées de toute autre conſidération que celle de la nature même de la plaie, que ce ſecours eſt extrêmement douteux, & même quelque choſe de plus.

L'attention que M. Aſtruc veut qu'on ait d'évacuer doucement le Malade lorſque l'inflammation ſera conſidérablement diminuée, pour entraîner les parties âcres que l'urine peut avoir laiſſées dans l'eſtomac, eſt très-convenable. Au reſte, lorſque ces couloirs ſeront libres, les lavages qu'on donnera au Malade en plus grande quantité qu'on n'oſoit le faire pendant la maladie, pourront quelquefois ſuffire pour entraîner les ſels qui auroient pû s'attacher aux membranes de l'eſtomac.

Je renvoie, ſur le ſurplus des réflexions

flexions que la doctrine de M. Astruc exigeroit, à celles que j'ai faites sur le passage de M. Col de Vilars; mais je ne puis m'empêcher, avant de finir cet article, de remercier la Providence, de m'avoir fait découvrir un remede simple & d'une application aisée, qui est capable d'épargner aux Malades les douleurs essentielles à une maladie aussi cruelle que l'ischurie, celles que cause l'application des remedes, & des secours propres à la soulager seulement, & les dangers inséparables de ces mêmes secours & de la maladie.

Je dis que ces remedes & ces secours ne sont uniquement propres qu'à la soulager; puisque leur cause subsiste toujours. En effet, tout ce que produisent ceux qu'on emploie contre l'ischurie, ne détruit pas les obstacles qui existent dans le canal de l'urethre, & ne guérit pas la strangurie habituelle. Voyons maintenant par quelles armes on a combattu ce dangereux ennemi, & avec quel succès.

Remedes de la strangurie habituelle.

M. Col de Vilars ne parle que de cinq secours, dont les cathérétiques sont le

premier, l'incision de l'urethre le second, les bougies graduées le troisieme, l'introduction des tentes le quatrieme, les sondes de plomb aussi graduées le cinquieme.

Examinons en détail chacun de ces secours.

« Les Anciens, dit M. Col de Vilars,
» p. 222, accusant les carnosités comme
» les seules causes de cette maladie, tâ-
» choient de les consumer par le moyen
» des cathérétiques qu'ils introduisoient
» dans l'urethre avec des bougies; mais
» ces remedes enflammoient, ron-
» geoient, ulcéroient ce conduit, & par
» conséquent augmentoient le mal.

Voici ce que Palfyn pense de ces remedes; on verra que le jugement qu'il en porte n'est pas plus avantageux. Pour lors, c'est-à-dire, dans le cas des carnosités prétendues suivant lui, « il y
» a des gens assez imprudens, pour ten-
» ter, sans aucune préparation préala-
» ble, d'ouvrir un passage à l'urine au
» moyen de bougies chargées de médi-
» camens fondans, & même consomp-
» tifs & cathérétiques; mais il arrive
» souvent que ces médicamens, impru-
» demment administrés, augmentent le
» dépôt & l'inflammation, & causent

» une suppression totale d'urine : ou si, » après avoir calmé les symptômes les » plus pressans par une diéte tempé- » rante, par les saignées, les lavemens, » le bain, les injections adoucissantes, » les aposêmes, & les émulsions, l'usage » qu'on fait ensuite de ces médicamens » fondans & consomptifs, réussit à ou- » vrir le passage aux urines, en faisant » suppurer les gonflemens, & en cica- » trisant les ulcères, au moyen d'autres » bougies chargées de remedes dessica- » tifs; & si, faisant après passer dans » l'urethre, des bougies de plomb gra- » duées, qui dilatent son canal, tout » cela met les Malades en état d'uriner » assez librement : ce secours n'est pas » toujours d'une longue durée ; car de » nouveaux ulcères, causés par ces con- » somptifs, auront rendu le canal de » l'urethre encore plus susceptible d'in- » flammation; & outre cela, ces Débau- » chés reprenant bientôt leur premier » train de vie, alors ou ils contractent » de nouvelles gonorrhées, ou bien ils » rendent, par leur excès dans la bois- » son, leur urine si mordicante, qu'elle » cause de nouveaux gonflemens dans » l'urethre autour des cicatrices multi- » pliées; & cette urine, ayant acquis,

» par son séjour, un suprême degré
» d'acrimonie, ronge & perce l'urethre,
» & refluant de tous côtés, forme des
» abscès fistuleux en différens endroits
» du scrotum, où elle trouve lieu de
» s'épancher ; de maniere qu'il sort au-
» tant & plus d'urine par ces sinuosités
» fistuleuses, que par le conduit ordi-
» naire ; & quand ces fistules ont duré
» long-tems, elles ne sont guérissables
» qu'en faisant des grandes incisions aux
» bourses, afin de fondre en suppuration
» toutes ces callosités. Ces anciennes
» maladies sont même incurables,
» quand il y a des ulcères spongieux
» dans le corps de la vessie, à moins
» qu'on ne se serve de la méthode qu'a
» trouvée M. Collot, célèbre Lithoto-
» miste, que j'ai vu opérer à Paris ».
Nous avons extrait ci-devant ce que Palfyn dit de cette méthode.

M. Astruc, liv. III, chap. 4, p. 239, après avoir dit que les remedes de la strangurie habituelle sont, en général, tous ceux qui peuvent sûrement & efficacement emporter, consumer, faire suppurer, détruire, comprimer, applanir, ou rabattre les divers obstacles qui se rencontrent dans l'urethre, & qui s'opposent au passage de l'urine, ajoute :

« pour parvenir à ôter ces différens obſ-
» tacles, on a employé jusqu'ici quatre
» différentes méthodes.

» Les Anciens, qui ne reconnoiſſent
» d'autres obſtacles dans le conduit uri-
« naire, que les caroncules, ou carno-
» ſités, les calloſités & les verrues, tra-
» vailloient uniquement à les conſumer
» par des corroſifs qu'ils indroduiſoient
» par le moyen des bougies, & à con-
» ſolider enſuite, par des cicatriſans,
» les petits ulcères qui reſtoient à la ra-
» cine de ces excroiſſances.

» Pluſieurs raiſons ont obligé d'aban-
» donner cette méthode depuis long-
» tems. 1°. Parce qu'elle ne convient
» que pour les caroncules & les verrues
» qui peuvent occuper le canal de l'ure-
» thre, & nullement pour les autres obſ-
» tacles qui peuvent le rétrecir; & que
» cependant, de l'aveu de tout le
» monde, ce ſont ces autres obſtacles
» qui produiſent le plus ſouvent, pour
» ne rien dire de plus, la ſtrangurie qui
» ſuccéde à la gonorrhée. 2°. Parce
» qu'elle n'eſt jamais ſans danger; car
» les corroſifs qui conſument les caron-
» cules, doivent en même tems enflam-
» mer, ronger, & ulcérer la partie ſaine
» de l'urethre. Je ſai que les Anciens ont

» tâché de parer à cet inconvénient,
» par le moyen de plusieurs instrumens,
» & de plusieurs remedes ; mais je sai
» aussi que toutes ces précautions étoient
» le plus souvent inutiles, puisqu'ils
» rapportent eux-mêmes beaucoup
» d'exemples de gens qui par cette mé-
» thode avoient été exposés à des in-
» flammations à la verge, à des abscès
» au périnée, & même à la gangrene.
» 3°. Parce qu'ordinairement, bien loin
» de soulager, elle augmente au con-
» traire la strangurie, soit parce que les
» petits ulcères que les corrosifs exci-
» tent dans l'urethre, étant mal déter-
» gés, produisent de nouvelles caron-
» cules, soit plutôt, parce qu'après
» leur réunion, ces ulcères eux-mêmes
» laissent des cicatrices dures & serrées,
» qui retrécissent encore le canal uri-
» naire ».

Je vais à mon ordinaire faire quelques réflexions sur ces trois passages.

Si les carnosités ou caroncules ne sont pas les seules causes des embarras de l'urethre, elles sont du moins des plus fréquentes, quoi qu'en disent quelques Auteurs ; & je serois bien fondé à mettre dans cette classe les callosités ou cicatrices dures & calleuses, qui succédent

à des ulcères mal consolidés ; car, suivant mon expérience, toute la différence qui se trouve entre une carnosité & une cicatrice, se tire de la consistance & de la figure. En effet, elles ne different, que parce que la carnosité est une espece de champignon, & que la cicatrice est une éminence moins élevée, & dont la base est égale à toute la largeur des ulcères auxquels elle a succédé, ou, pour parler plus juste, qu'elle a masqués. Car il n'y a point, selon moi, je parle d'après mes observations, de carnosités & de callosités, qui ne soient le produit d'un ulcère. L'un & l'autre de ces obstacles sont formés par une mauvaise chair que recele un ulcère, dont l'existence est bien sensible, puisqu'en quatre heures de contact, & souvent en moins de tems, mes sondes mettent ces chairs en suppuration, comme je l'ai déja remarqué, & que l'effet de mon remede est de rétablir l'ancien ulcère, & de le mettre en suppuration, comme il étoit dans le tems que la gonorrhée étoit recente ; suppuration nécessaire, suivant Hippocrate même, comme il paroît par l'Aphorisme 82 de la quatrieme section, que Paré rend en ces termes : *Ceux qui ont tubercule ou carnosité*

en la cavité de la verge, ſont guéris par la ſuppuration & éruption de pus. Mon remede ne ſe borne point là. Il conduit l'ulcère à une guériſon parfaite, en prolongeant la ſuppuration, juſqu'à ce que l'humeur maligne qui la produit, ſoit entiérement attirée au dehors. Or il eſt néceſſaire que tout ulcère, dont la malignité eſt épuiſée, devienne une ſolution de continuité ſimple, qui ſe guérit d'elle-même, & par la ſeule opération de la nature; & voilà pourquoi les Malades que j'ai traités, ſoit de gonorrhées nouvelles ou de gonorrhées renouvellées, c'eſt ainſi que je puis nommer celles qui ſont l'effet de mes remedes, ne ſont expoſés qu'à gagner une autre fois une maladie ſemblable, mais non pas à voir recommencer la même. Cependant comme quelques Malades, par des raiſons qu'on devinera ſans peine, n'ont point voulu convenir qu'ils s'étoient expoſés à de nouveaux hazards après être ſortis de mes mains, ils ont mieux aimé me ſacrifier à des conſidérations politiques, en y ſacrifiant la vérité, que de convenir de leur turpitude.

Ce que je viens de dire de la reſſemblance eſſentielle que les calloſités ont avec les carnoſités, eſt tout-à-fait con-

forme à la doctrine de Paré, qui ſemble n'attribuer la calloſité, qu'à l'ancienneté des carnoſités. *Les carnoſités vieilles & calleuſes*, dit-il, *doivent être amollies par fomentations, cataplaſmes, linimens, emplâtres & ſuffumigations.* Il vante à cet effet la vapeur de vinaigre verſé ſur une brique chaude. Je reviens aux cathérétiques.

Il ſuffit, pour en proſcrire l'uſage, qu'ils enflamment, rongent, ulcèrent l'urethre ; mais ils font pis ; car ils n'agiſſent pas toujours ſur la partie qu'on a deſſein de conſumer ; & ils corrodent la partie ſaine qu'on a intérêt de conſerver. J'en ai vu des exemples funeſtes dans des Malades, où le cauſtique a laiſſé ſubſiſter en entier la carnoſité, & a produit dans le voiſinage une fiſtule avec une déperdition conſidérable de ſubſtance, non-ſeulement du canal, mais même de la peau qui recouvre les corps caverneux.

Paré, qui uſoit des poudres conſomptives, appliquées ſur la carnoſité même au moyen d'une ſonde feneſtrée, pour empêcher que la poudre ne tombât au conduit de l'urine, eſt fort éloigné de conſeiller l'uſage des cathéretiques. *Pour ſuivre*, dit-il, *la curation des carnoſités*,

il ſe convient garder de trop uſer en la voie de l'urine, des remedes âcres & corroſifs, parce que la ſenſibilité de ce conduit, étant par eux offenſée, pourroit être cauſe de grandes accidens. Remarquons après Paré, que quelque doux que fût ſon remede conſomptif, il cauſoit quelquefois de *grandes douleurs*; car s'il n'en étoit pas ainſi, à quel propos ordonneroit-il les remedes propres à les calmer? Les conſomptifs les plus doux ne ſont donc point exempts de danger.

Ajoutons à cet inconvénient que tout l'art du plus habile Chirurgien ne peut pas toujours prévenir, que les cathérétiques, de quelque nature qu'on les ſuppoſe, ne ſont point des remedes propres à combattre le virus qui a produit la carnoſité ou la cicatrice, & par conſéquent, que ces excroiſſances ne peuvent manquer de pulluler de nouveau, comme M. Aſtruc le remarque, ſans en donner la véritable raiſon. En effet, ſi la cauſe qui entretient l'ulcère, n'avoit rien de particulier, il ſeroit aiſé de le conſolider. La matiere médicinale fournit des déterſifs aſſez puiſſans, pour qu'on n'ait rien à ſouhaiter de ce côté; mais la difficulté conſiſte à en trouver

un qui joigne à cette qualité celle d'antivénérien : & c'eſt ce que j'ai eu le bonheur de trouver.

On peut & on doit appliquer aux verrues qui naiſſent dans l'urethre, ce que j'ai dit des carnoſités & des cicatrices dures & calleuſes. Ces excroiſſances ne ſont auſſi que des eſpeces de croûtes qui cachent un ulcère vénérien, qu'il faut également réproduire, épuiſer du virus, & conſolider par les remedes appropriés à la deſtruction de la cauſe.

Il eſt inutile de m'arrêter à prouver que les cathérétiques, à ſuppoſer qu'on pût les employer en ſûreté contre les excroiſſances de l'urethre, de quelque nature qu'on les ſuppoſe, ne peuvent être appliqués dans le cas des ulcères, ni même dans celui du prétendu relâchement de vaiſſeaux. Loin même qu'ils euſſent lieu dans ce cas, ils ne feroient qu'augmenter les accidens : il s'en faut donc de beaucoup, que les cathérétiques puiſſent combattre & détruire, comme les Anciens l'ont cru, toutes les cauſes de la ſtrangurie habituelle.

C'eſt mal-à-propos que Palfyn confond les fondans avec les cathérétiques dans la cenſure qu'il fait de ces derniers. Comme leur effet n'eſt que de réſou-

dre les humeurs épaissies, qui peuvent se trouver dans les excroissances qui gênent le passage de l'urine, ils ne sont point propres à produire de nouveaux ulcères; ils peuvent tout au plus renouveller les anciens. Ce n'est donc point du côté que le prend Palfyn, qu'ils sont blâmables; c'est en ce que, s'ils font reparoître l'ulcère, ils ne sont point en état de le consolider, parce qu'ils ne sont point anti-vénériens, ou parce que, quoique tels, ils n'ont point avec la cause de l'ulcère, le rapport qui met les remèdes en état de détruire la cause du mal.

C'est par le même endroit que péchent les dessicatifs, qui guériroient les ulcères de l'urethre produits par toute autre cause que le virus vénérien; mais qui, employés d'abord, ou même précédés de déterfifs, ne produisent point une bonne cicatrice, parce que la cause du mal n'a point été détruite; & voilà pourquoi, comme l'observe Palfyn, ce secours n'est pas toujours de longue durée. Il auroit parlé plus exactement, s'il avoit dit que ce secours n'est jamais de longue durée, á moins qu'il n'ait été appliqué à des personnes d'un bon tempérament, & qui ne s'écartent jamais

des loix du régime. Encore ne ſuffit-il pas qu'elles réuniſſent ce double avantage ; car le virus conſerve quelquefois une telle malignité, que les excroiſſances ne tardent pas à ſe reproduire. Il eſt pourtant vrai, que comme l'urine dans la ſuppuration ne contracte point une acrimonie étrangère & contre nature ; elle n'irrite point le canal de l'urethre, & n'oblige point le ſang ni les liqueurs à produire des gonflemens par leur ſtagnation. Car je ne ſuis point encore de l'avis de Palfyn qui prétend que le ſéjour de l'urine, apparemment dans l'urethre, lui fait contracter une acrimonie ſi mordicante, qu'elle en corrode la ſubſtance, & produit des fiſtules. Un arrêt de l'urine aſſez conſidérable pour produire cet effet, ne peut venir que de l'obſtruction totale du canal, par quelque carnoſité qui le remplit. Autrement ſi elle eſt retenue pendant quelque temps, elle s'écoule d'elle-même dans la chemiſe, par ſon ſeul mouvement de fluidité, dans une partie dont la ſituation favoriſe la ſortie.

Mais ce ſera tout autre choſe ſi, en conſéquence de l'irritation que l'urine cauſe à la membrane extrêmement ſenſible de l'urethre, le ſang ou d'autres

liqueurs viennent à s'y arrêter. Il se forme alors des abscès qui compriment le passage de l'urine, & crèvent ou déchirent la membrane de l'urethre, ou du col de la vessie ; & lorsque ces abscès viennent à s'ouvrir naturellement, ou qu'on y fait une incision, comme on est souvent obligé de le faire, l'urine qui n'a pas la liberté de son passage naturel, se détourne du côté où elle trouve moins de résistance, & continue de s'y détourner, tant qu'elle trouve de la difficulté à passer par l'urethre ; & c'est par cette raison, que certains de ces abscès produisent des fistules, dans le temps que d'autres, situés au même endroit, n'en produisent point. L'urine ne pouvant se faire jour par l'urethre, fait continuellement effort du côté de l'abscès, & en empêchant la consolidation, le rend fistuleux, au lieu que l'abscès ne devient point d'un caractère opiniâtre & malin, quand l'urine peut reprendre son cours ordinaire.

Cette doctrine est conforme à celle de M. de la Faye, dans l'endroit déja cité : « il est bon, dit-il, « de remar» quer que, de même que le pus perce » la vessie de dehors en dedans, & s'é» panche dans sa cavité, l'urine perce

» quelquefois l'urethre ou la vessie de de-
» dans en dehors, en un ou plusieurs en-
» droits, & forme au périnée un dépôt
» urineux & purulent, qu'il faut percer
» sans différer, de peur que l'urine ne
» s'infiltre dans les parties voisines, &
» n'y fasse des ouvertures en plusieurs en-
» droits, comme il n'arrive que trop sou-
» vent à la suite des rétentions d'urine
» négligées ; ce qui produit au périnée,
» & quelquefois ailleurs, autant de fis-
» tules par où les urines s'écoulent ».

Ce n'est point un petit malheur, qu'une fistule au périnée; car outre l'inconvénient d'une perte continuelle de l'urine, qui, quelque précaution que prennent les Malades, les rend d'une odeur insupportable aux autres, & à eux mêmes; outre l'impossibilité de jamais guérir, tant que le vice de l'urethre subsiste, point de vue extrêmement fâcheux pour les Malades; ces fistules, de simples qu'elles sont quelquefois, deviennent compliquées, & poussent vers les parties voisines des fusées d'autant plus dangereuses, qu'elles endommagent des parties plus essentielles, ou qu'elles pénétrent plus profondément.

M. de la Faye remarque même,
» qu'il se forme quelquefois entre le col

» de la veſſie & le rectum, ou dans la
» glande proſtate ſupérieure, un abſcès
» qui ne paroît point à l'extérieur, &
» qui s'ouvre dans la veſſie, ſoit de lui-
» même, ſoit lorſqu'on introduit l'alga-
» lie, ou quelque temps après qu'on l'a
» introduite. Le pus mêlé avec l'urine
» ſort par l'urethre, & bientôt après le
» gonflement & l'inflammation des par-
» ties voiſines ſe diſſipent ».

C'eſt le cas, ſi l'on en croit Palfyn, de faire de grandes inciſions aux bourſes, afin de fondre en ſuppuration toutes ces calloſités; opération douloureuſe, &, ce qui eſt encore plus fâcheux, opération inutile; puiſque les fiſtules ne ſe conſolideront jamais, tant que le canal naturel des urines refuſera de leur donner paſſage; opération que celle que M. Collot a inventée ne remplace pas, par les raiſons que nous en avons rapportées plus haut; opération enfin, qu'Aſtruc rejette avec raiſon, au moins pour l'ordinaire. Car « on ne doit preſque pas, dit-il, liv. III, chap. 4, pag. 189, en-
» treprendre le traitement des ulcères fiſ-
» tuleux du périnée, qui communiquent
» avec l'urethre & avec le fondement,
» parce qu'il eſt impoſſible de découvrir
» ces recoins, ſans faire un grand déla-

» brement par plusieurs incisions répé-
» tées ; ce qui est toujours dangereux.
» C'est pourquoi, pour ne pas décrier
» une méthode qui est souvent salutai-
» re, il vaut mieux, la plupart du temps,
» s'en tenir à la cure palliative, sur-
» tout dans les Sujets épuisés & ex-
» tenués par la longueur de la ma-
» ladie, & dont le sang est d'ailleurs
» vicié ».

La cure palliative, suivant le même Auteur, pag. 197, « consiste ; 1°. dans
» l'usage de tout ce qui peut diminuer
» & adoucir l'âcreté du sang, comme
» un regime léger, humectant, & ra-
» fraîchissant, l'abstinence du vin, des
» femmes, des exercices, & sur-tout
» celui d'aller à cheval ; l'attention à
» éviter tout ce qui pourroit altérer la
» tranquilité d'esprit, les bains tièdes
» d'eau douce, les bouillons ou les apo-
» zêmes rafraîchissans, le lait pour
» toute nourriture, les purgatifs doux,
» avec deux onces de pulpe de casse
» dans une livre de petit-lait clarifié, ou
» avec deux onces de manne dans un
» verre de tisanne, y ajoutant, s'il le
» falloit, un gros de sel végétal ».

« 2°. Dans l'usage des remèdes qui
» sont balsamiques, & qui par consé-

» quent peuvent favoriser la régénera-
» tion des chairs, & cicatriser les ulcères
» ou du moins en arrêter les progrès,
» tels que sont la terébenthine de Chio,
» de Venise, à la dose d'un gros, les
» baumes du Pérou, de Copahu, ou
» du Canada, &c, à la dose de six, huit,
» dix ou douze gouttes, réduits en bol
» avec du sucre pulvérisé, ou mêlés
» avec une cuillerée de syrop de ca-
» pillaire.

» 3°. Dans les remèdes capables de
» rétablir le ressort des parties affectées,
» de fondre les humeurs qui y crou-
» pissent, & de faciliter ainsi, par ce
» double effet, la circulation du sang de
» la lymphe; comme les fomentations &
» les embrocations, sur le périnée avec
» les eaux thermales de Balaruc, de
» Barèges, de Bourbon, ou de légères
» frictions mercurielles réitérées de
» temps en temps ».

On trouvera, dans mes Observations, plusieurs histoires de fistules au périnée, simples & compliquées; & on les verra guéries aisément, parfaitement, & en peu de temps. Peut-on douter, après ces exemples, que ma méthode ne soit préférable à toutes celles qu'on a suivies jusqu'à ce jour, puisque je n'employe

aucune opération, que je n'aſſujettis les Malades à preſqu'aucun régime, & que je ne fais uſage que de peu de remèdes internes; mes topiques dûement employés faiſant la plus grande partie de la guériſon, à moins que je n'aie lieu de juger qu'il y a un virus vénérien répandu dans le ſang, en même temps qu'il y en a de cantonné dans l'urethre: & cependant les Malades que j'ai guéris ne craignent point la rechute, parce que je commence par nétoyer & rendre libre le canal de l'urethre. J'enleve donc d'abord, comme je l'ai déja remarqué, le principal obſtacle qui s'oppoſe à la conſolidation des fiſtules; & pour lors, il ne me faut preſque plus que mon remède, pour les amener à cicatrice. Je déterge de même les fuſées en quelqu'endroit qu'elles ſe portent, pourvu que mes remèdes y puiſſent atteindre.

L'enchaînement des matières traitées dans le paſſage extrait de Palfyn, m'a engagé à ne point remettre à un autre endroit, ce que j'avois à dire des abſcès & fiſtules du périnée. Il me reſtera à faire quelques obſervations ſur le paſſage de M. Aſtruc.

Pour combattre la ſtrangurie habituelle, il propoſe *d'emporter, conſumer,*

faire suppurer, détruire, comprimer, applanir, ou rabattre les obstacles qui s'opposent au passage de l'urine. Cependant rien de tout cela ne produit une cure radicale. Il faut pour l'opérer, non-seulement rendre le canal libre pour un temps; mais il faut détruire la cause des excroissances, & des gonflemens qui produisent les accidens; & c'est ce qu'on ne fait pas en *emportant, consumant, faisant suppurer, détruisant, comprimant, applanissant, ou rabattant* simplement les obstacles. Comme il n'y a que mon remède qui, jusqu'à présent, ait détruit la cause du mal, je pourrois dire que toutes ces indications se réduisent à en faire usage. D'ailleurs, en suivant les différentes indications proposées par M. Astruc, on ne rémedie ni aux ulcères anciens, reconnus pour tels, ni au vice que je nomme aussi ulcère, & qu'on connoît communément sous le nom de relâchement de vaisseaux.

Quant aux corrosifs, il est certain, comme il le dit, qu'ils ne seroient propres que pour les caroncules ou les verrues, & pour détruire les callosités ou cicatrices des ulcères mal consolidés; à supposer que ces callosités ou cicatrices fussent de la même nature que celles que

l'imprudence des Chirurgiens laiſſe quelquefois former ſur les plaies & ulcères extérieurs ; ce qui n'eſt pas, comme je l'ai déja remarqué ; mais ils ne guériroient pas les ulcères calleux, le ſquirrhe ou le gonflement du vérumontanum, les calloſités, & les fongoſités qui ſurviennent aux canaux excrétoires des proſtates, & des autres glandes de l'urethre. Il eſt même évident, qu'ils ſeroient très-contraires dans le cas des ulcères & autres vices du vérumontanum, partie qu'on doit conſerver avec toutes ſortes d'attentions, comme néceſſaire pour empêcher la gonorrhée habituelle benigne, loin de ſonger à la détruire. Ce malheur arriveroit pourtant infailliblement à ceux qui, ignorant la vraie poſition du vérumontanum, employeroient les corroſifs pour emporter les prétendues calloſités ou carnoſités qu'ils ſoupçonneroient dans la partie où ce tubercule eſt ſitué. Il eſt également évident que les corroſifs ſeroient très pernicieux, ſi la ſtrangurie habituelle étoit cauſée par des vaiſſeaux variqueux ; car le corroſif, en détruiſant leurs membranes, cauſeroit une hémorragie. Mais il eſt inutile d'examiner ce que feroient les corroſifs employés dans ce dernier

cas, puiſque nous avons prouvé qu'il n'exiſte preſque jamais. Ajoutons pourtant, pour confirmation de cette vérité, que, puiſque les Auteurs qui ont parlé des mauvais effets des corroſifs, n'ont rien dit de l'hémorrhagie, c'eſt une preuve palpable, que le rétréciſſement de l'urethre n'eſt du tout point l'effet des vaiſſeaux devenus variqueux.

J'ajouterai aux raiſons ſolides qu'apporte M. Aſtruc pour prouver que, loin de ſoulager la ſtrangurie, les corroſifs ne peuvent que l'augmenter, que n'agiſſant qu'en produiſant des irritations, ils doivent plutôt rétrécir le canal, qu'en procurer la liberté.

On ne ſera ſans doute pas fâché de trouver ici ce que Dionis & ſon Commentateur penſent des calloſités, cicatrices, & brides. Cette derniere eſpece de vice ne paroît être autre choſe, ſuivant le Commentateur, qu'un rétréciſſement du canal, cauſé par une cicatrice. Dionis n'en parle pas. Ce Chirurgien regarde les calloſités comme incurables. Quant aux cicatrices, il veut qu'on les conſume avec un cathérétique plus ou moins fort qu'on porte ſur le mal, au moyen d'une bougie dont l'extrémité ſoit un peu creuſée, pour recevoir le

remede dans cette petite cavité. Il n'eſt pas beſoin que nous faſſions de nouvelles réflexions ſur cette méthode. On a vû plus haut, ce qu'il en faut penſer, malgré le correctif de l'Auteur, qui ajoute : *il ne faut point s'impatienter dans cette opération qui demande du tems ; car ſi on vouloit faire ſon remede plus corroſif à deſſein de hâter la cure, les douleurs & l'inflammation ſurviendroient en rongeant plus qu'il ne conviendroit.* A cette précaution Dionis devoit ajouter des ſignes certains, pour connoître le degré de ſenſibilité de l'urethre des différens Sujets ; ſans cela on marche toujours à tâtons ; car ce qui ne fera ſur l'un qu'une impreſſion légere, ſera cauſe d'une inflammation ſur un autre.

Nous ne ſuivrons pas M. de la Faye dans tout ce qu'il dit de l'iſchurie ou de la ſtrangurie habituelle. Nous en avons déja rapporté la meilleure partie. Il donne une cure préſervative de l'iſchurie, qui conſiſte *à vivre ſobrement, à appliquer au périnée & le long du canal, des fondans & des émolliens, & à introduire dans le canal une bougie enduite d'onguent d'althœa, qui ramollit les duretés, & le maintient dans ſon diametre naturel.*

On a vu dans un paſſage rapporté plus haut, combien il eſt oppoſé aux cauſtiques & aux ſondes tranchantes, malgré les éloges que Paré donne à ces ſondes. *Je puis aſſurer*, dit ce dernier, *que j'en ai fait de belles cures.* Il les employoit à limer les callofités, ſans s'embarraſſer de la ſortie du ſang, qu'il regardoit *comme choſe fort convenable, s'évacuant une portion de la matiere conjointe, qui même ſoulage la partie & empêche le mal de grandir, attendu que le ſang eſt cauſé de la carnoſité. Pour ce*, ajoute-t-il, *n'advenant de ſoi-même ledit flux de ſang, ce ſera fort bien fait de le provoquer diſcrettement avec la ſonde.* Nous ne ferons point de réflexions ſur cette méthode qui eſt totalement tombée dans l'oubli; & nous paſſerons tout de ſuite au traitement que M. de la Faye indique pour les duretés & les callofités du canal.

« On paſſe, dit-il, dans l'urethre avec » une ſonde convenable, que l'on fait » ſortir par la plaie du périnée, un ſé- » ton fait d'une petite bandelette de » linge effilé ſur les côtés. Ce ſéton eſt » graiſſé du digeſtif indiqué: (le baume » d'Arcæus, le ſuppuratif & l'huile d'hy- » pericum, auquel on ajoute parti- égale

» égale, de précipité rouge & d'alun » calciné.). On met dans ce digeſtif plus » ou moins de cette poudre, ſelon l'ef- » fet qu'elle produit. On couvre auſſi » de ce digeſtif composé les bourdon- » nets dont on garnit la plaie, s'il eſt né- » ceſſaire, les plumaſſeaux, & la canule, » excepté ſon extrémité, qu'on ne cou- » vre que du digeſtif ſimple, parce que » le précipité rouge & l'alun pourroient » cauſer quelque irritation à la veſſie. »

Cette méthode a des inconvéniens que n'a point la mienne. 1°. Il faut qu'elle ſoit précedée de l'inciſion au périnée. 2°. Elle ſuppoſe, ce qui ne ſe trouve pas toujours, qu'on ait la liberté d'introduire le ſéton & la ſonde. Comment le faire, quand le canal eſt entiérement bouché, ou aſſez, pour que la ſonde ne puiſſe pas paſſer? 3°. L'urethre dans tous les hommes, eſt-elle propre à ſupporter l'action des conſomptifs indiqués? 4°. Détruira-t-on radicalement le mal avec ces remèdes qui n'ont aucune proportion avec ſa cauſe? Et que de douleurs & de panſemens perdus, s'il n'eſt pas totalement détruit?

Le ſecond moyen qu'on a employé pour rémedier à la ſtrangurie habituelle, n'a pas mieux réuſſi que les corroſifs:

« On a ouvert l'urethre, dit M. Col de Vilars, *loco citato* » sur la » ſonde canellée, pour découvrir les ca- » roncules ou carnoſités, & les dé- » truire ou les conſumer. Bien loin de » procurer du ſoulagement après la ci- » catrice, le conduit ſe trouvoit encore » plus étroit.

M. Aſtruc détaille davantage cette manœuvre. « On reconnoiſſoit d'abord, » dit-il, avec la ſonde la place & la » ſituation des obſtacles de l'urethre; » & on marquoit l'endroit du périnée » qui y répondoit. On introduiſoit en- » ſuite dans ce canal, le plus avant qu'il » étoit poſſible, une ſonde canellée, » ſur laquelle on faiſoit avec le litho- » tome, à l'un des côtés du périnée, » une inciſion parallele au raphé en ti- » rant vers l'anus.... Tous les obſta- » cles ſe trouvant alors à découvert, il » étoit aiſé d'y rémédier, c'eſt-à-dire » de détruire les caroncules, les calloſi- » tés & les excroiſſances, par l'uſage des » corroſifs, & de guérir les ulcères ſor- » dides & rongeans, par l'uſage des déter- » ſifs & des mondificatifs.... Mais il » eſt certain que la plûpart des Malades, » ſur qui on avoit fait cette opération, » après avoir été long-temps tourmen-

» tés par les Chirurgiens, ſe trouvoient,
» dès que la plaie étoit fermée, encore
» plus mal qu'auparavant, à cauſe que
» l'urethre avoit encore été retréci par
» la cicatrice qui s'étoit formée, & qui
» rendoit le paſſage de l'urine beaucoup
» plus difficile ».

On peut encore ajoûter aux raiſons adoptées par MM. Col de Vilars & Aſtruc, pour rejetter cette opération, des motifs qui ne ſont pas moins preſſans. 1°. Si la ſonde canellée étoit arrêtée endeçà d'un obſtacle, l'inciſion ne pouvoit ſe prolonger juſques ſur le mal même, & par conſéquent il falloit appliquer le cathérétique ſur la partie de l'obſtacle qui étoit tournée du côté de l'ouverture naturelle de l'urethre, & par conſéquent on n'obvioit qu'à l'inconvénient d'expoſer ce canal en entier aux atteintes du corroſif. Si cette eſpèce de remède étoit ſuffiſante pour détruire les carnoſités, même avec le ſecours des cicatriſans, n'auroit-il pas été plus naturel, ſans avoir recours à une opération, d'introduire dans le canal une canule, ou ſonde canellée, dans laquelle on auroit fait paſſer une tente garnie de corroſif, qu'on auroit portée ſur le mal même,

ſans courir riſque d'endommager la partie ſaine du Malade ?

2°. Quant aux ulcères de cette partie, de quelle utilité pouvoit être l'opération? Ne peut-on pas porter ſur le mal même une bougie chargée de remèdes propres à déterger & à conſolider ? Cette opération eſt donc en pure perte dans les deux cas, pour leſquels on étoit dans l'uſage de l'employer : & rien ne le prouve mieux que ma pratique, puiſque je n'ai pas beſoin de mettre les vices de l'urethre à découvert au moyen d'une inciſion, pour y porter les remedes convenables.

3°. Mais le plus grand défaut que je trouve dans la manœuvre ancienne, c'eſt que comme on n'attaquoit pas les vices de l'urethre par les remèdes appropriés à la nature du mal, ils ne pouvoient manquer de ſe reproduire. Ainſi cette cure cruelle n'étoit ſimplement que palliative. On voit par-là, que je ne crois pas qu'il ſoit aiſé de détruire les carnoſités par l'uſage des corroſifs, ni de déterger les ulcères par l'uſage des mondificatifs, puiſqu'on n'a connu juſqu'à moi, aucun déterſif ſûr & infaillible, & qu'on n'étoit ſûr de l'opération d'au-

cun corrosif. Mais c'est trop s'arrêter à examiner un secours abandonné par de si bonnes raisons; poursuivons l'analyse de ceux que l'on a employés depuis.

« La meilleure méthode, dit M. Col de Vilars, toujours au même endroit » est d'introduire dans la verge » des bougies qui par leur volume » & leur fermeté puissent écarter peu- » à-peu les parrois de l'urethre, & en » méme temps ramollir & relâcher ses » fibres. On le fait de la manière sui- » vante.

« *Prenez une toile fine de lin, coupée* » *d'une longueur & d'une largeur con-* » *venables pour faire des bougies plus ou* » *moins grosses, suivant le besoin &* » *qui se terminent insensiblemen en cône.* » *Trempez cette toile dans la cire neuve* » *fondue, ou, selon quelques-uns, dans* » *l'emplâtre de Vigo* cum mercurio » *liquéfié. Ensuite roulez-la entre deux* » *petites planches de bois; bien polies &* » *chaudes, pour en former une bougie* » *ferme & serrée.* Vous en ferez de » différentes longueurs & grosseurs. » Les plus longues seront d'environ » neuf à dix pouces; & les plus grosses » le seront un peu plus qu'une plume » à écrire; les autres seront insen-

» ſiblement plus menues, enſorte que
» la plus menue ſera de la groſſeur
» d'un ſtylet.

» Pour ſe ſervir de ces bougies, on
» commence par la plus fine; &, après
» avoir fait uriner le Malade, & oint la
» bougie d'huile d'amandes douces, on
» l'introduit doucement dans l'urethre
» juſqu'aux obſtacles qui y ſont, &
» même plus loin, s'il ſe peut. Si elle
» pouvoit pénétrer juſqu'à la veſſie, ce
» ſeroit encore mieux; mais cela n'arrive
» guères la premiére fois. Quand on a
» beſoin d'uriner, on tire la bougie, &
» on la remet après, tâchant de l'enfon-
» cer le plus avant qu'il eſt poſſible; ce
» qu'on continue de faire tous les jours
» trois ou quatre fois, juſqu'à ce qu'elle
» ſoit parvenue juſqu'à la veſſie, &
» qu'on puiſſe l'ôter & la remettre libre-
» ment, & ſans douleur. Enſuite on paſſe
» à une plus groſſe, & ainſi des autres
» par dégrés. Lorſqu'on eſt venu à la
» plus groſſe, & qu'elle peut entrer &
» ſortir librement, c'eſt une marque que
» l'urethre eſt aſſez dilaté, & que tous
» les obſtacles ſont applanis. Par cette
» méthode, on pourroit peu-à-peu, quoi-
» que lentement, ſurmonter la ſtrangu-
» rie habituelle la plus opiniâtre. Mais

» quoiqu'on urine à plein canal, il ne » faut pas laiſſer de continuer l'uſage » des bougies tous les jours, pendant » quelques heures, enſuite toutes les » ſemaines, & enfin tous les mois; car » l'urethre a toujours de la diſpoſition » à ſe reſſerrer & ſe rétrécir dans cette » maladie. On change de bougies ſui- » vant le beſoin ».

Je ſuis fort éloigné de penſer, comme M. Col de Vilars, qu'on parvienne, avec le ſecours de ces bougies, à ſurmonter les ſtranguries habituelles les plus opiniâtres; car il eſt évident qu'elles ne peuvent convenir que dans le rétréciſſement de l'urethre, cauſé par des cicatrices qui ont ſuccédé à une déperdition de ſubſtance de ce canal. En effet, de quelle utilité peuvent être ces bougies contre des excroiſſances fongueuſes & calleuſes; contre le ſquirrhe, ou la fongoſité ſurvenue aux canaux excrétoires des proſtates, des véſicules ſéminales, ou des glandes de l'urethre; contre le gonflement du vérumontanum? Il faut pourtant convenir que ces bougies pourroient être de quelque utilité dans ces cas pour une cure palliative. Mais s'il eſt queſtion des ulcères, comme il l'eſt le plus ſouvent, quel avantage en peut-on

tirer? Celles de M. Col de Vilars n'ont d'autre effet, que *d'écarter peu-à-peu les parois, & de relâcher les fibres.* Ajoûtons même à ces vertus, celle de fondre, comme ces bougies l'auront, si on emploie dans leur composition l'emplâtre de Vigo avec le mercure; je le demande aux personnes non prévenues, remplit-on les indications qu'on doit se proposer dans la cure de la strangurie habituelle? Il faut donc convenir que ce qu'il regarde comme la *meilleure méthode,* est bien éloigné de la perfection. Au reste, il n'y a point de doute, qu'elle ne soir préférable à celle qu'il propose immédiatement après.

« Plusieurs Praticiens se contentent » de faire de petites bougies courtes, » auxquelles ils attachent un fil, & qu'ils » introduisent à la faveur d'une sonde » d'argent, droite & creuse, qu'ils ont » auparavant fait entrer dans l'urethre. » Ils poussent la bougie avec un stylet, » par le canal de la sonde, jusqu'au mi- » lieu des obstacles; & ils en emploient » successivement de plus grosses, comme » nous avons dit des grandes bougies. » Quand le Malade est obligé d'uriner, » on tire la bougie avec le fil, & on la » remet, ou on en change; ces sortes de

» bougies n'occupant qu'une partie du
» canal de l'urethre, ne peuvent faire
» qu'une dilatation inégale.

« De fréquentes expériences, dit M. Aſtruc, *loco citato*, « ont fait voir que
» cette méthode étoit utile, & que mal-
» gré la lenteur de ſon opération, elle
» adouciſſoit aiſément, efficacement, &
» ſans danger, les plus opiniâtres ſtran-
» guries. J'y trouve cependant deux
» défauts.

» 1°. La tente qu'on introduit dans
» l'urethre, n'étant pas de la longueur de
» ce canal, ne le dilate pas également;
» mais elle dilate ſeulement l'endroit
» qu'elle occupe, tandis que les extré-
» mités auxquelles elle ſe termine, ſe reſ-
» ſerrent d'autant plus fortement, que
» l'entre-deux eſt plus dilaté; ainſi que
» l'on voit arriver dans tous les canaux
» capables d'extenſion, qu'on ne dilate
» que dans un point.

» 2°. La manœuvre de cette opéra-
» tion eſt trop embarraſſante; le Mala-
» de ne peut commodément s'en acquit-
» ter lui ſeul; & il a toujours beſoin
» d'un Chirurgien; ce qui eſt d'une fâ-
» cheuſe néceſſité dans un traitement
» long & habituel, comme celui dont
» il s'agit. Auſſi a-t-on encore renoncé

» à cette méthode, pour en ſuivre une
» plus facile, plus commode, & plus
» efficace. »

Quelques éloges que M. Aſtruc donne aux tentes introduites dans l'urethre, elles ont, outre les défauts que j'ai reprochés à juſte titre aux bougies de M. Col de Vilars, celui que cet Auteur & M. Aſtruc y trouvent, de produire une dilatation inégale du canal, & celui que remarque ce dernier, d'être fort aſſujétiſſantes; défaut qui ſeroit peu conſidérable, ſi l'on parvenoit à une cure radicale. Mais il y a encore un inconvénient que ces Meſſieurs n'ont pas remarqué, & qui n'eſt pas léger; c'eſt que le fil eſt ſujet à ſe caſſer; ce qui arrivera d'autant plus, que la tente ſe ſera plus gonflée par l'humidité de l'urethre. Pour qu'on ne s'imagine pas que je vais chercher des inconvéniens dans des poſſibilités phyſiques, je vais faire part au Lecteur du trait d'hiſtoire ſuivant.

Il y avoit à Lyon, il y a environ trente ans, un Médecin qui traitoit les ſtranguries habituelles avec quelques ſuccès, au moyen de tentes. Elles étoient enduites de quelque compoſition, dont il a toujours fait myſtère, & réuſſiſſoient quelquefois à procurer une cure

radicale. Ces tentes, comme celles dont je viens de parler, ſe retiroient de l'urethre avec un fil. Mais malheureuſement une fois le fil vint à caſſer, ſans doute parce que la tente s'étoit extraordinairement gonflée, & qu'en conſéquence la partie du canal, qui étoit entre la tente & ſon ouverture naturelle, étoit encore plus rétrécie que de coutume. Cependant le Malade eut un beſoin preſſant d'uriner, qui alla toujours en augmentant à meſure que la veſſie devint plus pleine. Il eut enfin tous les ſymptômes qui accompagnent l'iſchurie vénérienne, accidens d'autant plus fâcheux, que les remedes palliatifs uſités en pareil cas, ne pouvoient avoir aucun ſuccès dans celui où ſe trouvoit le Malade. Inutilement le Médecin avoit épuiſé toutes les reſſources de ſon imagination, lorſque, craignant les impreſſions fâcheuſes qu'auroit faites ſur le Public l'inciſion de l'urethre, qui étoit le dernier expédient, il fit faire une pince aſſez déliée, pour pouvoir être introduite dans le canal, & avec laquelle il eut le bonheur de retirer la tente. J'ai vu cet inſtrument, qui eſt fort bien imaginé, mais dont l'uſage feroit d'autant plus difficile, que la tente feroit placée plus profondément. Ce qui eſt ar-

rivé une fois, peut arriver plusieurs, quelque précaution que prenne l'Opérateur; d'où je conclus que cette méthode n'est pas exempte de danger, & par conséquent, que ce ne seroit pas encore celle à laquelle il faudroit s'arrêter, quand elle pourroit opérer une cure radicale.

Venons à la derniere méthode, que M. Astruc, *loco citato*, regarde *comme plus facile & plus commode.*

« On prépare dix à douze baguettes » ou sondes de plomb exactement ron- » des, & passées par la filiere. Elles doi- » vent avoir chacune neuf ou dix pou- » ces de long; mais elles doivent être » de plusieurs grosseurs. La plus grosse » doit l'être un peu plus qu'une plume à » écrire, & les autres en diminuant par » degrés. Après avoir disposé le Malade » à l'opération, & fait vuider la vessie, » l'on choisit la plus mince de ces sondes; » on la frotte d'huile d'amandes douces » ou de beurre; & on l'introduit dans » l'urethre, en la poussant à travers les » obstacles le plus avant qu'il se peut, » sans causer trop de douleur. Si dès les » premiers jours elle entre dans la vessie, » cela est heureux; mais quand elle » seroit arrêtée par les obstacles, comme » il arrive d'ordinaire, le malheur ne se-

» roit pas grand. Dans ce cas, il faut seu-
» lement s'attacher à la faire avancer peu-
» à-peu les jours suivans, jusqu'à ce
» qu'enfin elle pénetre dans la vessie. El-
» le doit rester dans cette situation trois
» ou quatre heures par jour, c'est-à-dire,
» tant que le Malade n'aura pas besoin
» d'uriner; & il faut recommencer cha-
» que jour la même opération, jusqu'à
» ce que la sonde puisse entrer & sortir
» librement, & sans douleur.

» Alors on choisit une autre sonde un
» peu plus grosse, que l'on introduit dou-
» cement dans la vessie, observant les
» mêmes précautions. On employe ain-
» si successivement toutes les sondes,
» avançant par degrés, jusqu'à ce qu'on
» parvienne à la plus grosse. Quand cel-
» le-ci entre sans peine, on peut comp-
» ter que l'urethre est assez dilaté, que
» les obstacles sont abattus & applanis,
» en un mot, que la route de l'urine est
» alors parfaitement libre.

» Au reste, quoique l'urine sorte à plein
» canal, on n'est pas, pour cela, assuré de
» la guérison; car quand on cesse d'in-
» troduire souvent les sondes, les obsta-
» cles reviennent bientôt; & le canal
» de l'urethre se rétrécit de rechef, com-
» me l'expérience ne le prouve que

» trop. C'eſt pourquoi il faut continuer
» très-long-tems la même manœuvre,
» tenant une ſonde introduite dans la
» veſſie, d'abord tous les deux jours pen-
» dant une heure ou deux, enſuite deux
» ou trois fois la ſemaine, enfin trois
» ou quatre fois dans le mois; car je ne
» promets jamais une cure radicale de
» cette ſtrangurie, mais ſeulement une
» cure palliative.

» La méthode qu'on vient de décrire,
» a du moins cela de commode, que le
» Malade peut s'en ſervir lui-même, ſans
» aucun ſecours, de la maniere qui ſuit.
» Il ſe tient couché ſur le dos dans ſon
» lit, les jambes pliées & les genoux
» écartés. Alors tenant la verge de la
» main gauche, il introduit dans l'ure-
» thre, avec la main droite, une ſonde
» frotée d'huile & de beurre. Il eſt fa-
» cile d'aller tout droit juſqu'à la ra-
» cine de la verge; mais quand on y eſt,
» il faut de tems en tems comprimer le
» périnée pour plier la ſonde, & la faire
» prêter à la courbure du canal. On con-
» tinue ainſi juſqu'à ce qu'on ſoit arrivé
» dans la veſſie. Par cette manœuvre, la
» ſonde ſuit aiſément la route oblique du
» conduit urinaire; & on verra en la re-
» tirant, qu'elle en repréſente tous les

» contours par la configuration qu'elle
» a prise.

» Cependant de peur que l'impruden-
» ce, l'ignorance, on la précipitation,
» n'occasionnent quelques accidens, il
» est nécessaire, quand on veut user de
» cette méthode, d'y apporter les pré-
» cautions suivantes.

» 1°. Si l'on a des marques certaines,
» ou seulement de fortes conjectures,
» que le Malade soit infecté d'un levain
» vérolique, il faut au préalable em-
» ployer les remedes spécifiques.

» 2°. On doit choisir, s'il est possible,
» pour le traitement de la strangurie,
» une saison convenable, comme le prin-
» temps ou l'automne, parce qu'alors
» le tissu des parties est plus mol,
» & que la fièvre ne s'allume pas si
» aisement.

» 3°. On doit corriger auparavant
» l'âcreté du sang par la saignée, la
» purgation, les bouillons ou les apo-
» sèmes rafraîchissans, le petit-lait,
» les eaux minérales acidules, les bains,
» &c.

» 4°. Durant tout le traitement, il faut
» que le malade s'abstienne du vin, des
» femmes, & des exercices violens; son
» régime doit être modéré, humectant,

» rafraîchiſſant ; ſa boiſſon ſera une in-
» fuſion de graine de lin & de fleurs
» de mauve. Il aura ſoin de ramollir le
» périnée avec des fomentations, ou
» demi-bains.

» 5°. Il eſt néceſſaire de viſiter avec
» beaucoup de ſoin les ſondes de plomb,
» & de rejetter toutes celles qui auront
» la moindre félure ; car ſi elles venoient
» à ſe rompre dans l'urethre, on ſeroit
» peut-être obligé, pour en retirer les
» morceaux, de faire une inciſion au
» périnée.

» 6°. Il faut introduire les ſondes len-
» tement & doucement, ſans ſe preſſer ;
» car quand on force les obſtacles,
» & qu'on ne ménage pas aſſez le ca-
» nal urinaire, il arrive que le ma-
» lade eſt auſſi-tôt ſaiſi d'un friſſon,
» qui précede une violente fievre éphé-
» mere.

» 7°. Lorſque cet accident arrive,
» il faut ſaigner ſur le champ dans
» l'ardeur de la fiévre, parce que
» c'eſt l'unique moyen d'éviter l'in-
» flammation de l'urethre & des parties
» voiſines.

» 8°. S'il y a dyſurie, ou douleur
» violente, on fera de temps en temps
» dans l'urethre des injections anodines

» avec la décoction de la racine de gui-
» mauve, on de nénuphar, dans laquelle
» on aura fait infuser de la graine de
» lin, ou l'on se servira de lait de
» vache, tiéde ou coupé avec la décoc-
» tion d'orge, ou des émulsions prépa-
» rées avec les semences froides & la
» graine de pavots blancs, ou de jus-
» quiame, &c.

» 9°. S'il se forme, ou s'il s'étoit
» déja formé, des ulcères qui rendent
» du pus ou de la sanie, il faut les
» déterger & les cicatriser. On les
» déterge en les injectant d'une simple
» décoction d'orge avec le miel de
» Narbonne, &c.... ou on les cica-
» trise, &c.

» On achevera la guérison par l'usa-
» ge du lait d'ânesse ou de vache,
» ou par la boisson des eaux minérales
» dans la saison convenable ; & s'il
» couloit encore quelque peu de mu-
» cosité ou de sanie, on emploira les
» injections dessicatives & astringentes,
» &c. »

Quelque longue que soit cette citation, nous avons cru n'en devoir rien retrancher, pour que les Malades, qui ne sont pas à portée de faire usage de mon remède, connoissent du moins les

palliatifs de toute espece qu'ils peuvent employer ; car les sondes de plomb ne sont pas autre chose, quand même elles seroient frottées de mercure, comme Paré le conseille, dans la vue de sécher & de cicatriser l'ulcère, que les consomptifs dont il fait usage, laissent dans l'urethre à la place des carnosités qu'ils ont détruites. » Pour même effet, » dit-il, on usera des verges ou sondes » de plomb les plus grosses que le Pa- » tient pourra endurer, & icelles met- » tre dans la verge, jusques sur lesdits » ulcères, les ayant premiérement frot- » té de vif-argent, & les y tenir jour » & nuit, le plus long-tems que le Pa- » tient pourra. Elles ont vertu de des- » sécher, cicatriser, & dilater le con- » duit de l'urine, sans aucune douleur, » & gardent que les parois des ulcères » ne se touchent. »

Mais quelle confiance peut-on avoir aux promesses de Paré, quand on sçait que les frictions mercurielles générales ou le grand remede, qui fait rouler long-temps dans le sang une grande quantité de mercure, n'est pas plus efficace pour la cure des carnosités, ou de la gonorrhée vénérienne, que les frictions particulieres, ou celles qui se font sur le

périnée & la verge, & même celles qui ſe font dans l'intérieur de cette partie ? Le ſeul effet conſtant des ſondes de plomb eſt de dilater le canal, en procurant l'affaiſſement des obſtacles qui s'y rencontrent, & qui bouchent le paſſage de l'urine : encore ce palliatif n'opère-t-il ſouvent que très-imparfaitement, puiſqu'il eſt certain, par des obſervations, que l'urine ſe rebouche quelquefois, peu de tems après qu'on a retiré la ſonde, & que pour donner à l'urine la liberté de ſortir une ſeconde fois, il faut frayer encore le paſſage avec la ſonde de plomb.

En diſant que cette pratique n'eſt purement que palliative, j'évite au Lecteur la répétition des réflexions que j'ai faites ſur les autres palliatifs, deſquels j'ai fait voir en détail, qu'ils ne pouvoient remédier aux différens vices de l'urethre, qui cauſent la ſtrangurie vénérienne. Si donc je ne condamne pas abſolument l'uſage des ſondes de plomb, c'eſt qu'il vaut mieux uſer d'un remède palliatif, tout imparfait qu'il peut être, que de s'expoſer à une iſchurie mortelle. Au reſte, il ſeroit à ſouhaiter que ceux qui pourront ſe mettre aſſez à tems entre mes mains, pour ne point courir le dan-

ger de l'iſchnrie, n'en fiſſent point uſage; car une longue expérience m'a fait connoître, que ceux qui l'ont fait, ont plus de peine à guérir; & il n'eſt pas difficile de deviner pourquoi. Le frottement continuel ou fréquent d'un corps dur, comme le plomb, rend les carnoſités plus compactes, & par conſéquent plus difficiles à être pénétrées par les parties actives de mon remède : ainſi, ſi l'uſage des ſondes de plomb a ſes avantages, il a auſſi ſes inconvéniens. Terminons ce que nous en devons dire par les paroles de M. Col de Vilars, qui leur préfère ſes bougies de toile, comme nous l'avons dit plus haut d'après lui. « Quoique » les verges de plomb ſoient flexibles, » elles ne laiſſent pas d'être fragiles; el» les peuvent ſe caſſer dans la veſſie ou » dans l'urethre par quelque mouve» ment ou quelque ſituation extraor» dinaire & imprévue. Si la pointe ſe » rompoit dans la veſſie, elle pourroit, » en y reſtant, ſervir de noyau à une » pierre. Si la verge ſe caſſoit dans l'u» rethre, il ſeroit difficile d'en faire ſor» tir le morceau. D'ailleurs, quoique le » plomb ſoit ſouple & liant, il eſt tou» jours beaucoup plus dur que l'ure» thre; il pourroit donc meurtrir c

» canal ; & on ne l'y ſouffriroit qu'avec » peine ».

Il eſt certain que mes ſondes ne ſont point ſujettes à ces inconvéniens. La chaleur de l'urethre les ramollit, ſans pourtant rien diminuer de leur diamètre ; elles ſe prêtent donc à tous les mouvemens que le Malade peut faire ; & elles ne meurtriſſent pas l'urethre, comme le feroit un corps dur. Cependant le ſeul contact de ce corps flexible eſt quelquefois incommode à ceux qui ont l'urethre fort ſenſible, du moins les premiers jours qu'ils en font uſage.

Strangurie vénérienne des femmes.

Si les femmes ſont expoſées, comme les hommes, à être attaquées de la gonorrhée virulente, elles ne le ſont que rarement de la ſtrangurie habituelle ; & la raiſon en eſt ſimple ; c'eſt que, quoi qu'en diſe Palfyn, ce n'eſt point dans les proſtates que leur gonorrhée a ſon ſiège le plus ordinairement. Un ſimple coup d'œil ſur la diſpoſition des parties naturelles des femmes rend cette vérité ſenſible. Il ne ſe forme communément d'ulcères, que dans les parties expoſées au contact immédiat des liqueurs ſémi-

nales, altérées par le virus. Or de toutes les parties naturelles des femmes, les proſtates ſont celles qui ſont les plus hors d'atteinte. Les plus expoſées ſont les lacunes ou glandes du vagin, parce qu'elles ſont abbreuvées de liqueurs ſéminales, & pénétrées des parties volatiles du virus; enſuite ce ſont les glandes de Cowper, ſituées près de l'anus, parce que leurs orifices qui s'ouvrent auprès de la naiſſance des caroncules myrtiformes, ſont arroſés de la ſemence qui s'écoule du vagin. Quant aux proſtates, ou à la proſtate, qui dans les femmes embraſſent l'urethre & s'ouvrent près du clitoris par deux canaux excrétoires, il n'eſt guère ordinaire qu'elles contractent de virus. Ces canaux excrétoires peuvent tout au plus être quelquefois baignés par la ſemence qui, dans certaines occaſions, s'échappe prématurément; mais dans ce cas, ils ne ſont expoſés qu'au ſimple contact, puiſque la ſemence s'écoule ſur le champ. On doit appliquer avec beaucoup de raiſon aux lacunes de l'urethre ce que je dis des proſtates, puiſqu'elles ne s'ouvrent au dehors par aucun canal.

Ce que je viens de dire de la maniere dont les proſtates peuvent être infectées

chez les femmes, se trouve très-conforme à la doctrine de M. Col de Vilars, au sujet de la gonorrhée des filles non déflorées. Voici comment il s'explique dans son Cours de Chirurgie, Tom. IV. pag. 180.

» Si une jeune fille se trouve avoir
» un écoulement semblable à celui de la
» gonorrhée virulente, avec les mêmes
» symptômes, on ne se trompera pas de
» croire que c'est cette maladie, &
» qu'elle est causée par les approches
» d'un homme attaqué du mal véné-
» rien. Il est très-rare qu'une fille ait des
» fleurs blanches avant l'âge de pu-
» berté. Cependant l'on a vu de petites
» filles de quatre, six & huit ans, at-
» taquées d'une gonorrhée virulente,
» sans avoir été violées, c'est-à-dire,
» sans avoir souffert d'introduction, &
» sans que l'hymen ait été déchiré;
» mais elles avoient été tourmentées &
» violentées par les approches d'un hom-
» me gâté ».

Quoiqu'il soit rare que les femmes aient une strangurie habituelle, par les raisons que j'ai expliquées, il y en a pourtant des exemples, soit que le virus ait pénétré dans leurs prostates par leurs conduits excrétoires, ou que la

vapeur virulente de quelqu'ulcère vénérien, placé dans le vagin, au voisinage des prostates, ait infecté la liqueur qu'elles séparent, & que celle-ci à son tour ait corrompu celle qui se sépare dans les glandes de l'urethre, ce qui est, selon moi, fort possible. M. Astruc, Liv. III, chap. 4, dit, « qu'il a vu quel-
» ques femmes attaquées de strangurie à
» la suite d'une gonorrhée, parce que
» les prostates grossies & calleuses rétré-
» cissoient, par leur compression, le
» canal de l'urethre. J'ai même obser-
» vé une fois, ajoûte-t-il, dans une
» femme, que les prostates ayant sup-
» puré, & étant devenues fistuleuses,
» elles s'ouvrirent par les sinus latéraux
» dans ce canal, où elles versoient con-
» tinuellement un pus fort âcre, &
» causoient souvent par là la strangu-
» rie. » J'ai vu à Milan des cas parfaitement semblables, comme je l'ai remarqué dans mon Mémoire à M. de Garelli.

Quand les Femmes ont le malheur de se trouver dans cet état, ma méthode leur est plus nécessaire qu'aux Hommes même, comme je l'ai observé dans ma première édition. Il ne faut, pour se convaincre de cette vérité, que faire atten-
tion

tion au peu d'effet qu'opèrent en elles les remèdes connus jusqu'ici. Ils font, en effet, bien moins encore que chez les hommes. Comme elles ont le canal de l'urethre court & large, l'urine sort avec plus de facilité & de rapidité, & par conséquent, ne peut faire que peu d'impression.

Les remèdes internes, chariés par les urines, n'en sçauroient donc faire pareillement qu'une fort foible. Les injections employées si communément dans la même maladie, péchent aussi par le même endroit. Il n'est point possible chez les femmes, de les empêcher de sortir promptement; au lieu que nous les retenons chez les hommes aussi long-tems que nous voulons. D'ailleurs, si le siége de la gonorrhée n'est pas dans l'urethre, comme nous avons remarqué qu'il est rare qu'il y soit, les remèdes parviennent à peine à la partie malade, & même n'y parviennent presque jamais. Ceux que j'emploie, au contraire, agissent sur le vice local; &, quelque sordide que soit l'ulcère, ou, quelque part qu'il soit placé, ils agissent avec le même succès que chez les hommes.

Je remarquerai en passant, que rien n'est plus commun, que de confondre

les fleurs blanches & la gonorrhée virulente. Il eſt même quelquefois très-difficile de les diſtinguer par les ſignes rationels ; mais voici un caractère auquel on ne peut ſe méprendre. La gonorrhée ſuppoſant un ulcère, pour peu qu'elle ait vieilli, l'inſpection ſuffit pour en découvrir l'exiſtence. Dans ce cas, mes remèdes termineront en peu de tems une maladie qui, ſans leur ſecours, eſt preſque toujours incurable.

Il me paroît que je me ſuis aſſez étendu ſur tous les remèdes qu'on a employés juſqu'à moi, contre la gonorrhée habituelle. Mais comme ce n'eſt que par comparaiſon que j'ai parlé des miens lorſque l'occaſion s'en eſt préſentée, je ſuis perſuadé qu'on deſire de moi que j'en diſe quelque choſe de plus particulier. Je vais donc ſatisfaire la curioſité des lecteurs, autant que le myſtère que je ſuis obligé de faire du fond de mon remède, me permet de m'expliquer.

Quoique j'aie cultivé & exercé avec toute l'application poſſible, les différentes branches de la Chirurgie, tant en France, qu'en Italie & en Allemagne, principalement à Milan & à Vienne en Autriche, où j'ai été fixé par les emplois de Chirurgien des Armées & Hô-

pitaux du feu Empereur Charles VI, je ne dissimulerai pas cependant, que je me suis plus particuliérement attaché aux maladies vénériennes; & sur-tout à celles de l'urethre. J'ai éprouvé long-tems l'insuffisance des secours que l'on emploie ordinairement pour détruire les malheureux restes des gonorrhées; & j'avoue que je dois ma découverte au désespoir où je fus, de ne pouvoir réussir à guérir un Seigneur à qui j'aurois voulu conserver la santé aux dépens de la mienne, tant j'étois pénétré de ses bontés à mon égard. Je me retournai donc de tant de façons, que la maladie fut obligée de céder; & si je ne donnai pas pour-lors à mes préparations toute la perfection qu'elles ont aujourd'hui, je fus du moins convaincu que j'avois trouvé le fond d'un remede & d'une méthode infaillibles.

Je me confirmai dans cette idée par des épreuves réitérées & toujours heureuses, faites sous les yeux des Médecins & Chirurgiens les plus habiles, & surtout de M. le Comte de Garelli, premier Médecin de l'Empereur, & de M. Colli, Médecin de l'Hôpital des Espagnols noirs, à Vienne. Après m'être ainsi assuré de l'efficacité de mon remède, &

en avoir fait les premiers essais dans les pays étrangers, je crus me devoir à ma patrie ; & je pris le parti de me rendre de Messine en France. J'abordai à Marseille, où l'occasion de travailler se présenta bientôt. J'eus le bonheur d'y attirer, par mes succès, un grand nombre de Malades. J'y avois passé deux ans avec beaucoup d'agrémens, lorsque M. de la Peyronie, toujours attentif au bien public, toujours zélé pour l'honneur de sa Profession, me fit celui de me presser de venir à Paris, comptant que j'y serois plus à portée de me rendre utile. J'y arrivai au mois de Septembre 1745.

J'y suis le plan d'occupations que je m'étois formé il y a long-tems. Je me consacre tout entier aux maladies de l'urethre, sans entreprendre la cure d'aucune autre maladie chirurgicale, à moins que des circonstances particulières ne m'obligent d'en agir autrement. C'est la conduite que j'ai tenue à Marseille, & long-tems avant mon arrivée en France; & si l'on veut juger des services que j'ai rendus au public dans cette partie, les lecteurs n'auront qu'à se représenter près de sept à huit mille Malades qui m'ont passé par les mains, pour maladies de

l'urethre, desquels probablement deux tiers seroient morts, après bien des souffrances, si l'on doit s'en rapporter à ceux qui les ont vûs avant moi. Sur ce grand nombre, à peine s'en trouve-t-il deux cens, qui n'aient pas été parfaitement guéris, parce qu'il y avoit complication de la maladie que je traite avec quelqu'autre qui n'est point de ma compétence. On en trouvera quelques exemples dans plusieurs de mes Observations des éditions précédentes. Il en est mort quelques-uns, mais toujours de maladies compliquées avec celles de l'urethre.

Depuis mon retour en France, j'ai traité soixante-neuf Officiers, la plûpart avancés dans le service, dont les uns avoient été obligés de le quitter par impuissance de le continuer; & les autres auroient été obligés de le faire, quoique jeunes, par la même raison. Il n'en est mort qu'un seul; & MM. de Rabours, Médecin de la Faculté de Paris, & Morand, Maître en Chirurgie, sont en état d'attester, que c'est d'une maladie toute différente de celle que je traite. Il étoit Officier dans le Régiment de Xaintonge.

Cet Officier n'est pas le seul, dans le traitement duquel j'ai été bien-aise de

mettre ma conduite en évidence. Voici comme je me comporte avec tous ceux qui s'adreſſent à moi. Je fais donner à chaque perſonne une hiſtoire détaillée de ſa maladie, depuis ſon commencement, juſqu'au jour qu'il me conſulte ; & je la lui fais ſigner. Je lui demande enſuite s'il a un Médecin, ou un Chirurgien de confiance, ſinon, j'en prie un de venir, pour vérifier ſon état. Je le mets alors dans l'uſage de mes remèdes ; &, quand il eſt guéri, je fais conſtater la guériſon par le même Médecin ou Chirurgien qui a été témoin de la maladie.

Ce qui ſurprend les Malades, & plus encore les gens du métier, c'eſt que je n'aſſujettis les premiers à aucun régime pendant l'uſage de mes remèdes, pourvû que le leur ſoit aſſez réglé. Si j'en croyois des perſonnes diſtinguées par leur mérite, je commencerois par les mettre dans l'uſage des anti-vénériens, parce que les vices que je traite, étant produits par un virus, elles s'imaginent qu'il n'a pu manquer de s'inſinuer dans le ſang, & de produire une vérole caractériſée, ou du moins, des ſemences de cette maladie, que mes remèdes topiques ne ſont pas en état de détruire.

Ce raisonnement est assez judicieux pour mériter une réponse.

Je ne conteste pas qu'il n'y ait de mes Malades attaqués de la vérole ; mais il est certain que le grand nombre ne l'est pas : il seroit donc absurde de les faire passer tous, sans distinction, par le grand remède.

Quant à ceux qui en ont besoin, il ne m'est pas possible de m'y méprendre. Je ne puis venir à bout de cicatriser l'ulcère que mes remèdes ont reproduit, tant qu'il circule dans le sang un virus vénérien. Dès que je vois donc que la cure s'allonge au-delà du temps ordinaire sans cause évidente, je m'en prends à un virus qui infecte le sang ; & je ne m'y trompe jamais. Dans ce cas, je fais usage du spécifique ; & le virus étant détruit, l'ulcère se consolide.

Au reste, il peut y avoir dans le sang quelque chose de vénérien, sans qu'il y ait pour cela une vérole complette ; & tel est l'effet de la suppuration que mes remèdes produisent, qu'elle suffit pour séparer du sang le virus qui s'y est glissé. C'est ce qui est évidemment prouvé par plusieurs de mes observations ; & il n'y a rien de merveilleux en cela : car quoique le virus pestilentiel soit répan-

du dans toute la maſſe du ſang, il en ſort pourtant par la ſuppuration d'un bubon ou d'un charbon, quand elle ſe fait bien. Il arrive encore la même choſe aux parotides & dans d'autres cas. Pourquoi le virus vénérien ne pourroit-il pas ſortir de même par une ſeule partie? Il faut pourtant convenir que quelques malades, à qui j'avois conſeillé le grand remède, n'ayant pas voulu ſuivre mon avis, parce qu'ils étoient contens de leur état, ont eſſuyé quelques accidens; mais ils ont été plus effrayans que dangereux.

Mais quand il ſeroit néceſſaire d'uſer toujours du ſpécifique, je me garderois bien de commencer, par ſon application, la cure des maladies de l'urethre. Je me ſuis inſtruit aux dépens des autres. Je ſçai, par les relations de pluſieurs perſonnes que j'ai traitées, je ne dis pas que le grand remède eſt inſuffiſant pour guérir, ou même pour ſoulager les maladies de l'urethre, mais qu'il eſt ſouvent très-préjudiciable à ceux qui en ſont attaqués: & c'eſt ce qui arrive toutes les fois qu'il ſe détermine à faire ſon opération par la voie des urines; détermination qui dépend de la diſpoſition naturelle du malade, ou de celle que les

préparations lui ont donnée. Mais lorſque mes remèdes ont rendu libre le canal de l'urethre, il me devient indifférent que le mercure agiſſe du côté de quelqu'excrétoire que ce ſoit. Mes malades en ſentent tous les avantages, ſans en craindre aucun inconvénient. Ce que je dis du mercure, doit s'appliquer également à tous les anti-vénériens dont je fais uſage, ſuivant les indications qui ſe préſentent.

Il eſt clair, ce me ſemble, par le raiſonnement que je viens de faire, que l'application de mon remède n'eſt pas purement empyrique, comme quelques perſonnes l'ont prétendu. Tous mes Malades ſçavent d'ailleurs, que j'ai des ſondes de différentes vertus, dont l'application demande du choix. Il y a plus : il ſurvient tous les jours, dans le traitement, des accidens auxquels je remédie, & par conſéquent, j'en connois la nature. Je ſçais d'ailleurs diſtinguer celui des obſtacles que mes ſondes rencontrent dans l'urethre; ce qui vient de la longue habitude de les manier. Si je ne puis tranſmettre à d'autres ces connoiſſances, voici du moins ſur quoi ils peuvent compter. Lorſque la ſortie de l'urine eſt précédée de celle du pus, ſans avoir be-

ſoin de mes ſondes, on peut être ſûr que l'ulcère ſe trouve placé dans l'urethre même ; au lieu que quand le pus ſort après l'urine, il eſt placé dans le corps de la proſtate, ou dans la veſſie. Il eſt aiſé de rendre raiſon de ces diagnoſtics. L'urine, en rempliſſant le canal, pouſſe devant elle ce qu'elle y trouve ; par conſéquent, elle en fera ſortir le pus qui s'y eſt épanché ; quand le pus ſort après l'urine, il ne peut venir que d'un corps qui ſouffre une compreſſion, lorſque la derniere goutte de l'urine eſt exprimée ; & c'eſt ce qui arrive à la proſtate, qui eſt alors comprimée par ſes muſcles qui entrent en contraction. J'obſerverai encore qu'en preſſant le périnée, on ſent une douleur ſourde à l'endroit où la proſtate eſt ſituée. J'avertis, à ce propos, que ceux qui ont le malheur d'avoir des ulcères dans cette partie, & à plus forte raiſon, dans les véſicules ſéminales, ne ſeront point guéris par l'uſage de mon remède, dont la vertu ne s'étend point au-delà des parties auxquelles il touche. Mes ſondes agiſſent bien, comme je l'ai remarqué dans la Préface de ma première édition, ſur les canaux excrétoires des réſervoirs qui ſe dégorgent dans l'urethre ; c'en eſt même

ſouvent aſſez pour dégager entiérement ces parties, & les remettre dans leur premier état : mais ſi l'ulcère qui s'y trouve, eſt aſſez ancien, ou d'un caractère aſſez malin, pour que leur ſubſtance ſoit détruite, mes ſondes n'agiſſant pas au-delà du canal, la cure de la maladie eſt alors impoſſible. Heureuſement pour les hommes, ces cas ſont rares, puiſque je guéris toutes ſortes de gonorrhées, ou ſuites de ces maladies ; ce qui ſeroit une preuve du ſentiment du Docteur Cokburn, qui prétend que les proſtates, ni les véſicules ſéminales ne ſont jamais attaquées, dans la gonorrhée.

Voilà ce que les vices de l'urethre ont de plus embarraſſant pour le diagnoſtic & le prognoſtic ; car s'il ne ſe rencontre que des obſtacles ſans ſuppuration, il eſt aiſé de concevoir que ce ſont, ou des calloſités, ou des fongoſités ; & la connoiſſance anatomique de la partie malade donne celle de la partie de l'urethre qui eſt attaquée.

Je termine ces réflexions, peut-être déja trop longue, par la réponſe à quelques objections qui m'ont été faites.

On a dit que mon premier volume étoit une affiche uniquement deſtinée à m'attirer des Malades, & qu'on n'y apprenoit rien.

Je conviens que si la maladie que je traite étoit dans l'ordre commun, il y auroit un ridicule à faire annoncer qu'on la guérit; mais je n'en vois aucun, quand il s'agit de faire connoître à tous les hommes, qu'on guérit une maladie fort commune, & que tous les Auteurs regardent comme incurable; car les parties intéressées pourroient-elles le deviner? Une autre raison qui m'a déterminé à faire ma première édition, c'est afin que les Malades qui ne sont point à portée de me consulter, fussent en état de juger par eux-mêmes, s'ils sont dans le cas d'avoir besoin de mon secours; & c'est ce qu'ils peuvent faire assez aisément, par la comparaison des accidens de leur maladie, avec ceux des Malades qui sont le sujet de mes Observations. Ce moyen est sans doute le meilleur que l'on puisse imaginer; & cependant, il n'a pas toujours été suffisant, pour instruire précisément tous les Malades de la nature de leurs maux.

Mon ouvrage n'avoit donc d'autres objets, que ceux dont je viens de parler; & je croirois travailler utilement pour le Public, en me renfermant encore aujourd'hui dans le même plan: mais on trouvera quelque chose de plus

dans celui-ci, comme on l'aura vu par la lecture de ces réflexions. Je dirai même qu'on ne pourra plus raisonnablement me reprocher que je n'ai travaillé que pour m'attirer des Malades. Car mes remèdes sont tellement connus dans la France & dans les Pays étrangers, que je suis tous les jours obligé de différer le traitement des moins incommodés, pour avoir le tems de traiter ceux qui pressent le plus.

Au reste, quel reproche fondé pourroit-on me faire, quand je voudrois attirer les malades à moi? Si c'est mon intérêt, c'est également le leur; puisque je leur procure un retablissement qu'ils chercheroient inutilement ailleurs. Et de plus, assez de personnes cherchent à les détourner de se mettre entre mes mains, pour que je contre-balance les efforts qu'ils font pour me nuire. Voici, en effet, les discours qu'on affecte de répandre pour y réussir.

On dit que je ne guéris pas les maladies de l'urethre, parce qu'elles sont incurables; que, si je les guéris, ce n'est que pour un tems, & que les mêmes accidens reparoissent; & que je mets mes peines à un prix exorbitant. Je terminerai ce discours par la réponse à ces objections.

1°. Il eſt certain que je guéris les vices de l'urethre. Toutes les obſervations que j'ai rapportées ſont atteſtées par les plus célèbres Médecins & Chirurgiens de Paris & de Londres. C'eſt donc à eux à me défendre contre la première accuſation : elle les regarde autant que moi.

2°. Je défie qu'on me cite aucun malade, de ceux que j'ai traités des vices de l'urethre, exempts de complication, & que je pouvois par conſéquent, guérir, qui aient vû reparoître leurs accidens. On pourra bien peut-être m'en citer qui ont eu depuis leur guériſon de nouvelles galanteries ; mais mon remède n'eſt pas un préſervatif. Il eſt vrai que de-là on ne peut pas conclure que les accidens ne reparoîtront jamais ; mais je réponds :

1°. Que, quand ma cure ne ſeroit que palliative pour un nombre d'années, ce ſeroit un avantage ineſtimable pour les malades ; car c'eſt autant d'années écoulées, ſans être expoſé à un danger continuel de mort, & même ſans être expoſé aux ſouffrances inſéparables des maux que je traite.

Je dis, 2°. que les accidens ne doivent pas revenir ; car ce n'eſt point en affaiſſant les calloſités ou les fongoſités, en procurant une cicatrice telle quelle aux

ulcères, que je guéris les uns & les autres; c'eſt en fondant par la ſuppuration, & détergeant enſuite, que je ferme & conſolide les ulcères, après avoir détruit le virus qui peut ſe trouver dans le ſang. La cauſe étant détruite, l'effet doit ceſſer; & voilà pourquoi aucun des Malades que j'ai traités à Marſeille n'eſt retombé dans les mêmes accidens, comme il paroît par la lettre de M. Bertrand, que l'on trouvera ci-après.

3°. La vie étant par elle-même d'un prix ineſtimable, ne peut par conſéquent ſe payer trop cher. Je ſuis même perſuadé que l'exemption des douleurs, quand elles ne ſeroient point produites par une cauſe qui met la vie dans un danger continuel, ne ſeroit pas d'un moindre prix. Quelque ſomme que j'exigeaſſe donc pour mes peines, on n'auroit point de reproche raiſonnable à me faire; mais il s'en faut de beaucoup que je tienne une pareille conduite. Je partage les malades en trois claſſes; celle des riches, celle des pauvres, & celle qui eſt entre ces deux extrémités. Je traite *gratis* les pauvres; je m'en ſuis toujours fait un devoir; & j'eſpère ne m'en jamais écarter. Je demande à ceux de la claſſe moyenne quelles ſont leurs facultés; & j'y proportionne mes honoraires. Je puis

citer beaucoup d'exemples de cette vérité; & l'on a vû, dans des ouvrages périodiques, une lettre de M. Restouble, Négociant de Montpellier, qui en est une preuve parlante. En conséquence de ce plan, je pourrois exiger des honoraires très-considérables des personnes riches; mais, s'il est naturel qu'elles me dédommagent du peu que me produit ma découverte, lorsque j'en fais usage pour les malades des seconde & troisième classes, je sens qu'il y auroit de l'inhumanité à profiter de leur état, pour les tyranniser; & je ne leur demande pas plus qu'on ne paye communément les bons Opérateurs, pour les grandes opérations qu'ils exécutent. Comme mes remèdes & mon tems me coûtent, & que d'ailleurs je fais pour les Malades ce que d'autres ne pourroient faire, il est naturel que je sois aussi bien traité que ceux qui n'ont que des connoissances communes à plusieurs Chirurgiens; mais, encore un coup, je me comporte toujours avec les Riches, de manière à ne point déshonorer, par un vil intérêt, une Profession aussi noble que celle de la Chirurgie; & cela est si vrai, que la reconnoissance de plusieurs d'entr'eux a poussé la récompense beaucoup au-delà de ce que je me croyois autorisé à leur demander.

Explication de quelques termes d'Art, répandus dans cet Ouvrage.

DYſurie. Difficulté d'uriner, accompagnée de douleur & de beaucoup de chaleur, dans laquelle l'urine coule pourtant ſans interruption, & ſouvent en la quantité requiſe.

On l'appelle auſſi, *Ardeur d'urine*, parce qu'il ſemble que l'urine, en ſortant, brûle l'urethre.

Iſchurie. Entière ſuppreſſion d'urine.

Rétention. Ce terme eſt ſynonyme avec le précédent; j'ai cru pourtant pouvoir l'employer quelquefois à la place de *Strangurie*, réſervant le nom d'*Iſchurie* pour les cas où la ſuppreſſion étoit entière.

Strangurie. Envie fréquente & involontaire d'uriner, dans laquelle l'urine, au lieu de ſortir uniment, & par un fil continu, ne coule qu'à repriſes,

avec beaucoup de douleur & de cuiſſons, en fort petite quantité, ou ſeulement goutte à goutte. Il y a pluſieurs Obſervations dans cet ouvrage, où, quoique ce ſymptôme eût lieu, je ne l'ai pas toujours mentionné. Je me ſuis contenté pour lors, de le déſigner; quelquefois, je l'ai ſous-entendu.

Urethre. Canal par lequel l'urine, au ſortir de la veſſie, eſt conduite hors du corps.





EXTRAIT

De quelques Lettres qui constatent l'efficacité du Remède de M. Daran.

Lettre de M. le Comte de Moreton-Chabrillant, à M. de la Peyronie, premier Chirurgien du Roi.

» MONSIEUR,

» JE n'ai jamais oublié les bontés que » vous avez toujours eues pour ma » famille & pour moi, qui eus l'hon- » neur de vous écrire en 1738, pour » vous consulter sur une difficulté d'u- » riner. Vous eûtes la bonté de me re- » commander à M. Guillamardet, qui » eut tous les égards qu'il devoit avoir

» à une ſi grande recommandation : mais
» ſon opération n'eut pas le ſuccès de-
» ſiré ; & , bien loin de-là, c'eſt qu'après
» m'avoir introduit ſon remède, il me
» brûla d'une ſi grande force, & le ca-
» nal ſe boucha tellement, qu'il ne me
» fut plus poſſible d'uriner par cette voie,
» juſqu'à ce que M. Desfournier, mon
» beau-frere, pria M. Petit de me voir;
» & ce Chirurgien ne trouva pas d'autre
» remède prompt à me ſoulager, que
» de me faire ce qu'on appelle la ponc-
» tion au périnée, par où je rendois
» enſuite les urines. Il crut alors pouvoir
» me guérir, en me faiſant paſſer par le
» grand remède ; mais ce remède, quoi-
» qu'employé avec la plus grande pra-
» tique, ne produiſant aucun bon effet,
» je me mis entre les mains d'un nom-
» mé Livernet, qui avoit de la réputa-
» tion pour la guériſon de ces maux. Il
» me tint pendant un mois, ſans pou-
» voir pénétrer dans la veſſie. Ne pou-
» vant plus ſouffrir ſon remède, qui ne
» m'apportoit aucun ſoulagement, je
» pris la réſolution de m'en revenir en
» Provence, où il me prenoit très-ſou-
» vent des accidens de rétention totale.
» Il me ſurvint auſſi trois différens abſcès,
» qui dégénererent en fiſtules, de façon

» que je ne rendois plus les urines que
» par ces trois endroits, & le trou que
» m'avoit fait M. Petit. Déſeſpéré de
» jamais plus avoir de guériſon, ni mê-
» me de ſoulagement à mon mal, je
» paſſois ma vie la plus malheureuſe,
« lorſque le bruit de la renommée m'ap-
» prit que M. Daran, nouvellement ar-
» rivé à Marſeille, guériſſoit ces maux
» aiſément. Je me rendis chez lui; &
» après m'avoir examiné, il me dit que
» malgré mon fâcheux état, & quoique
» je ne rendiſſe plus une ſeule goutte
» d'urine depuis un an entier par la voie
» ordinaire, mais ſeulement par les qua-
» tre fiſtules, il me guériroit radicale-
» ment: &, graces au Seigneur, il a bien
» tenu parole, car après un traitement
» de quelques mois, ſans avoir jamais
» ſouffert aucune douleur, il m'a ouvert
» le canal qui étoit bouché entiérement;
» les fiſtules ont diſparu; & préſente-
» ment je me porte auſſi parfaitement
» qu'avant d'avoir jamais eu aucun mal.
» Tous les Officiers de mon Bataillon,
» qui ont ſçu ma maladie, ſont témoins
» de ma parfaite guériſon. Pardon,
» Monſieur, ſi je vous ai fait un ſi
» long détail : les motifs qui m'y ont
» engagé, ſont, premiérement, pour

» vous rappeller mon ancien état, &
» faire voir que je ſuis en ſituation de
» ſervir auſſi bien qu'aucun autre Offi-
» cier des Troupes du Roi; ſecondement,
» pour rendre juſtice à la bonté de la
» méthode de M. Daran ».

Signé, MORÉTON-CHABRILLANT.

A Bordeaux, le 23 Septembre 1745.



Lettre de M. Chicoyneau, premier Médecin du Roi, à M. Bertrand, Doyen des Médecins de Marſeille.

» L'Obligation dans laquelle nous » ſommes, MONSIEUR, de nous » aſſurer, autant qu'il nous eſt poſſi- » ble, de l'efficacité des méthodes ou » des remèdes nouvellement découverts, » & réputés ſpécifiques pour la guéri- » ſon de certaines maladies, m'engage » à m'adreſſer à vous, comme à un Maî- » tre de la profeſſion, des plus diſ- » tingués par ſes lumières & par ſon » expérience, & en même tems des mieux » inſtruits de ce qui concerne la mé- » thode de M. Daran, Maître Chirur- » gien, pour le traitement des ulcères » fiſtuleux, des carnoſités, ou autres » maux de l'urethre. Les grands ſuccès » qu'il a déja eus dans ce pays, depuis » ſon arrivée, ne nous laiſſent aucun lieu » de douter que ſa méthode, & les re- » mèdes qu'il emploie dans ces ſortes » de cas, ne ſoient des plus utiles & » des plus efficaces. Le nombre de » cures des perſonnes de toutes ſortes

» de conditions, qui réussissent, pour
» ainsi dire, sous nos yeux, & qui sont
» attestées, tant par ceux qui les ont
» heureusement éprouvées, que par des
» témoins éclairés & dignes de foi, qui
» les ont suivies, ne nous permet pas,
» dis-je, de les révoquer en doute. Mais
» comme notre conviction particulière
» ne suffit pas pour établir uue persuasion
» générale, & néanmoins nécessaire pour
» que tous ceux qui sont attaqués des
» maladies ci-dessus mentionnées profi-
» tent des soins & des lumières de M.
» Daran, étant d'ailleurs informés que
» quelques Membres de la Profession,
» poussés par des motifs de leur inté-
» rêt particulier, & sur-tout par celui
» d'une basse jalousie, font tous leurs
» efforts pour le décréditer, en répandant
» dans le Public, que les guérisons qu'il
» a déja opérées ne sont point perma-
» nentes, ou, pour me servir des termes
» de l'Art, radicales; de manière qu'on
» ne sçauroit répondre que ces Particu-
» liers prétendus guéris ne récidivent,
» ou ne soient à la veille de retomber
» dans le même état; j'ai cru qu'il étoit
» de notre intérêt & de celui du Public,
» de faire rendre à M. Daran la justice
» qui lui est dûe, par une personne de
la

» la Profeſſion, dont la probité & la ca-
» pacité ſont généralement reconnues,
» (qualités qu'on ne ſauroit, MONSIEUR,
» vous refuſer), & devoir vous prier de
» nous marquer ſi les Malades qu'il a
» traités à Marſeille ſous vos yeux, &
» qui vous ſont parfaitement connus,
» ſont encore dans le bon état où il les
» a laiſſés comme parfaitement guéris,
» ou s'ils ont eu le malheur de récidi-
» ver. Je profite avec plaiſir de cette
» occaſion, pour vous renouveller le
» témoignage des ſentimens d'eſtime
» & d'attachement avec leſquels j'ai
» toujours eu l'honneur d'être,

» MONSIEUR,

» Votre très-humble &
» très-obéiſſant ſerviteur,
CHICOYNEAU.

A Verſailles, le 11 Avril 1747.

I

Réponse de M. Bertrand.

» JE m'acquitte, MONSIEUR, de » la commiſſion dont vous m'avez » honoré, & avec d'autant plus de plai- » ſir, qu'elle me procure l'avantage d'en- » trer dans les vues que vous avez, » de favoriſer les progrès de la Méde- » cine, & de conſtater l'efficacité d'une » méthode de traiter les maladies de » l'urethre, que l'on peut regarder com- » me nouvelle & ſpécifique. Mais avant » que de vous rendre compte, permettez, » MONSIEUR, que je vous faſſe mes » excuſes ſur le retardement de ma ré- » ponſe. Pour me conformer à vos in- » tentions, j'ai cru devoir prendre ces » informations moi-même; & dans une » grande ville on ne rencontre pas tou- » jours les perſonnes à qui l'on a à par- » ler. J'ai d'abord tâché de découvrir » les Malades que M. Daran a traités en » cette ville. J'en ai vu le plus grand » nombre; & m'étant informé de leur » état, ils m'ont tous aſſuré qu'ils ſont » parfaitement guéris; que depuis qu'ils » ont été traités, ils ont toujours uriné li-

» brement, & qu'ils n'ont plus été sujets
» à ces fâcheuses suppressions d'urine,
» qui, plus d'une fois les avoient réduits
» à la dernière extrémité. A l'égard de
» ceux que je soupçonnois se pouvoir
» faire une peine de se déclarer à moi,
» je m'en suis informé par l'entremise
» de leur Médecin ordinaire, à qui il
» est à présumer qu'ils ne doivent rien
» cacher, ou par quelque ami digne de
» foi. Ils m'ont tous assuré que ces ma-
» lades sont parfaitement guéris, c'est-à-
» dire, que le cours des urines est libre,
» & qu'ils n'ont plus été dans la crainte
» de les voir supprimées. Parmi ces ma-
» lades, il en est un qui date sa guérison
» de plus loin que les autres, & qui,
» après avoir épuisé tous les remedes
» que les plus habiles Médecins & Chi-
» rurgiens pouvoient lui avoir suggérés,
» prit le parti d'aller joindre M. Daran
» à Naples, où il résidoit alors : il en
» revint parfaitement guéri. Une gué-
» rison qui se soutient depuis tant d'an-
» nées, semble nous promettre que celles
» qu'il a faites ici ne seront pas moins
» constantes. Quelques-uns de ces ma-
» lades, qui, ensuite des suppressions
» d'urine, avoient des fistules au péri-
» née, ont été entiérement guéris, &

» de la fistule, & de la maladie de l'u-
» rethre. J'ai vu moi-même M. Daran
» travailler sous mes yeux, avec succès,
» sur d'autres maladies chirurgicales.
» Flatté, MONSIEUR, par la confiance
» dont vous m'honorez, je m'estimerois
» heureux, si je pouvois la mériter par
» quelqu'endroit, & encore plus, parce
» qu'elle me fournit l'occasion de vous
» renouveller les assurances du profond
» respect avec lequel j'ai l'honneur
» d'être,

MONSIEUR;

» Votre très-humble &
» très-obéissant serviteur
BERTRAND.

A Marseille, le 22 Mai 1747.

Extrait d'une Lettre de M. Bruhier, Docteur en Médecine, Cenſeur Royal des Livres, & l'un des Auteurs du Journal des Sçavans, à M. Manget, Docteur aggrégé au Collége des Médecins de Genève.

» MONSIEUR,

» VOUS prenez trop d'intérêt au bien » de la ſociété, & ſpécialement à celui » que la Médecine lui procure, pour » avoir été indifférent ſur les cures opé- » rées par M. Daran. Vous n'ignorez pas » que les maladies de l'urethre, dont il » fait, & fera ſon unique occupation, » ont toujours été la pierre de ſcandale » de la Chirurgie, comme l'objet des » recherches & des études de ceux qui » la profeſſent. Vous ſçavez auſſi que » les ſuccès n'ont point répondu aux » peines qu'ils ſe ſont données, & que, » ſi quelques Malades ont eu le bonheur

» de guérir, le plus grand nombre, tou-
» jours flottant entre la vie & la mort,
» n'a pu soulager les vives douleurs dont
» il étoit la proie, & se garantir des ac-
» cidens les plus fâcheux & les plus me-
» naçans, que par une cure palliative.
» Heureux encore si le secours des son-
» des de plomb, ou autres équivalens,
» a pu prévenir les derniers malheurs,
» comme celui d'avoir le périnée criblé
» de fistules, ou d'être obligé, pour
» sauver une vie souvent plus à charge
» que la mort même, de s'en procurer,
» comme il arrive toujours à ceux que
» l'opiniâtreté des rétentions d'urine
» met dans la nécessité de souffrir la
» ponction, ou l'incision au périnée.

» Je vous ai promis de vous informer
» des succès de la pratique de M. Daran,
» qui viendroient à ma connoissance. Je
» suis présentement en état de satisfaire
» votre louable curiosité. Voici ce que
» j'ai vu, invité, comme bien d'autres,
» à suivre le traitement de quelques-uns
» de ses Malades.

» Le premier qui se présenta, étoit un
» Chaircuitier de cette ville, que je con-
» noissois de longue main. Il avoit eu
» cinq gonorrhées, dont la dernière avoit
» été accompagnée d'un ulcère chan-

» creux au prépuce, & de douleurs par » tout le corps. Le grand remède, par » lequel on l'avoit fait passer, n'ayant » pas soulagé sa difficulté d'uriner, le » plus incommode de tous ses accidens, » il fut attaqué d'une rétention totale; » & il étoit dans les horreurs de cet état, » lorsqu'il vint chez M. Daran. Il le fit » uriner sur le champ; il le mit ensuite à » l'usage de ses remèdes. Je l'ai vu plu- » sieurs fois chez M. Daran, se louant » extrêmement de leur effet. Je l'ai ren- » contré depuis peu de tems; & il m'a » encore tenu le même langage.

» Le sort d'un autre Malade, que je » vis en même-tems, est bien plus triste, » à mon gré. Une seule gonorrhée, des » plus bénignes en apparence, & traitée » fort méthodiquement, produisit, dans » l'urethre, des embarras promptement » suivis d'une diminution si considérable » du fil des urines, que la rétention to- » tale ne se fit guère attendre. M. Daran » les fit sortir sur le champ; détruisit, en » deux mois & demi plusieurs excrois- » sances qui obstruoient le canal, & ren- » voya le Malade parfaitement guéri.

» Le cas d'un troisieme, qui vint ex- » près de Nevers pour se mettre entre » ses mains, a beaucoup de ressemblance

» avec le premier des précédens. Il n'a-
» voit eu que quatre gonorrhées bien
» traitées, & en apparence bien guéries.
» Cependant, huit ans après la derniere,
» il fut attaqué d'une rétention d'urine
» que rien n'avoit annoncée, & qui n'eut
» de rechûte qu'au bout de quatre ans.
» Mais cet accident devenant inséparable
» ble des moindres excès, le Malade
» songea à en faire détruire la cause,
» qui étoit une excroissance & un ulcère
» auprès des glandes de Cowper. Il y
» avoit quatorze heures qu'il n'avoit
» uriné, lorsqu'il se présenta à M. Da-
» ran. En deux mois, il fut parfaite-
» ment guéri.

« L'observation suivante m'intéresse
» plus que les précédentes, parce que
» je n'en ai pas été un spectateur oisif.
» M. Daran est dans l'usage de n'entre-
» prendre aucun Malade, sans le faire vi-
» siter par un Médecin ou un Chirurgien.
» Je fus choisi pour cette fonction ; &
» j'appris de M. L . . . . . qu'ayant vécu
» au service, comme font ordinairement
» les Officiers, il avoit eu une chaude-
» pisse cordée, qu'il crut parfaitement
» guérie. Mais quelque temps après,
» sans avoir couru de nouveaux hazards
» dans ce genre, & même après avoir

» embrassé une profession bien opposée,
» il fut attaqué d'une rétention d'urine
» si considérable, que ce ne fut qu'après
» beaucoup de remedes, qu'on put in-
» troduire l'algalie. Le même secours
» n'ayant pu être employé dans un pa-
» reil accident qui suivit de près, & sa-
» chant du Chirurgien, que c'étoit par
» rapport à des excroissances qui bou-
» choient l'urethre, il vint de Lyon à
» Paris, se mettre entre les mains de
» M. Darans, qui lui trouva, près de ca-
» naux excrétoires des vésicules sémina-
» les, une excroissance qui me parut fort
» sensible par la douleur que produisoit
» le contact de la sonde, toutes flexibles
» que soient celles qu'emploie M. Daran,
» & malgré la dextérité avec laquelle il
» les manie. Il repartit deux mois après,
» urinant à plein canal, & sans la moin-
» dre douleur.

» Ces cures, quoique belles, ne sont
» pourtant rien en comparaison de deux
» que je vous ai gardées pour les dernie-
» res, comme les plus brillantes, l'ordre
» des tems étant ici assez indifférent.
» L'une est de l'Interprète du Roi, &
» l'autre d'un Officier de distinction.

» Dix-huit ans se sont écoulés depuis
» que le premier contracta une gonor-

» rhée virulente, dont il se crut bien
» guéri ; mais il y a quatre ans que
» l'écoulement reparut, quoique sans
» douleur. Deux ans après, les urines
» sortirent avec beaucoup d'ardeur ; &
» leur passage devint successivement si
» difficile, qu'elles ne sortirent plus que
» comme un filet, souvent goutte à
» goutte, & avec des douleurs insup-
» portables. L'écoulement virulent con-
» tinuoit toujours ; &, pour surcroît de
» maux, il survint une incontinence
» d'urine. Le canal de l'urethre se trouva
» bouché jusqu'à quatre ou cinq lignes
» du bout du gland, sans qu'il parut le
» moindre rétrécissement de son diame-
» tre, preuve certaine d'une vraie excrois-
» sance. Cette excroissance ne laissoit
» couler l'urine qu'à travers un petit
» trou, où le stylet le plus délié passoit
» à peine. M. Daran ayant fait visiter ce
» Malade par une grande quantité de
» Médecins & de Chirurgiens, mit en
» fonte l'hypersarcose, qui se trouva
» avoir près de trois pouces de longueur.
» Quand elle fut détruite, on découvrit
» un ulcère près des prostates. Il fut dé-
» tergé & cicatrisé, & le Malade parfai-
» tement guéri en trois mois. Je le ren-
» contre tous les jours, jouissant de la

» meilleure ſanté. Je viens à la derniere
» hiſtoire ; & je me renferme dans les
» circonſtances les plus intéreſſantes.

» M. le Chevalier de G...... ayant
» eu pluſieurs gonorrhées, s'apperçut
» d'une diminution ſi conſidérable du fil
» de ſes urines, & fut en conſéquence
» attaqué de rétentions ſi cruelles, qu'il
» ſe mit entre les mains d'un prétendu
» guériſſeur de carnoſités, qui porta dans
» l'urethre un cauſtique, lequel, au lieu
» de détruire l'obſtacle, corroda non-
» ſeulement le canal même, mais juſqu'à
» la peau qui ſert de fourreau à la verge.
» Il en réſulta une fiſtule énorme, la-
» quelle, étant ſituée entre l'obſtacle &
» le bulbe de l'urethre, procura pen-
» dant vingt-trois ans, une ſortie libre
» aux urines. A quelque choſe, malheur
» eſt bon, dit un ancien proverbe. Le
» Malade ayant renoncé aux plaiſirs de
» l'amour, n'auroit jamais penſé à venir
» trouver M. Daran, ſi l'urine avoit
» continué de ſortir librement ; mais il
» devoit être expoſé à de nouveaux mal-
» heurs. Le canal s'embarraſſa une ſe-
» conde fois entre le bulbe de l'urethre
» & la fiſtule ; & les rétentions s'étant
» miſes de la partie, il fallut aller au-
» devant des rechûtes, qui pouvoient

» devenir funestes. M. Daran commença » par attaquer une excroissance qui se » trouvoit auprès des prostates ; & pour » mieux faire connoître à beaucoup de » Médecins & de Chirurgiens, qu'il ap- » pella successivement, pour leur faire » voir à l'œil la carnosité qui étoit entre » la fistule & le gland, & qui bordoit » la fistule, où elle paroissoit de la gros- » seur & de la forme d'un gros haricot, » il attaqua avec son remede cette ex- » croissance, qui fut détruite plutôt que » celle qui étoit voisine des prostates : » celle-ci céda enfin à son tour, quoi- » qu'avec peine ; & le Malade, qui au- » roit été obligé de quitter le service, » par rapport à la difficulté d'uriner, est » parti pour rejoindre son régiment, uri- » nant librement & sans douleur ; ce » qui a été constaté, ainsi que le mal, » par MM. Falconet, Médecin-Consul- » tant du Roi ; de Castera & Boyer, » Médecins ordinaires du Roi ; Ferrein, » Professeur Royal ; Combalusier, an- » cien Profosseur dans l'Université de » Valence ; & Médalon, Docteur en » Médecine.

» Je ferois tort à votre sagacité, » MONSIEUR, si je m'amusois à faire de » longues réflexions sur ces histoires.

» elles prouvent, contre le ſentiment de
» Médecins & Chirurgiens célèbres,
» qu'il y a des carnoſités; elles font tou-
» cher au doigt, qu'il peut exiſter, pen-
» dant long-tems dans l'urethre, des ul-
» cères, qui donneroient ſans doute des
» marques viſibles de leur exiſtence, s'ils
» n'étoient point maſqués par de mau-
» vaiſes chairs, ou détergés par l'urine,
» laquelle, emportant le pus à meſure
» qu'il s'amaſſe, l'empêche de ſortir en
» gouttes ſenſibles; elles font voir par
» conſéquent, que les ſuites des gonor-
» rhées ſont beaucoup plus fâcheuſes
» qu'on ne ſe l'imagine, puiſqu'elles ſont
» quelquefois très-long-tems à ſe mani-
» feſter, & qu'elles ſe déclarent bruſ-
» quement; nouvelle raiſon pour détour-
» ner la jeuneſſe de s'expoſer à de dan-
» gereux plaiſirs, qui cauſent par la ſuite
» bien des larmes; elle prouvent enfin
» qu'on a eu le bonheur de découvrir
» un remede inutilement cherché juſqu'à
» nos jours, pour guérir radicalement
» les ſuites funeſtes qu'entraînent ſou-
» vent les gonorrhées, en apparence
» les plus bénignes.

» Pour moi, je regarde la découverte
» de M. Daran, comme une des plus
» importantes qu'on ait faites en Chirur-

» gie ; & je ne puis aſſez m'étonner de » voir qu'il y ait encore des Chirurgiens » célèbres, qui ne donnent point à ſa » nouvelle méthode les louanges qu'elle » mérite. Je me ſers, ſans balancer, d'un » terme que je ſai n'être point de leur » goût ; mais je ne vois pas qu'on puiſſe » raiſonnablement & équitablement con- » teſter le nom de nouvelle méthode à » celle qui réuſſit indifféremment ſur » tous ceux pour qui on l'emploie. Au » reſte, elle ne guérit pas les maladies » compliquées avec celles de l'urethre ; » mais l'on ne doit point reprocher à » l'inventeur, de ne pas réuſſir dans les » maladies ſur leſquelles ſon remede n'a » point de priſe.

» Je pourrois vous entretenir de plu- » ſieurs cas beaucoup plus curieux & » plus intéreſſans que ceux que je vous » envoie ; mais je me renferme dans ce » que j'ai vu. Je ſuis très-parfaitement,

MONSIEUR,

Votre très-humble
& très-obéiſſant ſerviteur
BRUHIER.

Lettre écrite par M. Procope, Docteur en Médecine, à M. Chicoyneau, Premier Médicin du Roi.

MONSIEUR,

« Votre zèle pour le bien public, vous » fait rechercher des éclairciſſemens ſur » les remedes & la méthode que M. Da- » ran emploie dans les cures des mala- » dies de l'urethre ; par conſéquent je » crois que vous ne trouverez pas mau- » vais, que je vous faſſe part de quelques » faits ſinguliers dont j'ai été témoin » oculaire ; c'eſt avec le plus grand plai- » ſir du monde, que je rends juſtice à » M. Daran. Je ne vous entretiendrai » pas de toutes les guériſons que je lui » ai vu faire ; pour ne point abuſer de » votre tems, MONSIEUR, je ne » vous parlerai que de deux qui m'ont » étonné.

» La premiere eſt d'un Officier que

» la répuation de M. Daran avoit attiré
» dans cette ville. Il avoit tant d'excroiſ-
» ſances, ou, ſi l'on veut, tant d'em-
» barras dans le canal, qu'on ne pou-
» voit inſinuer la ſonde au-delà de deux
» travers de doigt. Je vis à l'extrémité
» une tumeur ſquirreuſe, qui prenoit
» naiſſance au périnée, & ſe plongeoit
» juſqu'à la foſſe naviculaire. Du milieu
» de la racine ſortoit un fongueux diviſé
» en quatre branches, à l'extrémité de
» chacune deſquelles on voyoit une ou-
» verture, par où l'urine couloit habi-
» tuellement. Au reſte, le Malade étoit
» pâle, décharné, abattu, ne pouvant
» preſque ſe ſoutenir; ſon pouls étoit
» petit & fréquent. Cet état déplorable
» me fit déſeſperer de ſa guériſon; & je
» me croyois d'autant plus autoriſé à
» penſer de la ſorte, que la cauſe pre-
» miere de tous ces accidens avoit au
» moins quinze ans de date, & que de-
» puis la gonorrhée, qui y avoit donné
» lieu, la vie de cet Officier étoit un
» tiſſu de ſymptômes vénériens plus fâ-
» cheux les uns que les autres. Heureu-
» ſement pour lui, mes doutes n'in-
» fluoient point ſur l'activité des reme-
» des employés pour ſon ſoulagement;
» & c'eſt avec une ſurpriſe charmante,

» qu'au bout de quatre mois je l'ai vu » jouiſſant d'une ſanté parfaite.

» Je finirai par l'hiſtoire ſuivante. Un » Négociant de cette ville, à la ſuite » d'une ſeconde gonorrhée, a eu, pen- » dant douze ans, un léger écoulement, » ſans que l'urine coulât avec une diffi- » culté ſenſible ; mais l'année derniere, » il fut tourmenté d'ardeurs, de cuiſ- » ſons ; il rendit des glaires par la verge » & par l'*anus* ; il ſurvint une inflam- » mation aux parties génitales, qui ne » fut diſſipé que par ſix ſemaines de » remedes ; l'urine qu'il rendoit ſouvent » goutte à goutte, ou à deux branches, » & toujours avec douleur, charioit » ſur la fin une matiere blanchâtre. » M. Daran lui trouva, en le ſondant, » le canal de l'urethre plein d'*hyperſar-* » *coſes*, & deux tumeurs dures, une pro- » fonde dans le ſcrotum, & une autre » qui s'étendoit ſur tout le périnée. La » premiere fut miſe en ſuppuration ; » mais la ſeconde ne put ſe réſoudre » que par le grand remede adminiſtré » par extinction. Vous jugez bien, » MONSIEUR, que cette cure fut » néceſſairement longue ; mais enfin il » guérit ; & en cette occaſion, on peut » dire que le tems ne fait rien à l'affaire.

» Ces deux récits ſuffiſent, ce me ſem-
» ble, pour faire conclure que M. Daran
» eſt un homme unique en ſon genre,
» & qu'on doit lui ſavoir gré d'avoir,
» pour ainſi dire, abandonné toutes les
» autres parties de la Chirurgie, pour
» s'appliquer uniquement aux Maladies
» de l'Urethre, qui ne ſont que trop
» communes en ce tems, par la façon
» dont on traite ce qu'on appelle *ga-*
» *lanterie*, & par la conduite que tien-
» nent ceux qui en ſont attaqués. L'étude
» qu'en a faite cet illuſtre Chirurgien,
» lui a fait découvrir un ſpécifique, &
» une méthode dont la bonté ne peut
» ſe révoquer en doute, puiſque des
» ſuccès conſtans en ſont la preuve.

» Plus j'y fais réflexion, moins je
» comprends comment il eſt poſſible que
» des perſonnes, qui jouiſſent d'une ré-
» putation bien méritée en Chirurgie,
» oſent encore s'élever contre lui, ſans
» s'être même donné la peine d'exami-
» ner les faits. Pour moi, j'ai voulu voir;
» j'ai vu; & j'ai tout lieu d'être ſatisfait:
» je ne ſuis cependant pas plus crédule
» qu'un autre; au contraire, j'ai tou-
» jours été en garde contre les ſecrets;
» mais je me ſuis rendu à l'évidence; &
» j'aurois cru commettre une injuſtice,

» si j'avois fait la moindre difficulté de » donner une déclaration authentique » de ce que j'ai vu. Je joindrois ici un » éloge de son adresse & de son habi- » leté, si je savois louer ; mais ce n'est » pas mon métier ; & l'on ne doit en- » treprendre que ce dont on peut se tirer » avec honneur.

» Mais je crois qu'il n'y a point de » moyens qu'on ne doive employer pour » instruire le Public, qu'on a enfin trouvé » un spécifique contre un mal regardé » jusqu'à présent comme incurable. Je » suis, avec un très-profond respect,

MONSIEUR,

Votre très-humble &
très-obeissant serviteur
PROCOPE.

A Paris, le 14 Décembre 1747.

Réponse de M. Chicoyneau.

» J'AI vu, MONSIEUR, avec plaisir, » dans la lettre que vous m'avez fait » l'honneur de m'écrire le quatorze du » présent, les deux guérisons singulieres » & surprenantes de suppression totale » d'urine, occasionnée par des excrois- » sances squirreuses, fongueuses, ou » charnues, qui remplissoient tout le » canal de l'urethre, avec complication » de certaines sinuosités fistuleuses, par » lesquelles l'urine s'écouloit, embarras, » callosités & suppression, conséquem- » ment insurmontable à toute autre per- » sonne de l'Art, qu'au célebre M. Da- » ran. Je n'aurois pas tant tardé à vous » rendre mille graces de votre obligeante » attention à me communiquer un détail » des mieux circonstanciés, & pour tout » dire, en un mot, fait de main de maî- » tre, si, pour vous en marquer en quel- » que façon ma juste reconnoissance, je » n'avois cru devoir vous informer à » mon tour d'un fait, à la vérité de la » même espece par rapport à la nature

» du mal, mais beaucoup plus ſingulier,
» eu égard à la nature de la cauſe qui
» l'a produit, & qui l'a entretenu pen-
» dant le cours de huit à dix ans. La
» néceſſité d'être pleinement inſtruit par
» le Malade même, de pluſieurs circonſ-
» tances eſſentielles qui ont précédé &
» accompagné ſon dernier traitement,
» a donné lieu au retardement de ma
» réponſe.

» Un Valet (*a*) de Garde-Robe du
» Roi, nommé M. de Maiſonneuve,
(qui, par parenthèſe, n'appréhende
pas d'être connu par ſon propre nom,
attendu que les ſuppreſſions d'urine,
dont il eſt queſtion, n'ont été occaſion-
nées par aucune maladie de galanterie)
» après avoir eſſuyé très-ſouvent, &
» preſque journellement, des difficultés
» d'uriner très-douloureuſes, a été auſſi
» principalement attaqué, dans ce même
» eſpace de tems, de pluſieurs ſuppreſ-
» ſions d'urine totales, qui ſe ſont ſoute-
» nues pendant pluſieurs jours, accom-
» pagnées de tourmens affreux, & de

(a) *On trouvera tout le détail de cette Hiſtoire, dans les premieres éditions de cet Ouvrage ; nous ne la répétons pas ici, pour ne pas trop groſſir ce Volume.*

» plusieurs autres symptômes qui mena-
» çoient le Malade du dernier danger.
» Il en étoit enfin délivré par la sortie
» de quelques concrétions pierreuses,
» annoncée par des accès de colique né-
» phrétique. Ces concrétions descendant
» avec des douleurs cruelles par les ure-
» teres, jusques dans la cavité de la vef-
» sie, quoique très-petites, alloient enfin
» s'engager dans l'urethre, à cause de
» leurs surfaces inégales & hérissées, qui
» les rendoient semblables à la graine
» d'épinars, où, par de violentes &
» cruelles irritations, elles excitoient des
» gonflemens, qui ont bouché jusqu'à
» cinq fois le passage & la sortie de l'urine
» pendant plusieurs jours consécutifs, de
» maniere que les sondes introduites
» n'en pouvoient procurer l'écoulement
» que goutte à goutte, & qu'elles étoient
» toujours teintes d'un sang que laissoient
» échapper les petits vaisseaux excoriés
» par la surface hérissée de ces petites
» pierres. Je supprime le détail de toutes
» ces attaques de suppression totale d'u-
» rine, dont chacune, par sa durée &
» par la véhémence des symptômes qui
» l'accompagnoient, conduisoit le pau-
» vre Malade aux portes de la mort; mais

» il me paroît que l'avant-derniere mé-
» rite une attention particuliere, en ce
» que le petit hérisson pierreux, qui les
» a causées, se trouva engagé si avant
» dans la profondeur du canal, qu'il
» fallut avoir recours à des pressions assi-
» dues, fortes & constamment réité-
» rées, pour le dégager d'auprès de
» l'*anus*, où il paroissoit fixé & comme
» enchassé, & le faire peu-à-peu avan-
» cer jusqu'au gland. Alors les irritations
» se renouvellerent avec tant de vio-
» lence, que cette partie s'enfla d'une
» maniere prodigieuse. Comme elle se
» trouvoit en même tems étranglée par
» le prépuce, on fut obligé, non-seule-
» ment de faire l'opération du paraphy-
» mosis, mais même d'ouvrir aussi le
» gland dans toute son étendue, pour en
» retirer le hérisson qui causoit tout ce
» désordre, & qui, s'étant sans doute
» engagé dans le tissu de l'urethre, n'en
» put sortir sans déchirer ce canal jusqu'à
» l'extrémité du gland.

» Nous voici parvenus au dernier ac-
» cès de suppression totale, survenue le
» 30 Octobre dernier, qui, à la diffé-
» rence des précédentes, s'étoit déja
» soutenue avec tant de violence, près

» de treize jours, que le Malade ne pou-
» voit éviter de périr au bout de quel-
» ques heures, s'il n'eût été adressé par
» un célebre Maître de l'Art à M. Daran.
» Dans l'espace de six à sept jours, il
» a trouvé le secret de procurer, par le
» moyen de ses sondes (que l'on peut
» dire être singulieres, spécifiques &
» uniques pour le cas dont il s'agit) la
» sortie des urines, lesquelles, en con-
» séquence de leur long séjour, & du
» mêlange du sang & du pus, étoient
» devenues très-puantes; & celle de
» plusieurs de ces hérissons pierreux,
» semblables à la graine d'épinars, qui
» se trouvoient engagés dans le tissu
» membraneux de l'urethre, précisément
» dans l'endroit même d'où, par de for-
» tes pressions, on faisoit auparavant
» sortir quelques gouttes d'urine. Ce
» qui mérite sur-tout d'être remarqué,
» il n'y eut d'autre opération, que celle
» de l'introduction des sondes dont M.
» Daran a coutume de se servir. Depuis
» ce tems, les urines sont toujours sor-
» ties à plein canal; & dans l'espace de
» neuf à dix jours, M. de Maisonneuve
» a recouvré une santé encore plus par-
» faite, que celle dont il jouissoit avant
» la

» la formation de tous les petits hériſ-
» ſons pierreux.

» De cette obſervation, jointe à celle » que vous m'avez fait la grace de me » communiquer, & dont vous avez été » le témoin oculaire, ainſi que d'un aſſez » grand nombre d'autres de même na- » ture, dont j'avois déja été inſtruit par » des perſonnes de la profeſſion, très- » éclairées & d'une probité reconnue, » il eſt naturel d'inférer, que M. Daran » a enfin trouvé le ſecret de détruire » radicalement, & ſans craindre la re- » chûte, ces eſpeces de maladies de » l'urethre ſi douloureuſes & ſi dange- » reuſes, ſoit qu'elles ſoient produites » par des excroiſſances charnues, ou » fongueuſes, ſquirreuſes, ou des pier- » res, ou par des exulcérations de ce » canal, compliquées même avec des » ſinuoſités fiſtuleuſes; maux qui avoient » paru juſqu'ici inſurmontables. Nous » ne ſçaurions donc aſſez rendre à » M. Daran la juſtice qui lui eſt ſi légi- » timement due ſur cet article; & vous » me trouverez toujours diſpoſé à con- » courir avec vous, MONSIEUR, » lorſqu'il s'agira d'inſtruire le Public » de ſon habileté & de ſon rare talent

» dans le traitement des Maladies en
» question. C'est ce dont je vous prie
» d'être bien convaincu, & qu'on ne
» sauroit être avec plus d'estime que je
» je suis,

MONSIEUR,

Votre trés-humble &
très-obéissant serviteur
CHICOYNEAU.

A Versailles, le 25 Décembre 1747.

Lettre écrite par M. Brisseaud de la Ville d'Orbe, Canton de Berne, & de Fribourg, à M. Bourgeois, Docteur en Médecine de la Ville d'Yverdun, Canton de Berne en Suisse, au sujet de la méthode de M. Daran, Chirurgien ordinaire du Roi, extraite du Mercure de France du mois de Septembre. 1749.

MONSIEUR,

» Je vous ai promis, en partant pour » Paris, de vous rendre compte du succès des remedes de M. Daran, entre » les mains de qui je venois me mettre. Je n'ai attendu si long-tems à » m'acquitter de ma parole, que parce » que je voulois être assuré de ma parfaite guérison, avant que de vous en » instruire.

» Quoique des accidens de la nature
» de ceux qui m'ont déterminé à faire
» ce voyage, faſſent des impreſſions
» qui ne s'effacent pas aiſément, je vais,
» MONSIEUR, vous retracer en peu de
» mots la ſituation où je me trouvois,
» lorſque j'arrivai à Paris. J'avois le pé-
» rinée criblé de trois fiſtules, & deux à
» côté près du fondement, par leſquelles
» l'urine s'échappoit avec des douleurs
» inouies. Je ne pouvois demeurer ni
» aſſis, ni couché, ni debout. La ſitua-
» tion la plus commode que je pouvois
» trouver, étoit de me mettre ſur les
» genoux, en m'appuyant ſur les mains;
» &, quoique j'euſſe toujours eu re-
» cours aux perſonnes les plus célebres
» de l'Art, je n'en avois retiré aucun ſou-
» lagement.

» Cet affreux état, auquel je ne comp-
» tois trouver de reſſource que dans la
» mort, dont les approches me paroiſ-
» ſoient plus à déſirer qu'à craindre, étoit
» la ſuite des embarras qui s'étoient for-
» més dans le canal de l'urethre. Le fil
» de mes urines diminua ſenſiblement;
» je ne les rendis plus ſans ardeurs; je fis
» alors beaucoup de remedes qui furent
» infructueux; je ne tirai pas un plus
» grand ſoulagement des bains de Plom-

» biere, dont on me conseilla l'usage.
» Ces differens remedes n'arrêterent
» point même le progrès du mal. Les
» embarras de l'urethre augmenterent
» tellement, qu'il se forma, au périnée
» & à côté, des abscès qui donnerent
» passage à l'urine & au pus. On traita
» vainemeut ces nouveaux accidens par
» les remedes qui furent jugés les plus
» convenables. Je vous priai, dans ces cir-
» constances, MONSIEUR, de consulter
» à Paris les personnes qui ont le plus de
» réputation pour la guérison des maux
» auxquels j'étois en proie. Un des plus
» célebres Médecins de cette Capitale,
» & qui est fort en réputation pour les
» maladies de la nature de la mienne,
» fut consulté : mais je trouvai qu'il va-
» loit mieux mourir, que de suivre son
» avis. C'étoit, comme vous vous en
» souvenez, MONSIEUR, de m'ou-
» vrir toutes les parties affligées jusqu'à
» la vessie, & d'emporter, avec les ins-
» trumens tranchans, toutes les excrois-
» sances qui faisoient obstacle à la sortie
» de l'urine.

» Heureusement M. Daran, consulté
» en même tems, avoit donné une ré-
» ponse plus favorable. Il marquoit que

» ma maladie lui étoit bien connue par
» le mémoire que je lui en avois envoyé;
» qu'elle étoit de la nature de celles qu'il
» traite habituellement, & qu'il répon-
» doit de ma guérison, si je pouvois faire
» le voyage de Paris.

» Dès ce moment même, je me fis
» accommoder une berline garnie de
» matelats, & soutenue de plusieurs res-
» sorts pour rendre son mouvement plus
» supportable dans mon état, pendant
» une route aussi longue que celle que
» j'allois entreprendre. J'arrivai heureu-
» sement à Paris le 15 d'Octobre 1747,
» & je fus descendre chez M. Daran,
» qui m'avoit fait préparer une cham-
» bre chez lui, afin d'être à portée de
» suivre l'effet de ses remedes avec la
» plus scrupuleuse exactitude.

» Comme il est dans l'usage de n'en-
» treprendre le traitement d'aucun Ma-
» lade, sans en avoir fait constater l'état
» par des gens de l'Art, on fit une con-
» sultation, où se trouverent M. Chomel,
» Médecin ordinaire du Roi, & MM.
» Dumoulin, Doyen des Chirurgiens de
» Saint Côme, & Malaval, dont le nom
» est très-célèbre dans la même Com-
» pagnie. Ces Messieurs, après un mûr

» examen, furent effrayées de ma ſitua-
» tion, & convinrent qu'il ſeroit très-
» difficile de me guérir.

» Je ſuis guéri cependant, MONSIEUR;
» & je jouis d'une ſanté plus parfaite que
» je n'ai fait depuis plus de 20 ans. C'eſt
» ce que vous pourrez atteſter à ceux qui
» vous demanderoient des nouvelles de
» mon état. Il eſt vrai qu'il a fallu un tems
» conſidérable pour y parvenir; mais
» j'étois dans un état ſi pitoyable, lorſ-
» que M. Daran a commencé à me trai-
» ter, que je regarde ma guériſon preſ-
» que comme une création nouvelle.

» Je compte, MONSIEUR, que vous
» ne ſerez pas fâché que je rende cette
» lettre publique, & qu'à votre témoi-
» gnage, pour la vérité des faits qui ſe
» ſont paſſés ſous vos yeux, je joigne
» auſſi celui de M. le Conſeiller Bour-
» geois, Chirurgien d'Orbe, qui fit alors
» tout ſon poſſible pour me ſoulager. Au
» reſte, c'eſt moins à ma reconnoiſſance
» pour le ſervice eſſentiel que M. Daran
» m'a rendu, que je crois devoir la publi-
» cation de ma lettre, qu'à l'humanité
» entiere, qui a intérêt d'être inſtruite,
» que des maux ſemblables aux miens,
» ſont ſuſceptibles de guériſon. Si trois
» ans plutôt, quelque Malade, dans l'état

» où je me trouvois, du grand nombre
» que M. Daran traite, m'eût fait con-
» noître les ressources que l'on peut
» trouver dans son expérience con-
» sommée, quelle obligation ne lui
» aurois-je pas eue ; & combien de souf-
» frances ne m'auroit-il pas épargnées ?
» Je suis, &c.

BRISSEAUD.

Certificat des Médecins & Chirurgiens.

» Nous soussignés, certifions qu'il n'y
» a rien, dans cette lettre, que de con-
» forme à la vérité ; que nous avons vu
» le Malade le 18 Octobre 1747 ; qu'a-
» près l'avoir examiné avec attention,
» nous avons trouvé plusieurs fistules,
» non-seulement au périnée, mais en-
» core aux parties latérales, en sorte
» que le Malade n'urinant que goutte à
» goutte par la voie ordinaire, les uri-
» nes refluoient, & sortoient par ces
» différentes fistules, comme par un ar-
» rosoir ; que lorsque M. Daran voulut
» introduire une de ses bougies dans
» l'urethre, elle ne put faire route que
» de deux travers de doigts ; qu'aujour-
» d'hui nous avons vu, avec satisfac-

» tion, la bougie pénétrer facilement
» dans toute l'étendue du canal, jus-
» qu'à la vessie, sans trouver de résis-
» tance, quoiqu'elle fût des plus gros-
» ses ; qu'enfin nous avons trouvé les
» fistules guéries & cicatrisées, & le Ma-
» lade fort bien guéri ; en foi de quoi
» nous avons signés le présent Certifi-
» cat, ce 28 Juilliet 1749, Chomel,
» Dumoulin, Malaval.



Lettre de M. Boyer, ci-devant Chirurgien-Major des Grenadiers à cheval de Sa Majesté Catholique, à M. Montagne, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier.

« QUELQUE connu que soit aujour-
» d'hui M. Daran par le bruit qu'ont
» fait les cures qu'il a opérées dans
» Marseille, celles dont j'ai été le té-
» moin, & la mienne en particulier, à
» laquelle vous voulez bien prendre
» part, m'ont tellement frappé, que je
» ne me saurois défendre plus long-tems
» de vous en rendre un compte fidèle.
» Vous savez, MONSIEUR, quelle
» étoit ma situation avant que j'eusse
» oui parler du talent que possede ce
» Chirurgien pour le traitement des ma-
» ladies de l'urethre. Egalement acca-
» blé par les suites funestes de mon mal,
» & par la persuasion intime qu'il étoit
» sans ressource, je m'étois vû plusieurs

» fois à deux doigts de la mort, & je
» m'attendois enfin à en devenir bientôt
» la victime.

» L'Art de guérir a des attraits, sans
» doute, bien propres à fixer un état de
» vie; quiconque en l'embrassant y porte
» les talents nécessaires, & une appli-
» cation assidue, goûte la satisfaction de
» soulager des malheureux. Il a souvent
» celle de leur rendre & de leur conser-
» ver la santé, regardée par tous les
» hommes comme le plus précieux don
» de la nature. Mais que son sort est acca-
» blant, quand il tombe malade lui-mê-
» me! Quelques grandes lumieres qu'il
» ait acquises, & quelque expérience
» qu'il ait; le tout ne lui sert souvent
» qu'à aigrir ses douleurs; & la connois-
» sance qu'il a des bornes de son art, le
» privant des consolations qui soutien-
» nent les autres Malades, même dans
» le tems qu'on en désespere, ingénieux
» à se grossir l'idée du mal qui l'afflige,
» il se plaint bientôt de l'effet trop lent
» des remedes, & se compte déja perdu,
» quoiqu'il n'y ait souvent rien à crain-
» dre. La maladie se rend-elle plus sé-
» rieuse, & les remedes qui peuvent la
» vaincre, cessent-ils d'opérer? Menace-
» t-elle de devenir incurable? s'agit-il

» enfin d'un mal douloureux ? Quel surcroît de malheurs pour un Malade, » qui connoit son état ! Vous sentez, » MONSIEUR, que cette digression » n'est nullement déplacée ici. Ce n'est » qu'une légere ébauche de l'état que » j'ai éprouvé ; & j'aurois à pousser mes » réflexions bien loin, si je devois vous » retracer ici toutes celles qui m'ont » occupé depuis le commencement de » ma maladie.

» Instruit par les savantes leçons que » vous nous faisiez, MONSIEUR, il y a » vingt-cinq à trente ans, sur l'Anatomie & sur la Chirurgie, dans lesquelles vous aviez les Astruc pour Emules » & les Ferein pour Eleves, j'avois appris » que la vessie faisant un des viscères du » corps humain des plus sensibles, l'urethre qui n'en est que la continuation, » est d'un sentiment d'autant plus vif, » que ce canal est fort étroit, & ses filets » nerveux très-approchés. La pratique » m'a convaincu ensuite de cette vérité ; » mais ce que j'ai souffert a été pour moi » la plus forte de toutes les leçons.

» Ce fut en 1720, qu'engagé à une » de ces parties, où la bouillante jeunesse ne court que trop souvent, j'eus » bientôt de cuisans regrets pour des

» plaisirs qu'on ne se procure guère sans
» les payer bien cher dans la suite. Ce
» ne fut d'abord qu'une gonorrhée or-
» dinaire, de laquelle je me crus d'au-
» tant mieux traité, qu'elle disparut en-
» tiérement après un usage réglé de re-
» medes les mieux connus. Elle me laissa
» jouir d'une bonne santé jusqu'en l'an-
» née 1740. Qui auroit cru qu'un terme
» aussi long put ne pas être le sceau de
» la santé la mieux affermie ! Devenu
» sage à mes dépens, je n'avois eu de-
» puis aucun reproche à me faire ; & je
» me flattois plus que jamais, de jouir
» du fruit de mon repentir, lorsque je
» m'apperçus de la diminution du fil de
» mes urines, & que leur sortie se ren-
» doit pénible & douloureuse. La fatigue
» du cheval, que mon emploi de Chi-
» rurgien-Major des Grenadiers à che-
» val de Sa Majesté Catholique exigeoit
» de moi, augmenta beaucoup mon mal ;
» & notre départ pour l'Italie ne me
» donnant pas le tems de faire les reme-
» des qui auroient pû me soulager, les
» fatigues de la Campagne, & l'inclé-
» mence de l'air des Montagnes de
» Savoye, irriterent si fort ma situation,
» que la strangurie, qui s'étoit annon-
» cée avant de partir, devint de jour en

» jour plus cruelle. Beaucoup des glai-
» res qui ſortoient preſque à tous mo-
» mens de l'urethre, & que je ne pouſ-
» ſois au dehors qu'à force de douleurs,
» me mirent bientôt hors d'état d'agir.
» Une attaque enfin d'iſchurie, qui fail-
» lit m'enlever, m'obligeant d'aban-
» donner le ſervice, je ne ſongeai plus
» qu'à mon propre danger, & aux
» moyens d'en ſortir, s'il étoit poſſible.
» Je me fis tranſporter au plutôt à Mont-
» pellier, où, à la faveur des ſoins que
» vous me fites la grace de m'accorder
» avec M. Baiacy, à qui je dois tant,
» j'eus le bonheur de me rétablir un peu;
» mes ardeurs d'urine diminuerent; &,
» quoique mon emploi eut été déja rem-
» pli, ſentant renaître avec mes forces
» mon zèle pour le ſervice du Roi, je
» cédai aux ſollicitations de MM. les
» Officiers du Régiment de Pavie Dra-
» gons, cantonné à Aramont ſur le
» Rhône, où, m'étant rendu pour deux
» opérations qui m'y demandoient, auſſi-
» tôt après les avoir faites, me voyant à
» la veille d'entrer en Campagne, je
» revins à Montpellier pour quelque
» affaire. J'y étois à peine arrivé, qu'il
» m'y ſurvint une petite tumeur au pé-
» rinée, occaſionné ſans doute par la

» compreſſion qu'avoit ſouffert l'embar-
» ras que j'avois dans l'urethre duquel
» partoient tous mes maux. Cette tu-
» meur s'accrut dans peu, & devint
» de la groſſeur du poing. J'appellai
» M. Serrée, habile Chirurgien de Mont-
» pellier, qui en fit l'ouverture. Il s'ap-
» perçut que l'urethre étoit percée, ainſi
» que je l'avois appréhendé ; ce qui
» m'annonça une fiſtule, d'autant plus
» redoutable, que j'en prévoyois toutes
» les ſuites. La crainte de cet événe-
» ment prochain m'occupoit nuit &
» jour, & méditant ſans ceſſe ſur les
» moyens de m'en mettre à l'abri, dès
» le quatrieme jour je priai M. Serrée
» que je ſavois fort néceſſaire ailleurs,
» & à qui je voulois cacher mon deſſein,
» de crainte, qu'il ne s'y opposât, de
» s'épargner la peine de venir ſi ſouvent.
» Profitant de ſon abſence, j'exécutai
» ſans délai ce que j'avois réſolu. Je
» paſſai une ſonde de plomb par l'ou-
» verture de l'opération, & la faiſant
» ſortir par une fort petite iſſue que la
» matiere s'étoit faite avant l'opération,
» je parvins, après bien de la peine, à
» couper ce petit trajet, qui me parut
» bien grand eu égard à la douleur que
» je reſſentis. La guériſon de ma fiſtule

» ſuivit de près ; de maniere, qu'en
» moins de deux mois, me voyant en
» état de me mettre en marche, je fus
» joindre l'Armée en Piémont. J'arrivai
» à une journée de Démont, où je fus
» contraint de m'arrêter à cauſe d'un
» accident d'iſchurie, qui me tourmenta
» pendant quatre jours, & auquel je ne
» comptois nullement ſurvivre. Après
» en être ſorti, ma ſituation n'en fut
» pas meillieure, ma veſſie ſe trouvant
» pleine de glaires, dont la ſortie me
» cauſa plus d'accidens que la rétention.
» Je perdis pourlors entiérement cou-
» rage, & renonçant de nouveaux à
» me charger de la ſanté d'autrui, je
» n'eſpérois même plus de parvenir
» jamais à rétablir la mienne. Je ne
» m'occupai que du ſoin de me faire
» porter au plutôt chez moi, où la diéte
» la plus rigoureuſe & l'infuſion de
» fleurs de mauve pour toute boiſſon
» furent mon unique reſſource. Vous
» ſavez, MONSIEUR, que j'y endurai
» pendant deux mois les douleurs les
» plus cruelles, dont j'attendois tous les
» jours la criſe funeſte, lorſque je fus
» inſtruit de l'arrivée de M. Daran à
» Montpellier.

» Quelque bien qu'on eut affecté de

» m'en dire, & quelques ſuccès qu'on
» m'en eut appris, mes premiers pas
» vers lui ne furent pas ceux de la con-
» fiance. Combien de pretendues gué-
» riſons en tout genre de maladie ne
» ſavois-je pas n'avoir d'autre fonde-
» ment qu'un bruit populaire! Pouvois-
» je ne pas ſuſpecter un guériſſeur de car-
» noſites? Votre prudence, MONSIEUR,
» m'apprenoit auſſi à douter. M. Daran
» n'avoit pas encore l'honneur d'être
» connu de vous, ni de pluſieurs de vos
» illuſtres Confreres; il falloit pour le
» bonheur de bien des Malades, & pour
» le mien en particulier, qu'avant de
» ſe rendre à la Capitale, ſeul théatre
» digne d'un talent comme le ſien, il eut
» à paſſer par Toulouſe pour y voir ſa
» famille, dont il étoit ſéparé depuis près
» de vingt ans. Ce détour le fit venir à
» Montpellier, où vous, MONSIEUR,
» pluſieurs autres Médecins & Chirur-
» giens des plus habiles ne futes pas fâ-
» chés de juger, par vous-mêmes, d'un
» homme de l'Art, dont les ſuccès dans
» la partie de la Chirurgie la plus in-
» grate faiſoient déja tant de bruit. Quel-
» que grand préjugé que des Malades
» de votre ville nouvellement arrivés de
» Marſeille, & guéris entre ſes mains

» fiſſent en ſa faveur, combien n'importoit-il pas que de nouveaux ſuccès
» opérés ſous vos yeux puſſent ſervir à
» confirmer tous les autres? Peu de Malades qui euſſent beſoin de M. Daran,
» que ne s'empreſſaſſent de ſe mettre
» entre ſes mains dès les premiers jours
» qu'il fut arrivé. Quoique ma confiance
» ne fut pas la plus entiere, je ſouffrois
» trop pourtant, pour ne pas faire comme
» les autres. Après nous avoir mûrement examinés, il ſe chargea de nous
» guérir tous; mais ce fut à une condition que je n'aurois jamais devinée.
» Il exigea que ceux dont la ſituation
» étoit la plus ſérieuſe, conſentiſſent à le
» ſuivre juſqu'à leur guériſon. Nul de
» nous que l'eſpérance d'y parvenir n'eût
» fait aller au bout du monde; mais jugez,
» MONSIEUR, de mon étonnement,
» dès les premiers jours que nous fumes
» en route, peu accoutumés à voir courir la poſte aux Malades après leur
» Médecin, M. Daran prit ſur lui de
» nous faire voyager de même. Ma ſurpriſe ne fit qu'augmenter quand il
» nous fit ceſſer la diéte, & boire du vin
» tout comme en ſanté. Ce début, ſelon
» moi, étoit fort ſingulier, & me parut
» contre les regles; mais comme la na-

» ture y trouvoit ſon compte, aucun de
» nous ne refuſa d'y ſouſcrire, moyen-
» nant ſur tout qu'on put guérir à ce
» prix. Mes idées ſe confondoient à la
» vérité; mais le ſoulagement que nous
» reſſentions & qui augmentoit tous les
» jours, l'emporta aiſement ſur les ré-
» flexions qu'un uſage contraire & mes
» foibles connoiſſances pouvoient me
» fournir. Je reconnus alors, comme je
» l'avois déja fait en d'autres occaſions,
» combien l'on pourroit ſouvent adou-
» cir les peines des Malades, & abreger
» leurs maux en abandonnant la route
» commune, ſi l'on ſavoit toujours
» celle qu'il faut tenir. M. Daran a trop
» d'expérience, & il eſt trop judicieux
» pour ne ſavoir pas qu'il devoit s'atten-
» tre à la ſurpriſe où il me voyoit. Tou-
» tes les fois que quelques perſonnes
» de l'Art ſont du nombre de ſes Mala-
» des, il écoute d'autant plus facilement
» tous les raiſonnemens qu'on lui fait,
» qu'il eſt sûr de juſtifier ſes réponſes
» par le bon effet de ſes remedes. J'eus
» beau lui oppoſer la ſenſibilité de l'ure-
» thre & des parties voiſines, le danger
» d'inflammation dont elles étoient ſuſ-
» ceptibles pour peu que je m'écartaſſe
» de mon régime ordinaire, & les acci-

» dens qui menaçoient de s'en ſuivre,
» s'il me traitoit dans ces circonſtances.
» Un Malade aime à croire ſon Méde-
» cin ; & il eſt toujours porté à goûter
» ſes réponſes, quand ſes remedes le
» ſoulagent. Je m'accommodois de cel-
» les de M. Daran, parce que quelques
» peu ſatisfaiſantes qu'elles m'euſſent
» paru en d'autres tems, j'éprouvois
» qu'il me diſoit vrai. Il me répondit
» que, comme il ne preſcrivoit point
» de régime pour traiter une ſimple ver-
» rue, ou quelque éruption d'auſſi lé-
» gere conſéquence, il arrivoit rare-
» ment qu'il fut obligé d'en ordonner à
» ſes Malades : ce qui devoit démontrer,
» ajoutoit-il, combien ſes ſondes, quel-
» qu'efficaces qu'elles fuſſent pour dé-
» truire tous les vices de l'urethre,
» étoient pourtant bienfaiſantes, & in-
» capables d'exciter la moindre irrita-
» tion. Ce qu'il y a de très-réel, c'eſt
» que je me ſuis trouvé pleinement
» guéri avant de finir notre voyage. Je
» n'ai jamais ſi peu ſouffert que depuis
» que j'ai commencé les remedes ; &
» je jouis depuis plus d'un mois de la
» plus parfaite ſanté. La reconnoiſſance
» que j'en conſerverai à M. Daran pen-

» dant toute ma vie, eſt trop grande & » trop fondée, pour n'être pas charmé » d'en faire un aveu au Public, pour » l'intérêt de l'humanité. Mais je ne » ſaurois finir, MONSIEUR, ſans vous » faire encore part des autres guériſons » dont j'ai été le témoin dans la route.

» Je ne vous parlerai pas de M. le Ch.... » parce que M. Daran, n'ayant pas » trouvé néceſſaire qu'il le ſuivît comme » nous, il ſe contenta, après le peu de » ſéjour qu'il fit à Montpellier, de lui » laiſſer pluſieurs de ſes ſondes, & de lui » preſcrire la maniere dont il devoit s'en » ſervir. Par-là vous avez toujours été » à portée de le voir, & de juger vous » même de ſon entiere guériſon. Sa » ſituation n'étoit pourtant pas peu de » choſe; puiſqu'il y avoit dix-huit ans » qu'il ſouffroit un flux purulent qui » l'incommodoit beaucoup, & que nul » remede n'avoit pu tarir. Je voudrois, » MONSIEUR, pouvoir vous faire part » de la lettre qu'il a écrite à M. Daran, » pour lui marquer ſa guériſon. Le Pu- » blic verroit avec plaiſir les expreſſions » vives que ſa reconnoiſſance lui a four- » nies.

» En partant de Montpellier, nous

» étions au nombre de cinq Malades.
» Il y en eut deux qui ne vinrent qu'à
» Narbonne, & deux autres jusqu'à
» Toulouse, M. Daran ayant jugé que
» de retour chez eux ils pouvoient ache-
» ver de se traiter eux-mêmes, en sui-
» vant exactement ce qu'il leur prescri-
» voit. J'ai vu, MONSIEUR, les lettres
» de remercimens des uns & des autres;
» ils marquent tous qu'ils sont parfai-
» tement guéris. Puisque vous êtes
» sur les lieux mêmes, vous pouvez
» savoir mieux que moi, si leur recon-
» noissance est bien fondée: Permettez-
» moi seulement de vous rappeller ici
» leur état.

» M..... Négociant, étoit attaqué
» depuis près de vingt ans, ensuite de
» plusieurs gonorrhées, d'une grande
» difficulté d'uriner, accompagnée de
» beaucoup d'ardeurs, qu'aucun remede
» n'avoit pu calmer.

» M.... autre Négociant, étoit atta-
» qué, d'après la même cause, d'un flux
» purulent depuis nombre d'années, &
» d'un embarras dans le canal, qui l'obli-
» geoit de s'introduire une sonde de
» plomb, sans quoi il essayoit des sup-
» pressions totales d'uriner.

» M .... Marchand, étoit atteint de-
» puis dix ans d'une ſtrangurie, & d'un
» écoulement, qu'aucun remede n'avoit
» pu guérir.

» M ..... Conſeiller en la Cour des
» Aides, ſouffroit à la ſuite de la même
» cauſe, une d'ifficulté d'uriner très-
» cruelle, ſuivie de fréquens accidens
» diſchurie, & menaçant du plus grand
» danger, par les progrès que le mal
» faiſoit tous les jours.

» En paſſant à Narbonne, un Né-
» gociant de cette ville prit la place de
» deux Malades, qui retournerent à
» Montpellier, & nous ſuivit juſqu'à
» Toulouſe. Il traînoit depuis douze
» ans la vie du monde le plus cruelle,
» ayant, enſuite de pluſieurs gonorrhées,
» une ſtrangurie continuelle, & de fré-
» accidens d'iſchurie. Les embarras qu'il
» avoit dans le canal étoient ſi conſidé-
» rables, que M. Brogueneau, célebre
» Chirurgien de Montpellier, avec toute
» l'habileté que vous lui connoiſſez,
» n'avoit jamais pu le ſonder.

» Pendant le court ſéjour que nous
» fîmes à Toulouſe, trois nouveaux Ma-
» lades ſe joignoient à nous. Le premier

» étoit un Sécretaire d'un de MM. les » Subdelegués de la Province du Lan» guedoc, attaqué depuis onze ans d'une » difficulté d'uriner, accompagnée des » douleurs les plus vives, & de beau» coup d'ardeurs avec de fréquentes ré» tentions ; il nous ſuivìt juſqu'à Bor» deaux. Le ſecond étoit un Négociant » de Narbonne, attaqué depuis ſix ans » d'un écoulement conſidérable, cauſé » par divers ulcères fongueux aux en» virons des glandes proſtates. Il urinoit » d'ailleurs avec beaucoup d'ardeur. » M. Daran ne jugea pas néceſſaire de » le faire venir avec nous. Le troiſieme » étoit un Gentilhomme de la ville de » Toulouſe, dont la ſituation étoit la » plus compliquée que j'euſſe encore » vue.

» Comme ce dernier a été obligé de » venir juſqu'à Paris, je dois plutôt vous » faire mention de quatre Malades qui » groſſirent notre troupe à Bordeaux.

» Le premier étoit le valet de cham» bre de M.... Gentilhomme, attaqué » depuis vingt-trois ans d'un écoulement » avec ſtrangurie & fréquentes iſchu» ries. Le ſecond étoit M..... Négo» ciant, dont la ſituation étoit depuis

» ſept

» ſept ans très-approchante de cette
» derniere.

» Les deux autres Malades étoient
» Officiers du Château-Trompette. L'un
» étoit atteint depuis trente-ſept ans
» d'une ſtrangurie preſque continuelle
» & de fréquens accidens d'iſchurie.
» Pluſieurs gonorrhées avoient laiſſé
» à l'autre un écoulement depuis vingt-
» ſix ans avec une très-grande difficulté
» d'uriner. M. Daran leur donna ſes
» ſoins dès les premiers jours qu'il les
» vit ; il les leur continua pendant le
» court ſéjour qu'il fit à Bordeaux, &
» leur preſcrivit la maniere de ſe con-
» duire après ſon départ : ils l'ont ſuivie
» avec tant de ſuccès, qu'ils l'ont tous
» remercié par lettres en l'informant de
» leur guériſon. En un mot, je n'ai en-
» core vu aucun Malade dont la guéri-
» ſon n'ait déja eu lieu, à la ſeule excep-
» tion du Gentilhomme dont je vous
» ai déja parlé.

» Celui-ci, outre l'ancienneté de ſon
» mal, qui conſiſtoit dans une ſtrangu-
» rie des plus cruelles, avoit d'ailleurs
» quatre fiſtules qui rendoient ſa ſitua-
» tion déplorable. Une cure pareille de-
» mandoit un long traitement, qui ne

» pouvoit s'opérer que ſous les yeux du
» guériſſeur. Ce traitement ſeroit pourtant terminé, ſans un fâcheux accident qui faillit à nous priver de
» M. Daran.

» En arrivant à Orléans, il eut le malheur de tomber rudement, en ſortant
» de ſa chaiſe-de-poſte, & de ſe fracaſſer la main droite; ce qui le mit hors
» d'état d'agir pendant un tems. Malgré
» cet événement, le Malade eſt aujourd'hui bien près de ſon entiere guériſon: il urine depuis quelques jours à
» plein canal; & ſes fiſtules ſont preſque
» entiérement fermées. Cette cure fera
» d'autant plus d'éclat ici, que ce Malade
» a été viſité par MM. Pouſſe, Pere &
» Fils, & par M. Boyer, Docteurs-Régens de la Faculté de Paris. M. Puzos,
» Maître Chirurgien, l'a auſſi vu & examiné. Au reſte, M. Daran ne reçoit
» point de Malade, que leur état n'ait
» été conſtaté pas quelque Médecin ou
» Chirurgien, pour que les Perſonnes
» de l'Art jugent elles-mêmes des bons
» effets de ſa méthode.

» Quelque longue que ſoit cette lettre, je me flatte, MONSIEUR, que
» vous voudrez bien ne pas m'en ſavoir

» mauvais gré, puiſqu'elle vous eſt une
» confirmation, que la Chirurgie a enfin
» acquis une partie qui lui manquoit,
» & qui lui étoit ſi néceſſaire. J'ai l'hon-
» neur d'être, avec un profond reſpect,

MONSIEUR,

Votre très-humble &
très-obéiſſant ſerviteur
BOYER.

A Paris, le 12 Novembre 1745.

Lettre écrite par M. Deshayes, Directeur de la Manufacture Royale des Mouchoirs, à Saumur, à MM...... Chirurgiens d'Angers, au ſujet de la méthode de traiter les maladies de l'Urethre, par M. Daran, Chirurgien ordinaire du Roi, ſervant par quartier, extraite du Mercure de France du mois de Novembre 1747.

» J'Ai eu l'honneur, MESSIEURS,
» de vous écrire une lettre du 10 Juillet
» dernier, par laquelle je vous faiſois
» part de ma guériſon; mais j'ai voulu
» qu'elle fût parfaite, pour vous en
» raconter mieux les merveilles. La part
» que vous avez priſe à mon triſte état,
» me fait eſpérer que vous voudrez bien
» me permettre de l'expoſer encore à
» vos yeux, & que vous apprendrez
» avec plaiſir que de mes maux paſſés,
» il ne me reſte que le ſouvenir, jouiſ-
» ſant, à tous égards, de la ſanté la
» plus parfaite. C'eſt ce que je ne ſçau-

» rois me laſſer d'admirer, quand je
» conſidere les accidens de ma maladie.
» Vous ſçavez que l'année derniere,
» au tems de Noël, je fus attaqué
» d'une difficulté d'uriner, cauſée par
» un embarras qui m'incommodoit de-
» puis deux ou trois ans, mais qui,
» juſques-là, avoit été ſupportable,
» lorſque le moment vint que, voulant
» uriner, & ne le pouvant point, je
» fis des efforts ſi grands, qu'ils me
» cauſerent un gonflement conſidérable
» à la racine du ſcrotum, où étoit l'obſ-
» tacle. Les efforts firent épancher de
» l'urine dans cette groſſeur ou gonfle-
» ment, auquel il ſe fit une ouverture,
» qui, dans la ſuite, eſt devenue fiſtule.
» Ne ſçachant, dans tous ces malheurs,
» à qui m'adreſſer, votre réputation,
» & le bien que le frere Coſme, Chi-
» rurgien des Feuillans de Paris,
» notre ami, m'avoit dit de vous,
» m'engagèrent à vous prier de ve-
» nir me ſecourir. Vous eûtes la
» bonté de le faire avec tout le zèle &
» l'intelligence poſſibles ; & je dois
» vous rendre cette juſtice, que votre
» génie inventif vous fit épuiſer en ma
» faveur toutes les reſſources ordinaires
» de l'Art. Mais malgré tous les ſoins

» que vous me rendîtes pendant un
» mois, il fallut laisser subsister la fis-
» tule & l'embarras du canal, avec une
» grosseur & une dureté dans tout le
» trajet du scrotum. Ce mal affreux ne
» cédant à rien ; voyant que vous étiez
» rebuté, & que mon mal empiroit,
» puisque j'étois obligé d'uriner jusqu'à
» soixante fois par nuit, goutte-à goutte,
» & avec des douleurs inconcevables,
» l'urine passant par la fistule. Je vous
» proposai d'avoir une consultation de
» Paris, & vous y consentîtes avec
» plaisir. Nous consultâmes le célèbre
» M. Morand, qui, après avoir bien
» examiné votre exposé, ne donna
» d'autres conseils que d'avoir recours
» à M. Daran, dont les miracles, en
» ce genre, faisoient beaucoup de bruit.
» L'impossibilité de me tenir ni assis,
» ni levé, m'ôta tout d'un coup l'espoir
» de cette ressource, sur-tout étant
» question de me transporter à soixante
» lieues, & n'étant pas assez riche pour
» oser proposer à M. Daran un voyage,
» que la grande foule de Malades qu'il
» a à Paris n'auroit pû lui permettre.
» Alors, je me déterminai d'écrire tout
» cela, de concert avec vous, à notre
» ami, le frere Cosme, qui me fit ré-

» ponse, qu'il étoit de même avis que
» M. Morand, & qu'il ne falloit pas
» m'alarmer sur les difficultés du trans-
» port. Dès ce moment je résolus le
» voyage, & je l'ai exécuté au mois
» de Mai suivant. Je me fis porter sur
» un lit, par la riviere de Loire, jusqu'à
» Orléans, & d'Orléans à Paris. Il fallut
» construire de même un lit sur les
» brancards d'une litiere, m'ayant mê-
» me été impossible de faire usage de
» cette voiture. J'arrivai à Paris, avec
» des peines qu'on ne peut exprimer.
» J'envoyai prier le frere Cosme de me
» faire visite; ce qu'il fit avec plaisir. Il
» me conseilla de son mieux, en rani-
» mant mes espérances. Nous fîmes
» prier M. Daran de me venir voir.
» Dès qu'il fut arrivé, il me sonda avec
» sa bougie ou sonde, comme l'appelle
» ce Chirurgien, laquelle s'arrêta avant
» la fistule qui étoit à la racine du scro-
» tum. Mon état étoit alors bien plus
» déplorable que celui dans lequel vous
» m'aviez vu; car, outre la fistule &
» la dureté que vous me connoissiez,
» il s'étoit formé, autour de la tumeur,
» deux abscès, & deux autres fistules,
» dont l'une se terminoit en cul de poule,
» au bas du scrotum. M. Daran, après

» ſon examen, m'aſſura déciſivement
» qu'il me guériroit, mais qu'il falloit
» prendre un logement chez lui, afin
» qu'il pût me voir auſſi ſouvent qu'il
» le jugeroit néceſſaire. Il commença à
» me traiter le 10 Juin, en m'intro-
» duiſant une bougie qui n'entroit d'a-
» bord que de trois doigts, & qui, cha-
» que jour, avançoit un peu plus. Au
» bout de quatre jours, j'ai uriné avec
» plus de facilité. Le cinquieme, on
» m'ouvrit la tumeur, ou cul de poule,
» ce qui me ſoulagea beaucoup. On ap-
» pliqua enſuite un cataplaſme maturatif
» ſur la tumeur ſquirrheuſe. Elle fut
» ouverte, & rendit un verre plein de
» pus; ce qui me procura un calme dont
» je n'avois pas joui depuis plus de trois
» mois. M. Daran fit lui-même ces deux
» opérations avec une dextérité admi-
» rable. Il continua en même-tems l'u-
» ſage de ſes ſondes, dont je ſuppor-
» tois, ſans aucune douleur, l'intro-
» duction & le ſéjour. Elles procurerent
» une ſuppuration abondante; & au
» quinzieme jour, elles pénétrerent juſ-
» ques dans la veſſie. Peu-à-peu les fiſ-
» tules ſe guérirent; un reſte de dureté
» qui étoit dans le canal ſe fondit; &
» les urines coulerent très-librement;

» ensorte qu'au bout d'un mois je me
» promenois au Palais-Royal ; & depuis
» ce tems, j'ai vaqué à mes affaires.

» Il faut vous dire que M. Daran,
» avant que de traiter ses Malades, leur
» fait faire un exposé de leur maladie,
» & de tous les remèdes qu'ils ont faits.
» Il fait ensuite constater ce même état
» par la visite d'un habile Médecin, &
» d'un fameux Chirurgien, qui revisi-
» tent le Malade, quand il est guéri,
» & constatent sa guérison. Ce fut le
» célèbre M. de Jussieu, Professeur de
» Botanique au Jardin-Royal, & M.
» Jallet, habile Chirurgien de Paris,
» qui me visiterent, & qui ont donné
» leurs certificats de ma parfaite gué-
» rison au bout de trois mois, mais
» dont je goûtois les avantages depuis
» deux mois. Plusieurs autres Médecins
» & Chirurgiens en ont été témoins,
» & peuvent l'attester de même. Le
» frère Cosme a assisté exactement aux
» pansemens, & me dit que de pa-
» reilles guérisons étoient inconnues
» avant M. Daran. Cependant, quoique
» je fusse bien mal, j'ai eu la satisfaction
» de lui en voir guérir de plus malades
» que moi, & sur-tout un, qui avoit
» cinq fistules au périnée, à la racine

» du ſcrotum, & à qui les bougies ne
» pouvoient entrer que de deux travers
» de doigt. Je me propoſe de rendre
» cette lettre publique, afin que les
» malheureux comme moi, à qui le
» nom, ni la réputation de M. Daran
» ne ſeroient pas encore parvenus, ſça-
» chent qu'il y a un homme dans le
» monde, qui peut les tirer de ce triſte
» état, dans lequel la mort eſt préféra-
» ble à une vie ſi douloureuſe & ſi hor-
» rible, qu'on ne peut ſe ſupporter ſoi-
» même, ni les autres. Je puis dire avoir
» éprouvé l'un & l'autre. Quelle recon-
» connoiſſance ne dois-je pas à mon
» Libérateur!

» J'ai l'honneur d'être avec une par-
» faite eſtime,

MONSIEUR,

» Votre très-humble
» & très-obéiſſant ſerviteur,
DESHAYES.

De Paris, le 15 Octobre 1747.

Lettre de M. de la Beaume, ancien Capitaine de Grenadiers au Régiment de Normandie, &c; en réponse à celle que lui avoit écrite M. d'Anteroche, ancien Lieutenant-Colonel au Régiment d'Agénois, demeurant actuellement chez Madame Mouton, rue des deux Ecus, à Paris, pour sçavoir l'état de sa santé, depuis que M. Daran l'a traité de maladies de l'urethre, extraite du Mercure de France du mois d'Avril 1750.

» MONSIEUR,

» L'Intérêt que vous prenez à ma
» santé, & le plaisir, bien naturel à
» une personne qui a souffert autant
» que je l'ai fait, de dire qu'il se porte
» bien, m'assure que vous lirez ma
» lettre avec plaisir, quoique longue.
» Voici donc quels ont été les com-
» mencemens de ma maladie, les sui-

» tes, & l'heureuſe fin, couronnée par
» M. Daran. A la ſuite des maladies
» que j'avois eues dans ma jeuneſſe, je
» commençai à m'appercevoir en 1716,
» que le volume de mes urines dimi-
» nuoit de plus en plus; de telle ſorte,
» qu'en 1720 j'eus nombre de réten-
« tions d'urine, qui duroient quelque-
« fois vingt-quatre heures, avec des
» douleurs violentes. On employoit
» alors les bains, les ſaignées, les ca-
» taplaſmes émolliens. Depuis, j'eus
» des rétentions totales deux ou trois
» fois l'année. Après avoir eſſayé plu-
» ſieurs remèdes pour donner une libre
» iſſue aux urines, on me fit prendre
» du baume de Copahu, pour cica-
» triſer l'ulcère. Cela me retrécit tel-
» lement le paſſage des urines, que je
» ne pouvois abſolument uriner. Je fus
» ſaigné pluſieurs fois; & on me fit
» prendre quantité de bains; malgré
» tout cela, j'avois de grandes diffi-
» cultés d'uriner, ſouffrant beaucoup.
» On me fit uſer des ſondes de plomb,
» qui me ſoulagerent pendant quelque
» tems. Deux ans après, j'eus une ré-
» tention totale, qui me mena aux portes
» du trépas. Je fus à Paris, pour con-
» ſulter ma maladie. Feu M. de la Pey-

» ronie me fit mettre entre les mains » d'un Chirurgien nommé Guimar- » det, qui, après m'avoir traité l'ef- » pace de deux mois, voulut me per- » fuader qu'il m'avoit guéri. Il eft vrai » que je me trouvois foulagé : mais, » fix mois après, ayant fait une route » de Strasbourg en Flandre, j'eus une » rétention d'urine des plus violentes, » qui me dura trois jours, fans pouvoir » uriner; après quoi, on m'introduifit » une algalie à force, qui me fit venir » beaucoup de fang, & qui procura » l'iffue aux urines; & je la gardai trois » jours confécutifs, ce qui me foulagea » effectivement. Je partis enfuite pour » Paris, pour me faire traiter de nou- » veau. On m'indiqua M.... Chirurgien » de Paris, qui me traita avec des bou- » gies qui me foulagerent, & qui pré- » tendoit m'avoir guéri. Cependant, » deux ans après, j'eus encore un ac- » cident à la Rochelle, où je fus deux » jours fans pouvoir uriner. A force de » faignées, mon mal fe calma. Je paffai » en Bavière avec le Régiment, quoi- » que je fuffe fort incommodé de cette » maladie. Les grands froids, ou les » fatigues que j'ai fouffertes dans ce » Pays-là, augmenterent mon mal,

» J'eus plusieurs accidens de rétention
» d'urine, par intervalles. Un jour, je
» m'apperçus d'une tumeur au périnée,
» que je fis voir au Chirurgien-Major
« d'Ingolstad, qui me fit mettre un
» emplâtre de *Vigo cum mercurio*. Cette
» tumeur m'incommodoit beaucoup. Je
» sortis d'Ingolstad avec les Malades.
» Je remontai le bateau jusqu'à Olme.
» Ma tumeur augmentoit toujours. Je
» fus obligé de faire faire un brancard
» à Olme, sur lequel on me porta jus-
» qu'à Strasbourg, où je me reposai
» un mois, chez un Chirurgien, après
» lequel tems, espérant trouver quel-
» que soulagement à Montpellier, je
» partis, dans une litière, jusqu'à Lyon;
» de Lyon, je descendis le Rhône, jus-
» qu'au Saint-Esprit, où je me trouvai
» si mal, & ma tumeur étoit si consi-
» dérable, que je fus forcé de m'y ar-
» rêter. Là, on jugea à propos de me
» l'ouvrir; ce qui me soulagea un peu:
» mais cependant je ne pouvois sup-
» porter aucune situation. J'arrivai, un
» mois après, à Montpellier, dans un
» état pitoyable. J'envoyai chez M.
» Serres, fameux Chirurgien de cette
» ville, le prier de venir voir mon état.
» Il me mit beaucoup de cataplasmes.

» Quinze jours après, il parut une autre
» tumeur de l'autre côté, qui me causa
» de nouvelles douleurs. Je fis appeller
« M. Fises, fameux Médecin de cette
» ville, qui me dit que l'on pouvoit
« me soulager ; mais que je ne devois
» point espérer de guérison. Je souffrois
» beaucoup, me trouvant toujours
» mouillé, les urines passant conti-
» nuellement par les fistules autant que
» par la voie ordinaire. Un mois après,
» il en parut une troisième. Pour lors,
» je reçus une lettre d'un de mes amis
» amis de Marseille, qui me manda que
» M. Daran étoit établi dans cette ville,
» traitant cette maladie, & la guérissant
» radicalement. Je fis voir cette lettre
» à M. Fises, qui me dit qu'il ne croyoit
» pas qu'il me guérît ; mais cependant,
» qu'il me conseilloit d'y aller. Je me
» déterminai à faire ce voyage ; & étant
» arrivé chez M. Daran, il me trouva
» dans un état pitoyable, ayant trois
» fistules, par où les urines sortoient
» & couloient continuellement goutte-
» à-goutte, ainsi que par la voie ordi-
» naire ; de sorte que j'étois obligé de
» porter, nuit & jour, un vase de fer
» blanc pour les recevoir. Cependant,
» après m'avoir observé, il m'assura

» qu'il me guériroit, avec le tems.
» J'éprouvai, avec toute la ſatisfaction
» que l'on peut imaginer, l'effet de ſes
» promeſſes. Environ quatre mois après
» qu'il eut commencé mon traitement,
» les fiſtules furent cicatriſées, l'incon-
» tinence d'urine ceſſa ; & elle ſortit
» librement. Je trouvai mon état ſi dif-
» férent, que je ne pouvois me per-
» ſuader que cette cure eût pû être ſi
» parfaitement accomplie ſur moi, &
» que je craignois de me voir expoſé au
» même accident, de moment à autre ;
» vû, ſur-tout, le pronoſtic que m'a-
» voit fait M. Fiſes, qu'on pouvoit bien
» me ſoulager, mais non point me gué-
» rir. Cependant, ma ſanté a toujours
» été depuis de mieux en mieux ; & je
» rends, avec plaiſir, ce témoignage
» public en faveur de M. Daran, que
» depuis qu'il a opéré ma guériſon,
» qui date actuellement de cinq années,
» je n'ai eu aucun reſſentiment de mon
» ancien mal ; & je jouis d'une ſanté
» auſſi parfaite, que ſi jamais je n'avois
» eu cette maladie. Je ſuis charmé de
» trouver encore ce moyen de lui té-
» moigner ma reconnoiſſance du ſer-
» vice eſſentiel qu'il m'a rendu. Je vous
» prie donc d'agréer que je rende cette

» lettre publique, afin que tout le mon-
» de ſçache que M. Daran guérit, non-
» ſeulement pour un tems, ces mala-
» dies, comme on me le faiſoit crain-
» dre, mais qu'il les guérit pour tou-
» jours. Je puis parler plus pertinem-
» ment qu'un autre de l'infaillibilité des
» ſecours qu'il emploie, l'ayant éprou-
» vé ſur moi-même; & je me mets au
» rang de ſes admirateurs, & des apo-
» logiſtes de ſa nouvelle méthode. Vous
» trouverez peut-être ma lettre un peu
» longue; mais j'aurois crû manquer à
» la demande que vous m'avez faite,
» ſi, par un détail plus abrégé, j'avois
» omis des circonſtances peut-être eſ-
» ſentielles. J'ai donc mieux aimé m'é-
» tendre davantage, & vous marquer
» exactement tout ce qui s'eſt paſſé,
» depuis le commencement de ma ma-
» ladie, juſqu'au moment qu'elle a été
» guérie.

J'ai l'honneur d'être très-parfaitement,

MONSIEUR,

Votre trés-humble
& très-obéiſſant ſerviteur,
DE LA BEAUME.

A Montpellier, le 10 Octobre 1750.

Lettre de M. Manget, Médecin de Genève, à M. Daran.

MONSIEUR,

» J'ai lû avec beaucoup de plaisir vos
» Observations sur les maladies de l'ure-
» thre. Je n'avois pas la foi aux carnosi-
» tés. Vous avez fait de moi un Prosé-
» lite. Je souhaiterois que ma conver-
» sion vous donnât un relief qui servît à
» vous marquer ma reconnoissance.

» J'ai vu ici une de vos merveilles
» Marseilloises, qui m'a confirmé dans
» l'idée que j'avois de votre habileté;
» mais permettez, MONSIEUR, qu'en
» vous témoignant ma joie, pour l'uti-
» lité du genre humain, de cette nou-
» velle découverte, je vous fasse part de
» la crainte que j'ai, qu'elle ne se perde
» avec vous, si vous ne prenez des pré-
» cautions contre un mort subite, à la-
» quelle nous sommes tous exposés. Ce
» seroit un vol fait au public, dont le
» crime seroit proportionné au prix du

» trésor qu'il perdroit. Je ne doute pas, » MONSIEUR, que votre zèle pour les » progrès de la Médecine, & votre cha- » rité, ne vous portent à transmettre à » la posterité un bien, dont la possession » doit vous immortaliser. Je vous sou- » haite, en attendant, une continuation » des avantages actuels qui vous sont si » légitimement dûs.

» Si mon témoignage, sur un seul » exemple, pouvoit être de quelque » poids, je le donne ici avec grand plai- » sir, tant par reconnoissance pour vous, » MONSIEUR, que par la considération » du Public, dont je voudrois que cha- » que individu fût informé du bien que » vous pouvez lui procurer.

» Je suis avec la plus parfaite considé- » ration,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur
MANGET.

Nous aurions pu grossir le nombre de ces Lettres, soit des Médecins, soit des Malades eux-mêmes, qui tous attestent la supériorité du remede de M. Daran, les cures singulieres & nombreuses qu'il a opérées, & la confiance que les Malades les plus désespérées peuvent avoir dans cette méthode. Nous renvoyons nos Lecteurs aux précédentes éditions de cet Ouvrage, où les susdites Lettres se trouvent dans leur entier, & sont beaucoup plus multipliées.





REMARQUES

PARTICULIERES.

APRÈS avoir traité des maladies de l'urèthre, dans le Diſcours préliminaire, & rapporté quelques-unes des lettres qui conſtatent l'efficacité de ma méthode, il eſt à propos de placer ici quelques réflexions qui la concernent, & d'autres qui me regardent perſonnellement.

Depuis plus de vingt ans, preſque tout ce que la Faculté de Médecine de Paris & de Montpellier a eu de Docteurs célèbres, tout ce que l'Ecole de Chirurgie a eu de plus expérimentés & de plus habiles Maîtres, ont certifié, par écrit, que ma méthode guérit radicalement les carnoſités dans le canal de l'urethre; qu'ils n'ont rien connu dans l'étendue de la Médecine & de la Chirurgie, de ſi puiſſant contre les maux

de cette nature, & de si intéressant pour les Malades (a).

Tel a été constamment le suffrage général & unanime des Maîtres de l'art, en faveur d'un remede, qu'on avoit cherché si long-tems inutilement; faute duquel on voyoit mourir une infinité de personnes sans pouvoir leur donner aucun secours, & dont le caractere d'efficacité n'a pu être effacé par les vaines clameurs de l'intérêt. Parmi ceux qui ont écrit sur cette maladie, le celèbre Auteur du *Traité des tumeurs*, M. Astruc, convaincu de la supériorité de ma méthode, par le nombre des cures que j'avois opérées, par le témoignage de plusieurs Malades, qui, après avoir obtenu leur guérison, avoient été lui en faire le rapport, & par les certificats des plus grands Médecins & Chirurgiens, forcé de reconnoître l'efficacité de mon remede, a imaginé de donner une recette de mes bougies, & d'avancer qu'elle étoit la même que la mienne; je réclamai, avec raison, contre cette supposition par une lettre imprimée.

(a) On trouvera ci-après, les noms de tous les Médecins & Chirurgiens célèbres, qui ont attesté la supériorité de cette méthode.

En 1744, je publiai, pour la premiere fois, *mon Traité des Maladies de l'urethre*, dont on a fait depuis plusieurs éditions. Les Anglois le traduisirent dans leur langue, & la traduction de M. Tomkyns, célèbre Chirurgien de Londres, fut publiée en 1750. Il mit à la tête une préface où il s'occupa à détruire quelques préjugés que l'envie auroit voulu accréditer contre moi. Voici, en substance, ce que dit M. Tomkyns, ou plutôt voici une partie de la traduction de sa préface.

« Les uns, dans l'intention d'affoi-
» blir la réputation de M. Daran, re-
» fusent d'accorder à sa méthode le mé-
» rite de l'invention. S'ils ont connu
» avant lui l'art de guérir ces maladies,
» ils sont bien criminels de n'avoir pas
» mis leur science en pratique ; mais la
» preuve incontestable qu'ils ne la pos-
» sedoient pas, c'est le nombre des vic-
» times malheureuses, attaquées depuis
» tant d'années des maladies de l'ure-
» thre, quoiqu'elles se soient souvent
» adressées aux personnes les plus célè-
» bres dans cette partie. D'autres objec-
» tent foiblement, qu'on faisoit usage des
» bougies long-tems avant M. Daran :
» ainsi donc si on venoit à découvrir quel-

» que recette, qui, par une qualité ſpé-
» cifique, guérit radicalement les can-
» cers, pourroit-on dire avec raiſon,
» parce qu'il y a pluſieurs ſiècles qu'on
» a employé des onguents pour les dé-
» truire, que ce n'eſt pas une nouvelle
» découverte?

» D'autres reconnoiſſent M. Daran
» pour inventeur, & accordent un grand
» mérite à ſon invention; mais en même
» tems, ils fondent leur accuſation ſur
» cet aveu même, & lui reprochent
» de ce qu'il recele aux yeux de l'uni-
» vers une découverte ſi utile. Je réponds
» d'abord que ſi M. Daran avoit rendue
» publique ſa méthode lorſqu'une heu-
» reuſe découverte la lui offrit, le nombre
» des Malades qui ſeroient tombés entre
» ſes mains, auroit été beaucoup moins
« conſidérable. Tout Chirurgien ayant les
» mêmes moyens pour guérir, il n'auroit
» pas eu l'occaſion de connoître à fond
» la nature des différentes maladies de
» l'urethre, par un nombre infini d'ob-
» ſervations; & il n'auroit pas été à
» même, en conſéquence de ces mêmes
» obſervations, d'appliquer ces remedes
» à leurs eſpeces différentes, & à leurs
» différens degrés; car l'urethre n'eſt pas
» ſuſceptible d'une ſeule maladie; elles
» ſont

» ſont en grand nombre, & doivent » leur origine à pluſieurs cauſes, cha- » cune deſquelles doit être bien étu- » diée ſéparément, & bien diſtinguée » des autres : cette connoiſſance ne peut » être que le fruit d'une étude ſérieuſe » & ſuivie de la nature.

» Je dis, en ſecond lieu, que ce qui » eſt généralement connu, eſt preſque » généralement négligé; & que s'il avoit » fait part de ſa méthode au Public, » elle auroit eu la même deſtinée, que » pluſieurs remedes eſtimables, qui, tant » qu'ils ont été couverts du voile du ſe- » cret, ont été dans une haute vénéra- » tion; & qui une fois connus, ont été » mis à l'écart, & leurs vertus bientôt » oubliées. Mais ſuppoſons qu'on eût » plus d'égard pour le ſpécifique de » M. Daran; comme tous les hommes, » même les plus bornés, ont une haute » opinion de leur capacité, chaque Poſ- » ſeſſeur ſe feroit imaginé être en état » d'y faire quelque changement; quel- » ques-uns y auroient ajouté, d'autres » auroient retranché; le remede auroit » été mis à la torture, pour ainſi dire, » en mille façons différentes; & on au- » roit vu bientôt paroître autant de mé- » thodes nouvelles, qu'il y auroit eu

» d'imaginations ; de façon, que le » remede auroit été confondu dans » l'abyme de ces changemens ; le Chi- » rurgien se seroit trouvé embarrassé » dans le choix du bien ou du mal ; & la » Postérité auroit été privée d'un bien, » qui maintenant lui sera transmis de » siécle en siécle. Car actuellement, » dans quelque tems qu'il se détermine » à communiquer ce précieux dépôt, la » réputation solide qu'il s'est acquise par » le nombre infini de cures qu'il a eu » occasion de faire, en distribuant la » santé par ses propres mains & sans le » secours de personne, rendra sa mé- » thode plus certaine.

» Mais quoique M. Daran renferme » son secret dans son sein, on ne doit » pas le comparer à cet homme qui » enfouit son talent, & devint inutile à » lui-même & à ses semblables. Au con- » traire, il en répand les propriétés & » les vertus ; les nations les plus éloi- » gnées ressentent les heureux effets de » son invention, beaucoup plus que s'il » l'avoit rendue publique, &c. &c. ».

D'après la traduction Angloise de mon *Traité sur les maladies de l'Urethre*, plusieurs Anglois, attirés par le succès de mes cures, sont venus à Paris se met-

tre entre mes mains, & ont recouvré, par mon ſecours, une ſanté que les plus habiles Médecins & Chirurgiens de Londres n'avoient pu leur procurer. Les Malades que des affaires preſſantes, ou le peu de fortune retenoient dans leur pays, ſe flatterent long-tems, qu'appellé par quelque perſonne de diſtinction, je pourrois me déterminer à paſſer en Angleterre. Le déſir de me rendre utile & de procurer du ſoulagement à mes ſemblables, ne me permit pas de balancer ſur le parti que j'avois à prendre; lorſqu'invité par un homme de grande conſidération, j'appris que le ſecours qu'on attendoit de moi, ne pouvoit ſouffrir aucun délai. Cette perſonne étoit attaquée d'une maladie à l'urethre, avec une fiſtule urinaire au périnée, très-invétérée. Ce fut à ſa ſollicitation, que je partis pour Londres, par congé de la Cour. Pour me ſuppléer pendant mon abſence, & ne pas priver les Malades des ſecours dont ils pouvoient avoir beſoin, je laiſſai à Paris M. Daran Deſcaſtan, mon Neveu, qui depuis plus de vingt ans travailloit ſous mes yeux, & à qui j'avois donné tous mes ſoins pour le mettre au fait du traitement de ces maladies, & de l'adminiſtration de mes remedes.

Mon arrivée dans la Grande-Bretagne fut annoncée ; & dès-lors une infinité des Malades se présenterent, pour être traités suivant ma méthode. Des guérisons nombreuses, opérées sur des personnes du premier rang, & sous les yeux des plus grands Maîtres de l'Art, signalerent mon séjour à Londres, & prouverent, de plus en plus, dans cette Capitale, l'efficacité de mon remede. Je serois en état de rapporter ici les noms de plusieurs Malades de distinction, qui ne cessent de publier, que c'est à moi qu'ils sont redevables de leur santé. Je me suis contenté autrefois de choisir quelques-unes des principales cures, & de les donner sous le titre d'*Observations*, à la suite de ces *Remarques*, dans une Édition précédente, où elles forment la quatrieme & derniere partie du volume. J'ai évité de nommer les personnes ; quoique plusieurs n'ayent aucune répugnance à se faire connoître, persuadés que plus il y a de gens de marque qui attestent l'efficacité d'un remede, & plus il se répand ; & par conséquent plus il devient utile à l'humanité. Mais cette générosité de leur part ne doit pas me dispenser des ménagemens & des égards qui leur sont dûs.

« Vous pouvez me citer, me disoit Mi-
» lord***. Le témoignage d'un homme
» de mon rang ne peut être que d'un très-
» grand poids en faveur de votre mé-
» thode ; & je présere le bien public à
» toute espece de considération particu-
» liere : l'utilité générale des hommes
» doit l'emporter sur la mienne propre.
» Votre remede m'a guéri ; l'aveu que
» j'en fais publiquement peut & doit
» même engager d'autres Malades à en
» faire usage ; & il n'est rien à quoi je ne
» m'expose, pour procurer à mes sem-
» blables, le même avantage que j'ai reçu
» de vous ».

Telle est, en général, la façon de penser des Anglois ; tout ce qui tend au bien de l'humanité a sur eux des droits de préférence ; ils s'en occupent plus que de leurs propres intérêts. C'est en suivant les mêmes principes, qu'un autre Seigneur, ayant long-tems rejetté les remedes ordinaires, ne pouvant s'assujettir au régime & à la gêne qu'ils exigent, consentit néanmoins à observer le mien exactement. « En suivant fidélement
» tout ce que vous me prescrirez, me
» dit-il, si je ne guéris pas, je serai sûr que
» ce sera la faute du remede ; & je n'aurai
» rien à me reprocher ; au lieu que je me

» croirois très - coupable envers la So-
» ciété, si, par ma faute, je donnois
» atteinte à la bonté d'un spécifique utile
» à tant de gens, & dont mon exemple
» pourroit les détourner ».

Je ne crains pas d'assurer, que si tous les Malades, qui ont été traité par ma méthode, avoient suivis les mêmes principes, les cures auroient été plus promptes; & c'est ce qui arriva au Seigneur Anglois, dont je viens de parler : une parfaite guerison suivit de près, & fut le prix de son extrême fidélité à observer tous les remedes.

Les succès qui m'accompagnerent durant mon premier séjour en Angleterre, me déterminerent à y faire un second voyage. Mon arrivée y fut encore annoncée; & de nouveaux Malades vinrent demander mon secours. Toujours guidé par l'amour de l'humanité, je n'épargnai ni soins ni fatigues, pour le soulagement de ceux qui avoient recours à ma méthode; & à mon départ, je priai M. Asborne d'administrer mon remede pendant mon absence.

De retour à Paris, mon principal soin actuellement, est de me livrer à l'exercice de mon Art, & au soulagement de mes Concitoyens. C'est un devoir dont je ne me suis jamais dispensé.

La preuve la plus convaincante de la ſupériorité de ma méthode, eſt le rétabliſſement de la plupart de Malades qui ſe ſont adreſſés à moi dans tous les tems, après avoir tenté inutilement tous les autres moyens, & notamment la guériſon de plus de cent Malades que j'ai traités à Londres dans mes deux voyages, où je n'ai ſéjourné qu'environ deux ans. Le plus grand nombre avoit éprouvé, ſans ſuccès, toutes les bougies conſeillées & appliquées par les perſonnes les plus expérimentées. De plus, il y a peu de Malades, pour leſquels il ne faille employer, pendant l'uſage des bougies, des remedes internes, qui doivent concourir avec le topique, & former enſemble un ſpécifique, auſſi certain pour les maladies de l'urethre, que le quinquina pour les fièvres intermittentes, le mercure pour détruire le virus vénérien, l'opium dans les cas où il faut calmer, & la ſaignée dans les inflammations. Le plus ou le moins de tems que l'on emploie, par le moyen de ce ſpécifique, pour parvenir à la parfaite guériſon, marque le degré du mal, & le tems qu'on en a été affecté; mais on eſt toujours ſûr du ſuccès, quand il n'y a pas de complication qui rende la maladie totalement incurable.

NOTE

Relative à la page xlv.

LE mal ſe déclare & ſe découvre par une ſuppuration que les Bougies procurent en fondant des chairs molles & baveuſes; de maniere que cette ſuppuration cauſe une petite phlogoſe qui durcit ces chairs au point, qu'après le deuxieme ou troiſieme jour, elles embarraſſent ſi fort le canal, que non-ſeulement la premiere Bougie introduite facilement ne peut plus entrer, mais que l'urine ne ſort que très-difficilement, avec douleur & du ſang, ce qui épouvante fort le Malade; & ſi le Chirurgien ou le Medecin qui le traite & le conduit, n'eſt pas au fait de cette maladie, il ne manque pas de dire au Malade, qu'il faut abandonner ce Remede, puiſqu'au lieu de le faire mieux

uriner, il opere abſolument le contraire; que l'inflammation ſe mettroit à la partie; qu'il faut ſaigner le Malade, le baigner, calmer ces accidens, & abandonner le traitement. Le vrai Remede eſt au contraire de mettre une Bougie des plus minces, de la laiſſer où elle peut entrer, de piſſer même ſans l'ôter, ſi on le peut, ſinon de l'ôter & d'en remettre une tout de ſuite; & en continuant ainſi, non-ſeulement il il n'y aura point d'accident, mais dans peu de jours de cette pratique, les chairs étant diminuées par la ſuppuration, l'urine ſortira plus aiſément. On augmentera le volume des Bougies à proportion de la plus grande liberté que la fonte des chairs aura procuré au canal; & en continuant ainſi le Malade guérira ſûrement; ce qui n'arrivera pas, ſi la peur du Remede le lui fait abandonner.

LISTE ALPHABÉTIQUE DES MÉDECINS

Qui ont attesté l'efficacité de la méthode de M. Daran.

MESSIEURS

ALbin, Docteur aggrégé au Collége des Médecins à Marseille.

Balieu, (de) Conseiller du Roi, & l'un de ses Médecins ordinaires.

Bertrand, Doyen du Collége des Médecins de Marseille.

Bouilhac, premier Médecin de Monseigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine.

Bouniols, Docteur de l'Université de Montpellier, Médecin du Roi à Fontainebleau, ci-devant Médecin ordinaire de S. A. R. Madame la Duchesse de Lorraine.

Boyer, Docteur-Régent de la Faculté de Paris, Censeur Royal, & Médecin ordinaire du Roi.

Bruhier, Cenſeur Royal, & l'un des Auteurs du Journal des Savans.

Cantwel, Docteur-Régent de la Faculté de Paris.

Caſamajor, Docteur-Régent de la Faculté de Paris.

Chicoyneau, Conſeiller d'Etat ordinaire, & premier Médecin du Roi.

Combaluſier, Docteur de l'Univerſité de Montpellier, de la Faculté Royale des Sciences de la même ville, & ancien Profeſſeur de la Faculté de Valence.

Falconet, Docteur-Régent de la Faculté de Paris, Médecin-Conſultant du Roi, de l'Academie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres.

Ferrein, Docteur-Régent de la Faculté de Paris, Conſeiller du Roi & Profeſſeur Royal de Médecine au Collége Royal, de l'Académie Royale des Sciences.

Joyeuſe, Médecin ordinaire des Galeres.

Juſſieu, (de) Ecuyer, Conſeiller, Secrétaire du Roi, Maiſon & Couronne de France, & de ſes Finances, Docteur de Montpellier & de Paris, Profeſſeur en Botanique au Jardin Royal des Plantes, de l'Académie Royale

des Sciences, & Membre de Sociétés Royales de Londres & de Berlin.

Hoc, (le) Docteur-Régent de la Faculté de Paris, ancien Médecin ordinaire du Châtelet, & ordinaire de l'Hôtel-Dieu, & de l'Hôpital Royal de la Charité de Paris.

Medalon, Conseiller Médecin du Roi, & de sa Compagnie des Cent-Suisses, ancien Médecin des Camps & Armées du Roi.

Michel, Docteur de la Faculté de Montpellier, aggrégé au Collége des Médecins de Marseille, & Médecin du Lazaret de Purge.

Molin, Docteur de la Faculté de Montpellier, & Médecin-Consultant du Roi.

Moreau, Conseiller du Roi, & son Médecin ordinaire.

Mouret, Médecin de l'Hôpital de Tarascon.

Nihell.

Plunkett.

Pousse, pere, Docteur-Régent de la Faculté de Paris.

Pousse, fils, Docteur-Régent de la Faculté de Paris, ancien Professeur de Chirurgie, & Censeur Royal.

Procope Couteaux, Docteur-Régent de

la Faculté de Paris, ancien Professeur des Ecoles, & actuellement Professeur de Chirurgie en Langue Françoise.

Rabours, (de) Docteur-Régent de la Faculté de Paris.

Sidobre, Docteur de la Faculté de Montpellier, & Médecin-Consultant du Roi.

Thieullier, (le) Docteur-Régent de la Faculté de Paris, Conseiller Médecin ordinaire du Roi en son Grand Conseil, & en la Prévôté de France.

Vernage, Docteur-Régent de la Faculté de Paris.



LISTE ALPHABÉTIQUE DES CHIRURGIENS.

MESSIEURS

BAgieu, Chirurgien de Saint Côme, & Chirurgien-Major des Gendarmes de la Garde du Roi.

Benomont, Chirurgien Juré de Paris.

Bergerot, Maître Chirurgien Juré de S. Côme.

Biag, (de) Maître Chirurgien Juré de Saint Côme.

Boiſcaillaud, Maître Chirurgien de S. Côme, Chirurgien ordinaire du Roi par quartier, & ſon premier Chirurgien ordinaire en ſurvivance.

Boudou, Chirurgien de S. Côme, & Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Paris.

Boyer, ci-devant Chirurgien-Major des Grenadiers à Cheval de Sa Majeſté Catholique.

Caſaubon, Chirurgien Juré de S. Côme.

Caſſaing, Chirurgien Juré à Paris, & Chirurgien du Roi, & ordinaire en ſa grande Artillerie.

Caſtaignet, Maître Chirurgien de Paris.

Dalbon, Maître en Chirurgie, Conſeiller du Roi, Inſpecteur des Boiſſons, ancien Chirurgien de S. M. en ſon Artillerie.

Darius, Maître en Chirurgie, Membre de l'Académie Royale de Chirurgie.

Daviel, Maître-ès-Arts, Chirurgien Juré de Marſeille, entretenu ſur les Galeres du Roi, de l'Académie Royale des Sciences de Toulouſe, Aſſocié correſpondant de celle de Chirurgie de Paris, Membre de l'Inſtitut des Sciences de Bologne, Profeſſeur & Démonſtrateur Royal de Chirurgie à Marſeille.

Deſport, Chirurgien de la Reine, & Chirurgien-Major des Camps & Armées du Roi.

Dulattier, ancien Chirurgien-Major des Armées du Roi, & Aide-Major de la Charité de Paris.

Dupony, Maître Chirurgien de Saint Côme.

Faget, Maître Chirurgien de S. Côme, & de la Reine.

Faye, (de la) de l'Académie Royale de Chirurgie, Démonſtrateur Royal pour les opérations, ancien Chirurgien des Camps & Armées de S. M.
Foubert, Maître en Chirurgie, Chirurgien ordinaire du Roi en ſa Cour de Parlement, & ancien Chirurgien-Major de l'Hôpital de la Charité.
Godefroy, Maître Chirurgien de Saint Côme.
Grave, (la) Maître en Chirurgie, & Chirurgien ordinaire du Roi en ſon Artillerie.
Haye, (de la) Maître en Chirurgie, ancien Prévôt de ſa Compagnie, & Membre de l'Académie Royale de Chirurgie.
Hevin, premier Chirurgien de Madame la Dauphine, Maître, Démonſtrateur Royal, & Secrétaire de l'Académie Royale de Chirurgie pour les correſpondances.
Houſtet, Chirurgien, de l'Académie Royale de Chirurgie.
Jallet, Chirurgien de S. Côme.
Louſtaunau, Chirurgien du Roi & des Enfans de France.
Louxto, Chirurgien Juré de S. Côme.
Malaval, Chirurgien Juré, & ordinaire du Roi en ſa Cour de Parlement.

Mehaïgnery de la Richardiere, Chirurgien Juré de Saint Côme, & Chirurgien de feu S. A. R. M. le Duc d'Orléans, Régent.

Menjon, Maître en Chirurgie & Membre de l'Académie Royale de Chirurgie.

Morand, Maître en Chirurgie à Paris, de l'Académie Royale des Sciences & de celle de Chirurgie, Cenſeur Royal.

Moulin, (du) Maître Chirurgien Juré de Saint Côme, & Doyen de la Compagnie.

Peyronie, (de la) ci-devant premier Chirurgien, & Médecin-Conſultant du Roi.

Poujade, Chirurgien privilégié du Roi pour les Maladies ſecrettes.

Quintard, Chirurgien Major des Gardes, & de M. le Grand Maréchal de la Couronne de Pologne.

Recolin, Chirurgien de la Prévôté de l'Hôtel du Roi.

Ruffel, Chirurgien Juré de Saint Côme, & Chirurgien-Major des Gardes du Corps du Roi.

Sarrau, Chirurgien de Saint Côme.

Serres, Maître Chirurgien Juré de la ville de Montpellier.

Sue, Chirurgien Juré, & Prévôt de S. Côme dans la ville de Paris.
Taillard, Chirurgien Juré à Paris.

Fin de la Liſte des Chirurgiens.

Faute à corriger.

Page xviij de la Préface, ſeconde ligne de la Note, *Giraud*, liſez *Gauiran*.

APPROBATION.

J'AI lu par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux les *Obſervations Chirurgicales ſur les Maladies de l'Urethre traitées ſuivant une nouvelle Méthode, par M. Daran, cinquiéme Edition.* Cet Ouvrage, déjà fort connu, mérite d'être imprimé par les bonnes Obſervations qu'il contient. A Paris, ce 14 Juin 1779.

SUE, Cenſeur Royal.

De plus, j'ai lu par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, un Manuſcrit portant pour titre: *Compoſition des Remedes employés par M. Daran dans les Maladies de l'Urethre.* Nous penſons que le Public recevra avec plaiſir & reconnoiſſance pour l'Auteur un Remede ſi utile à l'humanité. A Paris, ce 21 Juillet 1779.

SUE.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE; A nos amés & féaux Conseillers, &c. SALUT. Notre bien-amé le Sieur *Daran*, Nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage de sa composition, intitulé : *Observations Chirurgicales sur les Maladies de l'Urethre*, &c. s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilége à ce nécessaires : A ces causes, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre par-tout notre Royaume. Voulons qu'il jouisse de l'effet du présent Privilége, pour lui & ses hoirs à perpétuité, pourvu qu'il ne le rétrocede à personne; & si cependant il jugeoit à propos d'en faire une cession, l'Acte qui la contiendra sera enregistré en la Chambre Syndicale de Paris, à peine de nullité, tant du Privilége que de la cession; & alors, par le fait seul de la cession enregistrée, la durée du présent Privilége sera réduite à celle de la vie de l'exposant, ou à celle de dix années à compter de ce jour, si l'Exposant décède avant l'expiration desdites dix années. Le tout conformément aux Articles IV & V de l'Arrèt du Conseil du 30 Août 1777, portant Réglement sur la durée des Priviléges en Librairie. FAISONS défenses à tous Imprimeurs, Libraires, & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi d'imprimer, ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire lesdits Ouvrages sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de celui qui le représentera, à peine de saisie & de confiscation des exemplaires contrefaits, de six mille livres d'amende, qui ne pourra être modérée, pour la premiere fois; de pareille amende & de déchéance d'état en cas de récidive, & de tous dépens, dommages & intérêts, conformément à l'Arrèt du Conseil du 30 Août 1777, concernant les contrefaçons. A la charge

que ces présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en beau papier & beau caractere, conformément aux Réglemens de la Librairie, à peine de déchéance du présent Privilége; qu'avant de l'exposer en vente, le manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Garde-des-Sceaux de France, le Sieur HUE DE MIROMENIL; qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France le Sieur DE MAUPEOU, & un dans celle dud. Sieur HUE DE MIROMENIL. Le tout à peine de nullité des Présentes; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses hoirs pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit ouvrage, soit tenue pour duement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers-Secretaires, foi soit ajoutée comme à l'Original. COMMANDONS au premier notre Huissier, &c. Car tel est notre plaisir. DONNÉ à Paris, le vingt-sixième jour d'Août l'an de grâce mil sept cent soixante-dix-neuf, & de notre régne le sixieme. Par le Roi en son Conseil. LEBEGUE.

Registré sur le Registre XXI de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 1787, fol. 121, *conformément aux dispositions énoncées dans le présent Privilége, & à la charge de remettre à ladite Chambre les huit exemplaires prescrits par l'Article CVIII du Réglement de* 1723. *A Paris, ce* 27 Août 1779.

GOGUÉ, *Adjoint.*

De l'Imprimerie de CAILLEAU, rue Saint-Severin, 1779.

